BREST AU CŒUR !

UNION DE LA GAUCHE
ET DES ÉCOLOGISTES AVEC
FRANÇOIS CUILLANDRE

2020/2026

NOTRE PROGRAMME

BELLEVUE - BREST CENTRE - EUROPE - LAMBÉZELLEC -
QUATRE-MOULINS - SAINT MARC - SAINT-PIERRE

BREST **A-GALON !**

© PHOTODR

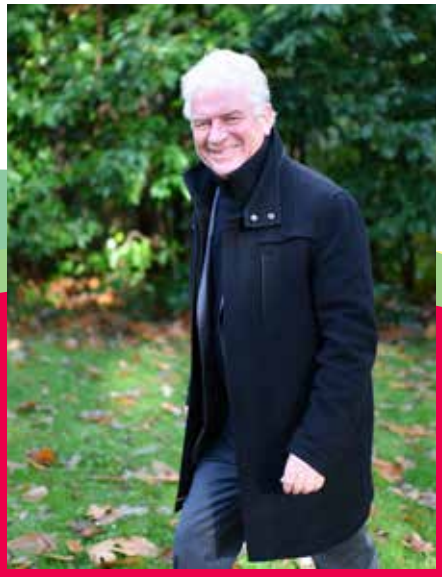

François Cuillandre

« ON N'EN FERA JAMAIS ASSEZ POUR BREST ! »

Mes très chers.ères collègues,

La crise sanitaire que nous traversons est inédite et décisive pour notre avenir. Elle exige que nous nous serrions les coudes car notre équipe va devoir relever les immenses défis sociaux, économiques et écologiques qui nous attendent.

Plus que jamais, car nous aimons profondément notre ville, nous avons l'envie et l'énergie nécessaires pour construire le Brest de demain, toujours plus accueillant, solidaire et rayonnant. Nous vivons une période charnière et nous connaissons les atouts de nos deux collectivités : faisons-en une force !

Le rassemblement au deuxième tour de la gauche et des écologistes était pour moi une évidence car nous travaillons ensemble pour Brest depuis de nombreuses années et nos objectifs sont communs.

Le programme que vous avez entre les mains est le fruit de notre union. Il nous engage vis-à-vis des Brestoises et des Brestois sur un chemin ambitieux et réaliste conjuguant solidarité, écologie et dynamisme pour notre territoire.

Malgré les difficultés qu'engendre la crise sanitaire, nous devrons collectivement mettre en œuvre ce programme et savoir saisir toutes les opportunités pour le réaliser.

À travers la richesse de nos parcours et de nos engagements respectifs, notre équipe unie, solide, déterminée, aura la responsabilité d'œuvrer dans l'intérêt des Brestoises et Brestois.

Depuis le début de ce mandat, un peu particulier au vu des circonstances qui s'imposent, je suis fier et heureux de constater que nous nous sommes toutes et tous mis au travail. Cette énergie devra se déployer tout au long du mandat.

Ensemble, ayons toujours Brest au cœur.
À nous de jouer !

BREST **A-GALON !**

SOMMAIRE

BREST, LE QUOTIDIEN AU CŒUR : POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS CONVIVIALE, INCLUSIVE ET AGRÉABLE À VIVRE 7

DONNONS **UN NOUVEAU SOUFFLE** À NOS QUARTIERS 8

1. Imaginer le Bellevue de demain 8

2. Construire le Grand Recouvrance 9

3. Lancer un nouvel appel à projet pour Pontaniou 9

4. Donner une nouvelle dynamique à Lambézellec 9

5. Bien vivre dans le quartier de l'Europe 9

6. Construire une mairie de quartier définitive à Saint-Pierre 10

7. Renforcer Saint-Marc comme quartier de vie au quotidien, d'attractivité économique et touristique 10

8. Poursuivre la dynamique enclenchée pour le Haut-Jaurès 10

9. Porter un regard particulier sur certains sites 11

RENFORCER LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ À DESTINATION DE NOS QUARTIERS 11

10. Lancer un « Plan Emploi Quartiers » 11

11. Accompagner le développement d'un réseau associatif d'épiceries solidaires de proximité dans les quartiers 11

12. Étendre les fonds d'initiative citoyenne dans tous les quartiers 11

13. Conforter l'offre commerciale et de services en centre-ville et dans les quartiers 11

14. Installer de nouveaux jardins partagés et des jardins ouvriers dans les quartiers 11

FABRIQUONS ENSEMBLE LE BREST DE DEMAIN 12

FAIRE LA VILLE AVEC ET POUR LES HABITANTES ET LES HABITANTS 12

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE BREST 12

15. Valoriser les corniches 13

16. Créer une gare-belvédère ouverte sur le port et la rade 13

17. Redonner à la place de la Liberté sa fonction d'agora 13

RÉVÉLER LA VILLE PAYSAGE 13

18. Valoriser notre patrimoine naturel 14

19. Créer plusieurs îlots de biodiversité 14

20. Renaturer la ville 14

21. Mesurer et améliorer la qualité de l'air 15

22. Valoriser notre paysage urbain, patrimonial et architectural 15

23. Humains et animaux : vivre ensemble dans la ville 15

POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE L'HABITAT AMBITIEUSE 16

24. Créer un Office Foncier Solidaire 16

25. Rénover les logements construits après-guerre en centre-ville 16

26. Créer un éco-village sur le site de Kertatupage 16

27. Imaginer son futur projet d'habitat participatif 16

PRÉSERVONS **NOTRE TRANQUILLITÉ** COLLECTIVE 18

28. Conforter nos politiques de médiation et de prévention 18

29. Créer une brigade de tranquillité de 40 agents 18

30. Renforcer les moyens d'action de la Police nationale 19

31. Lutter contre les violences faites aux femmes 19

32. Ouvrir un lieu d'accueil permanent en centre-ville dédié aux victimes 19

33. Repenser les espaces publics et lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes 19

34. Prévenir les consommations d'alcool 20

35. Assurer une vie nocturne sûre et apaisée 20

36. Assurer la sécurité des bâtiments publics 20

CONFORTONS LA CULTURE COMME **ADN DE LA GAUCHE** ET LE SPORT COMME **OUTIL D'INCLUSION SOCIALE** 21

PROMOUVOIR UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ, PARTICIPATIVE ET POUR TOUTES ET TOUS 21

37. Rénover et amplifier le rôle culturel et attractif du Carré des Arts 21

38. Lancer le vaste chantier de rénovation du Quartz 22

39. Installer le Fourneau aux Capucins 22

40. Mettre en place des ateliers « quartiers d'artistes » et y associer les habitantes et les habitants 22

41. Accompagner les jeunes artistes 22

42. Mettre en place un projet de structures culturelles au service des quartiers 22

43. Créer un « 1 % artistique » municipal 22

44. Promouvoir la langue et la culture bretonnes 22

45. Soutenir les médiathèques et la lecture publique et créer une médiathèque numérique 23

46. Promouvoir la Carène et les musiques actuelles 23

47. Développer la photographie à Brest 23

SOUTENONS LE SPORT SOUS TOUTES SES FORMES À BREST. 23

48. Soutenir le sport de haut niveau 23

49. Soutenir la pratique du sport amateur 25

50. Soutenir le sport féminin 25

51. Aménager le Moulin Blanc autour du sport et des activités ludiques 25

52. Promouvoir les sports urbains et de glisse 25

DE L'ENFANCE À LA VIEILLESSE, **ACCOMPAGNONS CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE** 26

ÊTRE PRÉSENTS POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS 26

53. Développer le service municipal des crèches collectives 26

54. Accompagner les crèches associatives 26

55. Créer des maisons d'assistantes maternelles 26

56. Ouvrir un lieu d'accueil petite enfance 26

RENFORCER NOS POLITIQUES ÉDUCATIVES 27

57. Élargir à toute la ville le dispositif de réussite éducative 27

58. Poursuivre la réflexion collective sur les politiques éducatives à Brest 27

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS 28

59. Agir pour des temps éducatifs de qualité 28

60. Agir pour l'alimentation de tous les enfants 28

61. Permettre aux jeunes Brestois et Brestoises de partir en vacances 29

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES 29

62. Créer un « réseau de réussite éducative » pour les jeunes de 16 à 27 ans 29

63. Créer un lieu d'accueil spécifique pour les mineurs non scolarisés en journée 29

AGIR POUR LE BIEN-VIEILLIR À BREST 29

64. Accompagner les personnes âgées et leurs aidants 30

65. Rénover les EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaun 30

66. Poursuivre le soutien aux structures brestoises participant au bien vieillir 30

FAISONS DE BREST UNE VILLE TOUJOURS **PLUS INCLUSIVE ET HOSPITALIÈRE** POUR TOUTES ET TOUS 31

SOUTENIR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 31

67. Créer des référents handicap dans les services de la ville et de la métropole 31

68. Renforcer, à tout âge, la place dans la ville des personnes en situation de handicap 31

POURSUIVRE L'ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES À BREST 32

69. Placer l'égalité au cœur de la formation et des politiques éducatives de la ville 32

70. Créer des référent.e.s à l'égalité dans les services de la ville et de la métropole 32

FAIRE DE BREST UNE VILLE DES FIERTÉS 32

71. Accompagner les associations 32

72. Renforcer l'action et la communication de la ville 32

73. Améliorer la formation des agents 33

POURSUIVRE L'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ POUR LE NUMÉRIQUE 33

74. Accompagner les personnes dans leurs démarches en ligne 33

75. Instituer un bureau des temps chargé de travailler à l'accessibilité des horaires des services publics locaux 33

PERPÉTUER NOTRE TRADITION DE VILLE HOSPITALIÈRE 33

76. Créer un lieu d'accueil de jour pour les mineurs non accompagnés 33

77. Rénover et adapter les aires d'accueil des gens du voyage 33

RENFORÇONS ENCORE LES SOLIDARITÉS 34

78. Promouvoir l'éducation populaire dans notre ville en organisant des assises de la vie associative et de l'éducation populaire 34

79. Refondre nos tarifications solidaires 34

80. Étudier la faisabilité de la gratuité pour les enfants et jeunes de 0 à 18 ans 34

81. Mettre en place un « chèque eau » 35

82. Construire un crédit municipal à vocation départementale 35

83. Contribuer à la réflexion nationale pour la mise en place d'un revenu universel d'existence (RUE) 35

84. Lancer une étude pour expérimenter à Brest un « minimum social garanti » (MSG)) 36

ASSURER À CHACUNE ET CHACUN LE DROIT AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT 36

85. Poursuivre la politique du logement public 36

86. Lutter contre l'habitat indigne et l'immobilisation de logements 37

87. Adapter nos réponses d'hébergement social et solidaire 37

RÉPONDRE À L'URGENCE ET À L'ISOLEMENT POUR EN SORTIR 37

88. Rendre effectif l'accès aux droits et rompre l'isolement 37

89. Conforter l'accueil des plus fragiles en rénovant le CCAS 37

S'ENGAGER POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION PARTOUT DANS LA VILLE 38

90. Renforcer l'accès à la santé pour toutes et tous 38

91. Créer une mutuelle santé municipale 38

92. Mieux prendre en compte la maladie psychique 38

BREST AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE 40

DÉFINISSONS ENSEMBLE UNE **ÉCOLOGIE AMBITIEUSE**, INNOVANTE ET POPULAIRE 42

FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES ET DOUCES 42

93. Construire la seconde ligne de tramway et du bus à haut niveau de service 42

94. Étudier la création d'un bus-rade entre Plougastel et le Technopôle 42

95. Soutenir le développement de la pratique du vélo 43

96. Agir pour la place des piétons en ville 43

97. Continuer de développer les nouveaux usages de la voiture 44

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET LA PRODUIRE LOCALEMENT 44

98. Bâtir un Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics et au-delà 44

99. Créer un fonds de dotation en faveur de la biodiversité 44

100. Privilégier la consommation d'énergie verte 44

101. Étendre le réseau de chaleur brestois 45

102. Renforcer Ener'gence et Tinergie 45

103. Adapter nos logements aux exigences environnementales et sociales 45

104. Renforcer la lutte contre la précarité énergétique 45

105. Amplifier l'installation de panneaux photovoltaïques 45

CONSTRUIRE ET RÉNOVER RESPONSABLE 46

106. Encourager l'utilisation de matériaux de construction alternatifs 46

107. Structurer une filière de récupération des matériaux de construction 46

RÉDUIRE ET TRIER NOS DÉCHETS 47

108. Accompagner les habitants dans la réduction des déchets ménagers 47

109. Amplifier le tri sélectif des déchets du territoire 47

110. Lutter contre les dépôts sauvages 47

111. Créer des ressourceries dans les quartiers brestois 47

CONCILIER ACTIVITÉS AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ SUR NOTRE TERRITOIRE 48

112. Impulser et soutenir l'agriculture urbaine et biologique à Brest 49

113. Créer un fond en faveur des exploitations agricoles urbaines respectueuses de l'environnement 49

114. Créer une ferme urbaine dans les vallons de la Penfeld 49

115. Favoriser les circuits courts, le recours à une agriculture sans pesticide et les transitions de la production agricole 49

INITIER UNE VASTE MOBILISATION TERRITORIALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCHELLE DE NOTRE MÉTROPOLE 49

116. Créer une COP 26 territoriale 49

117. Mettre en place un GIEC local 50

118. Créer une Assemblée du temps long 50

119. Édicter une charte brestoise des Communs 50

120. Édicter une charte écoresponsable pour les collectivités 50

121. Créer un débat annuel d'orientation climatique 50

122. Mettre en place un budget carbone 50

123. Diffuser la connaissance sur les sujets d'écologie 50

PROMOUVONS UN **MODÈLE BRESTOIS DE PARTICIPATION** ET UN NOUVEAU PACTE CITOYEN LOCAL 52

124. Créer sept conseils citoyens brestois 53

125. Ouvrir la création de comités consultatifs thématiques 53

126. Créer un droit d'adresse citoyen en conseil municipal 54

127. Instaurer la pétition citoyenne pour inscrire des sujets au vote du Conseil municipal 54

128. Augmenter le budget participatif 54

129. Créer un projet participatif « 10 lieux à réinventer » 54

130. Désigner le premier adjoint comme élu en charge de l'animation de la participation citoyenne 54

131. Mettre en place une charte de déontologie pour les élus et les services 54

BREST, CŒUR BATTANT D'UNE MÉTROPOLE PROSPÈRE ET SOLIDAIRE 56

CONFORTONS BREST EN TANT QUE **MOTEUR ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION** DE L'OUEST BRETON 57

CONFIRMER BREST COMME LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE DE LA POINTE BRETONNE 57

132. Lancer une nouvelle stratégie de développement économique « Cap 2030 » 57

133. Poursuivre et conforter le développement du Campus mondial de la Mer 57

134. Accueillir le futur centre national de coordination de la cybersécurité pour le maritime 58

135. Aménager le premier terminal et comptoir de fret à la voile 58

CONFIRMER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION COMME ATOUTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE 58

136. Agir pour la réussite des étudiants et l'attractivité de nos établissements 59

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉMERGENTES ET INNOVANTES 59

137. Créer un fonds d'investissement dans les entreprises innovantes 59

138. Créer un fonds coopératif local d'investissement dans la transition écologique 59

139. Créer une plateforme de développement de projets 59

140. Développer un service public de la donnée et du numérique 60

141. Créer un espace partagé autour de la fabrication 60

RENFORÇONS L'ATTRACTIVITÉ DU CŒUR DE VILLE 61

142. Porter le centre-ville 61

143. Valoriser le centre-ville et le faire connaître 61

144. Créer une foncière immobilière 62

145. Étendre le dispositif de Générateur et renforcer son volet fiscal 62

146. Rééquilibrer le stationnement de centre-ville 62

147. Terminer la transformation des Halles Saint-Louis 62

DÉFINISSONS UN **NOUVEAU PACTE PRODUCTIF** BRESTOIS 63

148. Poursuivre et amplifier l'appel à projets « Réussir les transitions » 63

149. Engager une politique de rénovation des zones d'activités 63

150. Élaborer un schéma des achats publics responsables 63

151. Rendre accessible la commande publique aux entreprises locales 63

CONTINUONS DE FAIRE DE BREST **UNE VILLE OUVERTE SUR LE MONDE**, ACCESSIBLE ET ATTIRANTE 64

ASSURER COLLECTIVEMENT L'ACCESSIBILITÉ DE NOTRE TERRITOIRE 64

152. Obtenir un plan d'investissement, de financement et un calendrier pour mettre Brest à 3h de Paris et 1h30 de Rennes 64

153. Inscrire le port de Brest réseau transeuropéen de transport 64

154. Soutenir la création en 2021 de la Société Portuaire 65

155. Équiper le port d'un élévateur à bateaux 65

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME 65

156. Initier une stratégie de développement touristique 65

157. Accompagner la montée en puissance du bureau des congrès 65

158. Rénover l'office du tourisme 65

159. Étudier la modernisation de Brest Expo 66

160. Engager la métamorphose d'Océanopolis 66

161. Créer un parcours Océans pour valoriser la vocation touristique et maritime de Brest 66

162. Créer des parcours urbains et d'interprétation 66

163. Mettre en lumière le port urbain 66

CONTINUONS D'AFFIRMER L'IDENTITÉ EUROPÉENNE DE BREST 66

164. Mettre en œuvre le plan d'action de la Stratégie métropolitaine européenne de territoire 66

165. Devenir le fer de lance de la promotion de la citoyenneté européenne 66

CONNEXION
MONOPRIX
PHARMACIE

BREST, LE QUOTIDIEN AU CŒUR : POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS CONVIVIALE, INCLUSIVE ET AGRÉABLE À VIVRE

Être bien dans sa ville implique de renforcer le partage, les échanges, les constructions collectives et les transmissions entre les habitantes et les habitants et entre les générations. Une des missions essentielles d'un maire est en effet d'agir sur le quotidien des habitantes et des habitants de sa commune : l'effet des politiques municipales ou métropolitaines est directement ressenti par celles et ceux pour qui elles sont pensées et mises en œuvre. En ce sens, il revient au maire et à l'équipe municipale de construire avec les acteurs de la ville des réponses concrètes aux difficultés et attentes de tous les jours de ses concitoyens.

Une ville plus agréable à vivre, c'est une ville où l'on vit ensemble et où on partage des moments forts dans des lieux ou lors d'évènements fédérateurs : les Ateliers des Capucins, la place de la Liberté, les Jeudis du port, les fêtes maritimes, etc. C'est également une ville plus respirable et plus respectueuse de la biodiversité et de ses espaces naturels. Parmi les éléments concourant à une meilleure qualité de vie, la présence d'espaces verts de proximité, de parcs et de jardins publics accessibles est plébiscitée.

DONNONS **UN NOUVEAU SOUFFLE** À NOS QUARTIERS

Brest poursuit sa transformation urbaine et porte de longue date une attention particulière à tous ses quartiers, notamment à ceux qui rencontrent des difficultés. Nous avons obtenu que deux nouveaux quartiers puissent faire l'objet du Nouveau programme national et régional de renouvellement urbain (NPNRU) : Bellevue et Recouvrance.

Deux quartiers mais une seule ambition qui anime la Ville comme la Métropole : améliorer au quotidien la vie des Brestoises et des Brestois. 222 millions d'euros seront mobilisés pour revaloriser ces quartiers afin de les rendre encore plus attractifs.

Les habitants et les acteurs locaux sont riches d'envies et d'initiatives qu'il faut accompagner ; c'est là une chance de faire naître des synergies, au bénéfice des quartiers. Une chance, car la solidarité qui s'exprime au travers de cette co-construction de projet est un levier puissant de cohésion sociale.

Enfin, bien vivre à Brest dans son quartier, c'est vivre dans un environnement de qualité. Nous porterons attention à la qualité de la voirie et des trottoirs dans les quartiers. Nous maintiendrons le niveau de propreté de nos rues et nous serons attentifs à l'entretien de tous ces espaces verts qui, sans être des parcs et des jardins, sont nombreux à Brest. Nous le ferons pour que ceux-ci contribuent à la biodiversité des quartiers et rendent ceux-ci plus agréables en toutes saisons. Enfin concernant l'éclairage par la modernisation des équipements et tout en réduisant les consommations électriques, nous améliorerons l'ambiance lumineuse des quartiers afin qu'en tous lieux de ceux-ci, chacune et chacun s'y sentent en sécurité.

1 IMAGINER LE BELLEVUE DE DEMAIN

Quatre grandes orientations urbaines guident le projet :

- → Les vallons de la Penfeld, support de vie sociale, d'identité positive ;
- → L'avenue Victor le Gorgeu, colonne vertébrale et boulevard urbain ;
- → Les plateaux, desservis demain par le tramway, habités et résidentialisés ;
- → Un développement économique intégrant une économie endogène.

Le projet prévoit des interventions au sein de trois secteurs prioritaires :

- → Secteur Bergot – Provence – Quizac : polarité d'entrée de quartier ;
- → Secteur Napoléon III – Kergoat – Kerhallet : polarité de centralité ;
- → Secteur Kerbernier – Langevin : polarité Cœur de Campus.

Demain, à Bellevue, un tramway traversera le quartier en son cœur, le Campus sera redessiné, le quartier de Kerbernier transformé (297 logements déconstruits, 417 réhabilités).

À Kerbernier les nouveaux espaces, libérés à la suite des déconstructions, seront l'occasion de développer une offre de logements diversifiée (accession sociale, accession libre, etc.). Ce sera une opportunité de développer un parcours résidentiel pour les locataires du parc social mais également pour l'arrivée de nouveaux habitants. L'intervention de l'Office Foncier Solidaire que nous proposons de créer pourra être envisagée. En parallèle, une nouvelle offre d'habitat verra donc le jour (180 nouveaux logements) et nous reconduirons l'effort auprès des copropriétés privées des années 60/70 dans la transition énergétique.

Des interventions sur les espaces publics se tiendront : la place de Metz dont

nous avons commencé les travaux (voirie, stationnements, cheminements, containers enterrés, espaces verts), la place Napoléon III, le centre commercial Quizac et le secteur du Bergot également. Cœur du quartier, la place Napoléon III accueillera le projet Disrupt Campus, programme de formation à la conduite de projets d'innovation proposé par l'UBO Open Factory, et la licence Art de l'UBO.

Nous procéderons à la réhabilitation des écoles publiques Langevin, Aubrac, Quizac, ainsi qu'à celle des gymnases Lanrédec, Traon Quizac, Dupouy, Provence et Bellevue.

Nous proposons enfin la création du pôle Bellevue, pôle de service aux habitants, autour de la reconstruction du centre social, de la médiathèque municipale, de locaux pour la mission locale et pour initier de nouvelles dynamiques associatives.

2 CONSTRUIRE LE GRAND RECOUVRANCE

Le projet se fixe trois grandes orientations urbaines :

- Ouvrir et articuler le quartier avec les rives de la Penfeld, le secteur des Capucins et le parcours d'interprétation du patrimoine et renouveler l'identité du quartier des Yannicks ;
- Améliorer l'attractivité résidentielle et « l'envie de quartier » en améliorant les services à la population ;
- Recomposer les espaces et conforter un vrai lieu de vie.

Le projet prévoit des interventions au sein de quatre secteurs prioritaires :

- Secteur Quéliverzan : polarité d'entrée nord du quartier ;
- Pôle Vauban : actualisation de l'offre de services aux habitants ;
- Secteur Halles-Maissin-Prat Lédan : redynamisation économique et sociale ;
- Place de Recouvrance : entrée emblématique de la rive droite.

Nous intégrerons pleinement le Grand Recouvrance dans la démarche « Cœur de métropole ».

Nous renforcerons la présence du service public local et de la vie associative avec le pôle Vauban dans un projet unique de renforcement de la dynamique de quartier : reconstruction du Patronage Laïque de Recouvrance, réflexion sur l'école publique, construction de locaux associatifs, de la crèche municipale, d'une crèche associative immersive bilingue, d'un lieu d'accueil parents enfants, et d'un lieu pour les assistantes maternelles (PMI) de ce secteur de la ville.

Nous procéderons à la réhabilitation de 400 logements de BMH (Quéliverzan) et à la déconstruction de la barre (100 logements d'insertion) de la rue de Maissin. Nous développerons une nouvelle offre d'habitat sur l'îlot Nungesser et poursuivrons l'accompagnement sur l'habitat privé.

Nous accompagnerons le développement des halles, nous terminerons l'aménagement de la Place Le Saëc devant les halles afin de prendre en compte les difficultés de sécurité au quotidien. Nous porterons attention à la Place de Recouvrance. Nous stimulerons l'installation d'activités en pieds d'immeubles en nous appuyant sur le dispositif de Générateur que nous avons mis en œuvre dans le Haut Jaurès et qui porte aujourd'hui ses fruits.

3 LANCER UN NOUVEL APPEL À PROJET POUR PONTANIOU

Les actions de ces derniers mois et les échanges nourris dans le cadre des concertations ont permis de faire découvrir et reconnaître les grandes qualités patrimoniales de l'ancienne prison de Pontaniou et l'importance de son lien avec l'histoire de Brest depuis sa construction.

Ce bâtiment est par ailleurs un lieu charnière entre les Ateliers des Capucins et l'opération de renouvellement urbain que nous avons engagée à Recouvrance.

Nous engagerons un nouvel appel à projet pour donner à ce lieu un nouvel usage dans la ville et le quartier de Recouvrance, avec la triple dimension historique, touristique et d'attractivité. Cet appel à projet sera l'occasion, dans le prolongement des concertations déjà menées, de construire de nouvelles formes de participation des habitantes et habitants.

4 DONNER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À LAMBÉZELLEC

Le quartier de Lambézellec est aujourd'hui en mutation et connaîtra demain de nouvelles transformations. Pour conduire ces changements, du vallon de Kérinou au bourg, en lien avec l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et le projet de contournement Nord/Ouest, nous porterons une analyse urbaine fine sur ce quartier. De cette expertise émaneront des propositions d'action avec une attention renforcée sur le commerce et l'habitat du secteur de Kérinou. En ce qui concerne le projet de contournement, nous sommes conscients que le respect de la biodiversité est un impératif. Nous nous engageons donc à privilégier les solutions alternatives au passage par la vallée du Restic.

5 BIEN VIVRE DANS LE QUARTIER DE L'EUROPE

La création au début des années 2000 du quartier de l'Europe, avec une mairie dédiée, a montré tout l'intérêt de la présence du service public local de proximité. Nous poursuivons donc notre engagement : crèche municipale de l'Europe en cours de reconstruction et d'agrandissement, rénovation des vestiaires et sanitaires de l'ASB, modernisation du complexe sportif du Petit Kerzu et des équipements sportifs de Kérichen en lien avec le projet important de la Région Bretagne de rénovation de la cité scolaire), agrandissement et mise en accessibilité de de la Maison des associations de Pen ar Créac'h. Tout cela concourt à permettre à toutes et tous de bien vivre dans ce quartier et de s'y investir dans des projets collectifs. Nous y porterons attention, comme nous sommes attentifs à ce que cette vie de quartier soit vivante partout dans la ville.

6 CONSTRUIRE UNE MAIRIE DE QUARTIER DÉFINITIVE À SAINT-PIERRE

La création du quartier de Saint-Pierre avec une mairie dédiée a montré tout son intérêt dans le renforcement du lien entre le service public local et les habitantes et habitants. Ainsi le rôle des mairies de quartier comme pôle ressource pour toutes et tous sera conforté et amplifié. Une attention sera portée aux personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches en ligne vis-à-vis des autres services publics. Depuis la création du quartier, la mairie de quartier de Saint-Pierre est hébergée dans des locaux provisoires. Nous construirons une mairie adaptée aux nouveaux enjeux de proximité et de liens avec les habitantes et habitants de ce secteur de la ville. Cette nouvelle mairie permettra de proposer une salle de cérémonie de qualité ainsi qu'une salle de réunion ouverte et disponible.

7 RENFORCER SAINT-MARC COMME QUARTIER DE VIE AU QUOTIDIEN, D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La rénovation d'Océanopolis et de ses abords, le renforcement des équipements du centre nautique du Moulin Blanc, la construction d'une école publique neuve à Kerisbian, les nouvelles activités économiques créées à partir du nouveau polder, notre projet pour le Moulin Blanc, le réaménagement de l'îlot Tunisie Verdun pour offrir de nouvelles opportunités d'habiter à Saint Marc, viendront renforcer l'attractivité de ce quartier.

8 POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENCLENCHÉE POUR LE HAUT-JAURÈS

Nous poursuivrons la dynamique enclenchée au-delà de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat-renouvellement urbain (OPAH-RU) qui prendra fin en 2021. Une deuxième OPAH-RU sera envisagée (2021-2026).

9 PORTER UN REGARD PARTICULIER SUR CERTAINS SITES

Naturellement, nous poursuivrons le développement du plateau des Capucins et de l'îlot Nungesser en y accueillant des programmes à haute valeur d'usage et architecturale.

Mais nous nous devons aussi d'accompagner les sites « mutables » en centralité : micro-quartier de Cerdan-Courbet-République, îlot de la rue de Lyon (Brest centre), de Menez Bihan (Lambézellec), de Tunisie Verdun (Saint-Marc), secteur Kerber (Saint-Pierre)...

Enfin, les entrées de nos quartiers et les anciens faubourgs feront l'objet d'un regard particulier. Les rues comme Anatole France, Verdun ou Robespierre possèdent un patrimoine bâti intéressant mais peu valorisé aujourd'hui.

RENFORCER LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ À DESTINATION DE NOS QUARTIERS

La solidarité est depuis longtemps une priorité pour la Ville. Elle se décline dans toutes les politiques municipales. Redonner du souffle à nos quartiers, cela passe aussi par des politiques de solidarités toujours plus ambitieuses.

10 LANCER UN « PLAN EMPLOI QUARTIERS »

En lien avec Défis Emplois et la Mission locale, nous agissons au quotidien pour favoriser l'emploi et la formation des jeunes et des personnes éloignées du marché du travail. Nous sommes également engagés dans de nombreuses initiatives portées par les associations et partenaires qui visent à informer sur les métiers et les formations. Créé durant ce mandat, l'espace orientation métier au sein de la Médiathèque des Capucins, lieu ressource et d'information, rencontre un vrai succès.

Cependant, alors que certaines entreprises ou secteurs d'activité ne trouvent pas les ressources humaines qui leur sont nécessaires, certains de nos quartiers sont plus fortement touchés par le chômage.

Avec l'ensemble des acteurs de l'insertion professionnelle de l'emploi et des entreprises du territoire, il convient de renforcer nos actions en faveur de l'emploi dans les quartiers.

Nous proposons donc de lancer un « Plan Emploi Quartiers » en partenariat avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion, et les entreprises du territoire. Il s'agira de mobiliser les acteurs pour repérer des candidats compétents et disponibles pour occuper un emploi rapidement, de rapprocher les profils repérés et les entreprises en recherche de collaborateurs, de mener des actions afin d'améliorer l'information dans les quartiers sur les métiers et sur les offres d'emploi, de tenir régulièrement des Job dating dans les quartiers en présence d'entreprises qui recrutent.

11 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU ASSOCIATIF D'ÉPICERIES SOLIDAIRES DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS

En lien avec les associations caritatives de notre ville, le centre communal d'action sociale (CCAS) et les universités et grandes écoles, nous souhaitons accompagner fortement l'implantation d'épiceries solidaires dans les différents quartiers. Le but est de permettre de récupérer les invendus des industries de l'agroalimentaire, des grandes surfaces, des marchés et de la restauration collective pour mettre à disposition des produits de bonne qualité pour des habitants ayant des difficultés sociales. Ces épiceries fonctionneront notamment à destination des étudiants en difficulté financière qui pourront y trouver des produits à bas prix et de qualité.

Une première expérience sera bientôt menée dans le quartier de Bellevue, nous souhaitons amplifier cette dynamique et impliquer le plus possible les acteurs du territoire pour en faire une politique forte de solidarité.

Ces épiceries solidaires seront installées au même endroit ou à proximité immédiate des ressourceries dont nous proposons également la création.

12 ÉTENDRE LES FONDS D'INITIATIVE CITOYENNE DANS TOUS LES QUARTIERS

Nous étendrons à tous les quartiers des fonds d'initiative citoyenne, visant à financer les initiatives des habitants pour la vie de leur quartier. L'attribution de ces fonds sera gérée par les maires de quartier, les conseillers de quartier et les conseillers citoyens.

Les conseils citoyens dont nous proposons la création seront donc directement associés à la gouvernance de ces fonds.

13 CONFORTER L'OFFRE COMMERCIALE ET DE SERVICES EN CENTRE-VILLE ET DANS LES QUARTIERS

La périphérie de notre ville attire de plus en plus de professions qu'il est très important de pouvoir garder en centre-ville en raison des services qu'elles rendent à la population et de la source d'attractivité qu'elles représentent (professions médicales et paramédicales, professions juridiques, supermarchés bio, etc.).

La délocalisation en périphérie de ces activités court-circuite et affaiblit notre centre-ville, les centre-bourgs de nos quartiers et ceux des communes de la métropole. Nous ferons en sorte que nos réglementations, et notamment notre PLU, soient suffisamment complets pour préserver nos centralités.

14 INSTALLER DE NOUVEAUX JARDINS PARTAGÉS ET DES JARDINS OUVRIERS DANS LES QUARTIERS

Moteur du vivre-ensemble et élément supplémentaire pour consolider la filière alimentaire locale, nous projetons d'augmenter de manière significative le nombre de jardins partagés et de jardins ouvriers sur le territoire d'ici 2026.

FABRIQUONS ENSEMBLE LE BREST DE DEMAIN

Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés dans la fabrication urbaine citoyenne. La ville est un espace politique qui doit permettre à chacun d'être écouté et respecté. Nous affirmons ainsi que la ville est plus intelligente quand elle s'imagine avec ses habitants et ses usagers dans un dialogue fécond et construit. Il nous semble alors évident que tout un chacun puisse exprimer ses besoins, ses aspirations, ses préférences relatives à l'aménagement et à la programmation des espaces dans lesquels il vit, qu'ils soient publics, semi-privés ou privés. La ville est notre environnement naturel et nous avons tous un rôle à y jouer.

FAIRE LA VILLE AVEC ET POUR LES HABITANTES ET LES HABITANTS

Associer en amont la population à la construction d'un projet permet d'expertiser les usages et d'affiner le projet. Plus de 1500 personnes ont participé à la première phase d'élaboration du plan-guide « Cœur de métropole » que nous avons initié ; 1000 citoyens à la construction du nouveau programme de renouvellement urbain sur les quartiers de Recouvrance et de Bellevue ; plus de 500 habitants du Haut de Jaurès se sont impliqués dans la réflexion engagée sur le projet urbain. Les temps d'appropriation se sont multipliés (résidences, séminaires, ateliers, balades urbaines, diagnostics en marchant, workshops d'étudiants, design de service, etc.).

Notre équipe vous propose de poursuivre cette dynamique, de dessiner l'avenir ensemble et de faire vivre cette co-production au sein de la Maison des projets localisée dans les Ateliers des Capucins.

L'action publique doit se donner, plus que jamais, une nouvelle capacité à initier des coopérations entre les acteurs, à stimuler le partage d'expériences, à mettre en lumière les projets exemplaires. Entre le rôle de révélateur et d'incubateur, les collectivités doivent accompagner le passage de l'envie au projet. Déclencher des expérimentations, stimuler la créativité locale et créer « des possibles » permettant de dessiner la ville de demain.

En ce sens, nous souhaitons soutenir les micro-projets de valorisation du cadre de vie, stimulés par des appels à manifestation d'intérêt (AMI), des appels à projets, par le budget participatif, qui assembleront les pièces du puzzle urbain brestois. Nous pourrions par exemple :

- **Accompagner le retour de la nature dans les secteurs constitués de patrimoine reconstruit ;**
- **Amplifier l'adaptation des copropriétés des années 50 (secteur Siam) à la transition par un appel à projet. Deux copropriétés par an feront l'objet d'opérations témoin à la rénovation (immeuble à haute valeur d'usage par le traitement extérieur et intérieur, l'accessibilité, l'isolation, l'acoustique, etc.) ;**
- **Imaginer un éco-village en centralité urbaine (site de Kertatupage quartier de Kerichen) ;**
- **Lancer une nouvelle formation-action sur l'habitat participatif ;**
- **Dessiner du mobilier urbain pour la Place de la Liberté ;**

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE BREST

Cette démarche, que nous avons lancée en novembre 2018 avec l'ouverture de la Maison des projets aux Ateliers des Capucins et en missionnant un cabinet d'architectes-urbanistes, avait pour objectif de dessiner et imaginer l'avenir urbain du cœur de Brest.

Les enjeux qui sous-tendent ce processus d'élaboration sont majeurs : affirmer le rôle éminent du cœur de métropole (la Penfeld et ses vallons, le centre reconstruit, Recouvrance, la gare et le port de commerce), conforter notre cœur urbain dans son rôle de pôle urbain métropolitain dense, poursuivre la construction de notre image à

l'extrême ouest européen, construire un projet urbain singulier, lisible et visible, donner envie de venir y habiter, y travailler, s'y cultiver encore plus, souligner et renforcer la qualité de vie. Tous ces enjeux devant en outre être pensés sous le prisme de la transition sociale, écologique et économique.

Ce projet de valorisation de la ville reconstruite est constitué de multiples actions visant à la transformation des tissus urbains (bâti, espaces publics et cours intérieures des îlots).

Il repose sur une stratégie en cinq temps :

- **augmenter l'attractivité résidentielle en investissant sur la qualité du bâti, ses performances, son potentiel de transformation ;**
- **mixer les fonctions et les activités du centre urbain et adapter ses bâtiments ;**
- **augmenter les espaces perméables et gérer les eaux pluviales en surfaces ;**
- **retrouver la nature en ville en requalifiant les espaces publics et les cœurs d'îlots ;**
- **dessiner l'espace pour impulser de nouveaux modes de déplacement et améliorer la qualité des espaces ouverts et publics.**

15 VALORISER LES CORNICHES

Il s'agit de donner corps à la ville « civile » en surplomb du fleuve, en miroir à la base navale. Le système de corniche s'inscrit dans un parcours large de la ville à ses plages (Maison Blanche et Moulin Blanc). Ces espaces doivent être réfléchis d'abord à travers le prisme des mobilités douces. Elles doivent être également pensées dans les épaisseurs (vers les rues qui y amènent) et s'accrochent par des rampes (Messiliau, rue Postrein-Lapierre, du Merle-Blanc), des escaliers, des banquettes, des ascenseurs. Redonner une place centrale à la Penfeld, c'est donc d'abord travailler sur le lien entre la ville et les espaces non utilisés par la Marine nationale.

16 CRÉER UNE GARE-BELVÉDÈRE OUVERTE SUR LE PORT ET LA RADE

Bien au-delà de leur fonction d'infrastructures de transport, les gares sont désormais envisagées comme des pôles d'échanges multimodaux mais aussi comme des centralités urbaines et commerciales.

Dans cette optique, l'ensemble ville-gare-port doit être considéré d'un seul tenant. La connexion entre la ville haute et la ville basse apparaît donc primordiale. Nous nous engageons dans le prochain mandat à imaginer et réinventer cet espace urbain stratégique pour notre ville et métropole.

En vue de favoriser les liaisons piétonnes entre le port et le centre-ville, nous proposons notamment la création d'un ascenseur urbain dans le secteur Carène/gare.

17 REDONNER À LA PLACE DE LA LIBERTÉ SA FONCTION D'AGORA

La place de la Liberté n'est pas n'importe quelle place : c'est l'espace central de la ville de Brest. Elle porte une forte symbolique auprès des Brestois et Brestoises, mais pas que, puisqu'elle rayonne au-delà de Brest. En effet, selon les événements qui s'y déroulent (foire Saint Michel, marché de Noël, etc.) elle attire les métropolitains, voire les Finistériens.

Après l'aménagement des terrasses et la mise en lumière de la place, il conviendra de travailler le changement de sol et de mobiliers, d'imaginer le devenir du square Mathon et d'y programmer encore plus d'animations. Par ailleurs, afin de poursuivre notre engagement à redonner toute sa sérénité à la vie au quotidien sur cette place, une des équipes de médiation urbaine sera dédiée et présente en permanence sur cet espace, en complémentarité avec les autres intervenants publics, notamment la brigade de tranquillité urbaine dont nous proposons la création.

RÉVÉLER LA VILLE PAYSAGE

La ville de Brest et sa métropole s'engagent au quotidien pour préserver le capital écologique et paysager du territoire, véritable écrin de verdure et de biodiversité : Brest métropole est ainsi occupée par 870 hectares d'espaces verts et près d'un tiers de la ville de Brest est un espace de nature. Brest est la 6e ville la plus végétale de France, avec 41 % de couvert végétal en ville. Il y a même 30 jardins partagés sur Brest métropole.

Pourtant, selon une étude réalisée par l'agence d'urbanisme ADEUPa, 51 % des habitants de Brest métropole estiment que la nature n'est pas vraiment présente en ville à Brest et 88 % des habitants du centre-ville brestois expriment ce sentiment.

Ce paradoxe semble s'expliquer par une tendance à généraliser à l'échelle de la métropole la perception minérale de l'hyper centre-ville. Il exprime néanmoins clairement que les habitantes et les habitants de Brest métropole souhaitent plus de nature pour pallier le manque visible en centre-ville, qui impacte l'image métropolitaine globale.

En tout état de cause, le développement de la nature en ville correspond à une attente forte des citadins : elle participe de la valorisation des territoires, elle contribue à accueillir la biodiversité urbaine, elle permet à toutes et tous de s'oxygéner, procure du bien-être dans la ville. Enfin, elle favorise la réduction des îlots de chaleur, l'atténuation du bruit, mais aussi l'amélioration de la qualité de l'air comme de l'eau.

18 VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Brest possède une topographie et un patrimoine naturel extraordinaires qui restent à réinventer. Il s'agit dès lors de réinterroger la relation de notre ville à la nature : Brest jouit d'une forte arborescence grâce à la Penfeld et à ses vallons, d'une vraie diversité de sites verdoyants mais ces espaces souffrent d'une fragmentation qui nuit à la perception de la nature en ville. Les cheminements piétons et cyclistes sont morcelés et interrompus régulièrement, notamment par les passages routiers ou les parkings. Nous souhaitons donc créer des continuités vertes, en reliant les espaces verts par des cheminements végétalisés piétons et cyclables. Cela permettra de favoriser la biodiversité mais aussi d'améliorer notre qualité de vie.

Nous proposons de repenser les vallons, de les connecter afin d'en faire un véritable réseau métropolitain et de leur donner une identité singulière.

Cette interconnexion permettra de :

- retrouver un fonctionnement en aber du parc des rives de Penfeld et d'y intégrer l'île Factice en continuité paysagère ainsi que de thématiser les vallons du quartier de Bellevue ;
- créer une vraie connexion entre le vallon de Kervallon et les quartiers en proximité ;
- renaturer le vallon de Kérinou et de repenser son fonctionnement hydraulique ;
- révéler les vallons de Saint-Marc (signalétique, livrets parcours…).

Dans cet esprit, nous proposons de lancer un plan stratégique de valorisation des falaises (de la ville basse au Moulin blanc). De nombreuses villes portuaires aimeraient pouvoir bénéficier d'une interface aussi naturelle – dans les différentes acceptions du terme – que celle qu'offre à Brest avec l'ancienne falaise côtière, située entre la ville et le port.

Cette longue frange de coteaux abrupts, ponctuellement entaillée de vallons (Forestou, Dour Bras, Dour Menez, Stang Alar), surplombe le port. Cette interface naturelle doit être travaillée dans sa continuité et comme élément de liaison entre la ville haute et la ville-port.

Nous pourrions ainsi :

- renforcer la qualité paysagère et relier les espaces verts de l'ancienne frange ;
- régénérer qualitativement la rue Amiral Troude ;
- poursuivre l'aménagement en jardin de la falaise Poullic-al-Lor ;
- traiter la friche de l'ancienne usine à gaz et secteur d'entrée de ville ;
- rétablir le sentier côtier dans un parcours plus direct et attrayant (GR34).

19 CRÉER PLUSIEURS ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ

Nous proposons de créer plusieurs îlots de verdure et de biodiversité à Brest d'ici à la fin du prochain mandat.

Le premier d'entre eux pourrait être créé sur le terrain de la Caserne du 2e dépôt (Plateau de Pontaniou), que nous achèterons à l'État qui n'en a plus l'usage. Mais nous pourrons aussi en imaginer d'autres dans de nombreux autres quartiers, en concertation avec les habitantes et les habitants. Nous lancerons un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création d'un îlot vert dans le secteur de Siam.

Ces espaces pourront être des vitrines extérieures du conservatoire botanique grâce à un partenariat, des lieux d'échange avec le service Espaces Verts de la métropole qui pourra implanter sur l'un d'eux une serre pédagogique ainsi qu'une grainothèque pour sensibiliser petits et grands à la nature par le biais de nombreux ateliers manuels (ateliers découverte sur le thème de l'observation de la faune et de la flore pour les scolaires et les familles) et pour encadrer et accompagner les Brestoises et les Brestois qui prennent soin des jardins partagés.

Un partenariat sera également établi avec la ferme urbaine pédagogique dont nous proposons la création, afin de faciliter le travail pédagogique et de créer des ponts entre ces projets.

20 RENATURER LA VILLE

La renaturation de la ville permet l'aménagement de paysages plus ou moins artificialisés. Elle permet à la fois de réguler et de perméabiliser le tissu urbain existant, elle constitue également un levier d'attractivité résidentielle et un support de création de lien social.

Nous souhaitons permettre aux habitantes et aux habitants de rendre leur ville plus verte en contribuant directement à la biodiversité et à l'embellissement des espaces publics grâce à des permis de végétaliser.

Finalement, planter au coin de sa rue, c'est apporter sa pierre à l'édifice : une ville est belle si ses rues le sont aussi.

La ville paysage concerne aussi les micro-paysages du quotidien. Chaque intervention sur l'espace public pourra être l'occasion de répondre à l'attente sociale de plus de nature. Par exemple, réaménager une rue peut permettre d'augmenter les espaces perméables et donc la végétalisation. Nous souhaitons donc réintroduire plus fortement le végétal sur l'espace public (rues et places).

Nous pourrons aussi imaginer de planter des « forêts urbaines participatives » dans les cours de récréation de certains établissements publics scolaires de la ville, voire lancer des projets « Minibigforest » de plantation et de gestion collective et participative d'une petite forêt urbaine avec les élèves, les enseignants et les parents volontaires : analyse des sols, définition des parcelles, sélection des essences, aménagement de la parcelle, préparation des sols, plantation des arbres, maintenance du site, ateliers pédagogiques en classe, etc. La place de l'arbre en ville devra être valorisée, au regard de sa capacité à piéger le carbone, à rafraîchir l'air et de l'amélioration qu'il apporte à la qualité de vie.

Les toitures de nos bâtiments représentent aussi des surfaces planes importantes de nos territoires. Nous souhaitons donc les investir pour les végétaliser afin de multiplier les espaces de biodiversité en ville. De nombreuses espèces qui tendent à se raréfier (insectes et oiseaux notamment) trouveront là des lieux de vie.

Par ailleurs, végétaliser les toits sur l'espace portuaire permettra d'offrir un regard nouveau sur une ville port très minérale et qui présente la caractéristique d'être implantée en contrebas de la ville haute, qui la surplombe de quelques dizaines de mètres. Ses infrastructures et divers ensembles immobiliers s'affichent donc amplement

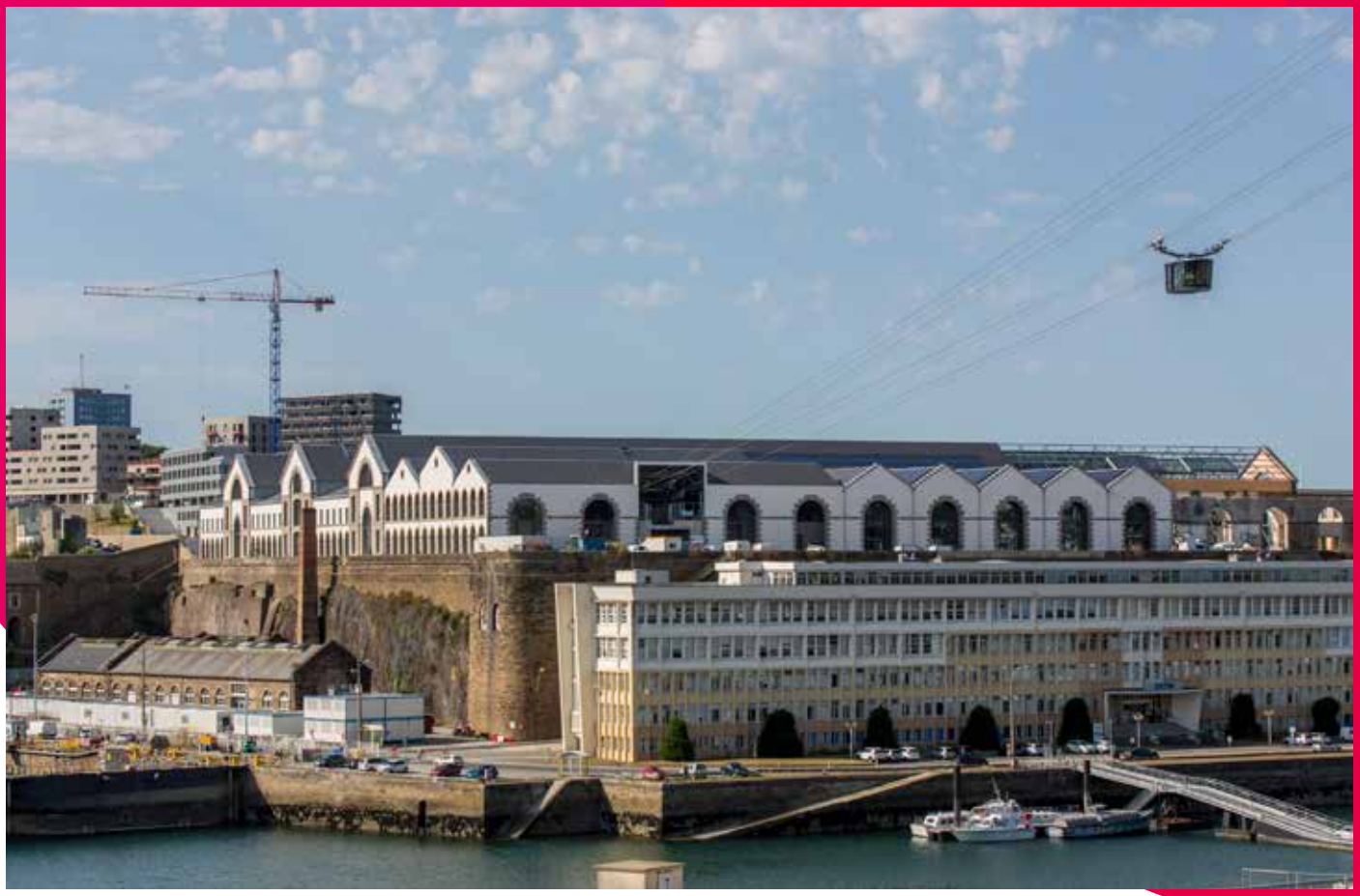

aux regards. La végétalisation des toits prend dès lors tout son sens et offrira à la vue des Brestoises et des Brestois un ensemble visuel harmonieux.

Nous inciterons les propriétaires et syndic de copropriétés à végétaliser toits et façades afin de casser l'image minérale.

Enfin, nous proposons également d'engager la végétalisation des toits des abribus, afin de contribuer à la protection de la biodiversité et au développement de la nature en ville.

21 MESURER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Nous mettrons en place un réseau de capteurs citoyens en mettant à disposition des habitants volontaires de la métropole un kit de mesure à la manière du dispositif Ambassad'Air et coordonné avec AirBreizh. Dans ce cadre et en lien avec le Plan Climat Air Energie, un seuil d'alerte pourra être défini à partir duquel chacun.e sera incité.e à utiliser un autre moyen de transport que sa voiture individuelle.

22 VALORISER NOTRE PAYSAGE URBAIN, PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL

Notre ville jouit d'un site splendide. Comment rendre le cœur de métropole encore plus « magnétique » ? Les interfaces ville/rade et ville/Penfeld doivent être sublimées. Depuis la réhabilitation des Capucins avec l'ouverture des balcons sur Penfeld ce sont autant de points de vue qui s'en trouvent valorisés. Ces corniches ouvertes aux paysages participent à la mise en scène de la ville. Ce sont autant de sites à accompagner et réinterpréter.

Plusieurs points de vue sur notre ville permettent de prendre de la hauteur. Nous proposons à cet égard de retravailler les belvédères, les points de vue et ainsi de :

- faire du Pont de l'Harteloire un promontoire, un élément du parcours de mobilité douce ;
- ouvrir le mur d'enceinte de la base navale, par percées, en partie sud Recouvrance ;
- supprimer les grilles sur le boulevard Jean Moulin ;
- dégager le parvis de la Gare pour obtenir un regard maritime.

Faire la ville, c'est agir ensemble. La mise en couleur du bâti urbain en est une illustration. Le dispositif « objectif couleur » sera amplifié et les secteurs stratégiques réétudiés. Quelques pistes néanmoins, à travers une action forte sur les façades emblématiques : rue de Pontaniou, Jean Moulin, Gambetta, etc. Un plan couleur sera élaboré.

23 HUMAINS ET ANIMAUX : VIVRE ENSEMBLE DANS LA VILLE

Les animaux de compagnie apportent énormément aux habitantes et aux habitants de Brest qui en possèdent. Nous souhaitons que ces compagnons de la vie de tous les jours puissent profiter de la ville en toute quiétude, mais également que les règles élémentaires de civisme et de bon sens soient respectées par leurs propriétaires afin de préserver notre cadre de vie commun.

Sensibles au bien-être animal, nous continuerons de mettre en œuvre une gestion non létale des populations de chats et de chiens errants. Dans le même sens, nous continuerons de mener des campagnes de stérilisation, de vaccination et d'identification dans l'intérêt des animaux ainsi que dans un but de salubrité publique avec remise en liberté des chats sur leur lieu de vie.

Nous poursuivrons notre soutien financier aux refuges présents sur notre territoire afin de leur permettre de soigner les animaux et de les maintenir dans l'attente de leur adoption dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de leur espèce.

Enfin, nous créerons un poste de conseiller municipal spécialement délégué à la condition animale en ville.

POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE L'HABITAT AMBITIEUSE

L'habitat ne saurait se résumer au seul logement. Habiter c'est bâtir, occuper, traverser, investir, etc. Les enjeux de la politique de l'habitat sont transversaux et complexes (démographiques, d'aménagement du territoire, de qualité de vie, de confort et de bien vivre ensemble, etc.).

Notre politique en la matière porte ses fruits : l'embellie démographique de la ville de Brest et de la métropole se confirme et devrait durer, grâce notamment à la politique volontariste d'attractivité résidentielle et de rééquilibrage territorial. 1300 logements par an ont été autorisés en moyenne sur ce mandat dont plus de 70 % en renouvellement urbain. Le marché de l'immobilier de Brest est équilibré, sain et dynamique. Parce que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies, avec le retour du dispositif PINEL et l'arrivée du dispositif Denormandie pour investir dans le parc ancien, nous nous engageons à poursuivre l'effort sur le principe de co-construction avec nos partenaires opérationnels afin de répondre aux besoins de chaque habitant et de chaque ménage.

Nous soutiendrons fortement le logement social comme nous l'avons toujours fait. Nous serons donc aux côtés de Brest Métropole Habitat et des autres opérateurs de logements sociaux pour que l'augmentation du nombre de logements à Brest se traduise aussi par l'augmentation de l'offre sociale de logements.

24 CRÉER UN OFFICE FONCIER SOLIDAIRE

L'OFS est un nouvel acteur de l'habitat et du foncier dont l'objet est de constituer un parc pérenne d'accession à la propriété ou à la location à destination des ménages modestes. Ce puissant levier de mixité sociale nous permettra d'amplifier notre stratégie sur l'offre de logements à coût abordable dans nos quartiers.

Il contribuera à pérenniser l'offre dans le secteur du logement social, à renforcer l'accession à la propriété à coût abordable, à accélérer la réhabilitation du parc privé et améliorer la qualité résidentielle des quartiers.

25 RÉNOVER LES LOGEMENTS CONSTRUITS APRÈS-GUERRE EN CENTRE-VILLE

Parce que la ville de Brest et la métropole ne peuvent y parvenir seules, ni financièrement, ni techniquement, nous devons ensemble relever le défi de la réhabilitation thermique. Tout projet de travaux sur un bâti (réhabilitation, extension, réaménagement, requalification de façades, réfection de toiture…) doit être l'opportunité de questionner sa performance énergétique. Programmer une rénovation durable de son patrimoine, c'est lui rendre de la valeur immobilière par un gain de confort, lui redonner une place sur le marché immobilier. C'est la ville dans son entièreté qui gagne en qualité.

Une politique de long terme est à construire pour répondre au risque de déclassement du parc collectif privé des années 50. Fort de dizaines de milliers de logements, ce parc dispose de réels atouts mais connaît un vieillissement et des modes constructifs à l'époque peu exigeants. Afin d'enclencher un effet d'entraînement, nous proposons d'accompagner chaque année deux copropriétés qui feront l'objet d'une rénovation complète (immeuble à haute valeur d'usage par le traitement extérieur et intérieur, l'accessibilité, l'isolation, l'acoustique…).

26 CRÉER UN ÉCO-VILLAGE SUR LE SITE DE KERTATUPAGE

Parce que les Brestois aspirent à l'accession à la propriété en maison individuelle et n'échappent pas au désir d'habiter en ville, nous avons créé une vraie dynamique en proposant un appel à idées auprès des architectes « Dessine-moi une maison en ville ». Neuf cabinets de jeunes architectes ont relevé le défi d'imaginer les futures maisons de ville à destination des familles répondant aussi bien à des critères de qualité de l'habitat que d'innovations techniques, redonnant envie d'habiter en ville. Il s'agit pour le prochain mandat de rentrer en phase opérationnelle.

Ce site, dans le quartier Europe et de belle emprise, réunit les conditions optimales pour accueillir des familles et constitue une sérieuse alternative à l'offre foncière en dehors de l'agglomération : accessibilité, proximité des établissements scolaire, future ligne de BHNS, éléments de nature structurants…

27 IMAGINER SON FUTUR PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

En 2012, nous lancions le premier appel à manifestation d'intérêt sur l'habitat participatif à Brest. La formation-action alors proposée aux citoyens intéressés leur a permis d'aboutir à une formulation de leur souhait d'habiter autrement. Nous proposons, dès 2020, d'initier une nouvelle session d'accompagnement.

MUSIQUE

PRÉSERVONS **NOTRE TRANQUILLITÉ** COLLECTIVE

Être bien dans sa ville, c'est aussi pouvoir y évoluer en toute tranquillité avec les autres habitants et habitantes, chez soi, en famille, comme sur l'espace public. Un maire a des leviers pour défendre la qualité de vie des citoyennes et des citoyens : préserver et améliorer à chaque moment de la vie dans la ville, leur santé, leur sécurité.

La réorientation des moyens de l'État en faveur de la lutte contre le terrorisme, la criminalité et la délinquance organisées l'ont amené à affecter des forces de sécurité intérieure sur ces priorités, au détriment des actions de lutte contre les trafics et la délinquance du quotidien.

Cette réorientation des moyens de l'État ne s'est pas accompagnée de compétences étendues pour les collectivités : les polices municipales n'ont pas aujourd'hui plus de compétences qu'hier.

Les municipalités doivent néanmoins prendre toute leur part afin d'alléger les missions non essentielles de la Police nationale. Depuis 2014, cela passe à Brest par des investissements importants dans la rénovation des commissariats ou dans du matériel pour la police, par la prise en charge de vacations de médecins au commissariat et par la rénovation engagée, pour près de 450 000 euros, des locaux des policiers de la brigade canine.

L'effort a également été humain : agents de sécurité présents en soirée dans les tramways et aux stations Liberté / Strasbourg en fin de semaine, agents de sécurité présents dans le 1er tram les vendredis et samedis matin, équipe mobile d'agents de sécurité présente en soirée auprès des chauffeurs. Nous avons contribué à rendre la vie nocturne plus sereine pour les habitantes et les habitants.

En journée, la ville a renforcé la présence de ses agents assermentés (repérage des voitures abandonnées sur l'espace public, sanction des stationnements gênants, présence dans les quartiers) et de ses médiateurs urbains (intervention sociale sur l'espace public, augmentation du nombre d'agents qui travaillent au point Kerros sur les situations de détresse sociale en ville).

28 CONFORTER NOS POLITIQUES DE MÉDIATION ET DE PRÉVENTION

Pour être efficace, l'effort humain d'une municipalité doit être concentré sur la prévention, la médiation et l'intervention. Travailleurs sociaux, médiateurs urbains, éducateurs spécialisés… ces personnels sont la clef de voûte de nos politiques de prévention. Nous proposons à cet égard d'amplifier le travail mené par les médiateurs en faisant passer leurs effectifs à 15 agents. Cela doit leur permettre de poursuivre leur engagement en faveur de la promotion de la civilité, de la mixité sociale et du partage de l'espace public ainsi que de coordonner et d'engager un nombre plus important d'actions de prévention auprès des scolaires et des jeunes.

Afin d'épauler la Police nationale dans ses missions et d'alléger son travail, nous disposons actuellement de 15 effectifs d'agents assermentés dédiés au stationnement. Ce travail doit évidemment être poursuivi. Une des équipes de médiation urbaine sera dédiée à la Place de la Liberté et sera présente en permanence sur cet espace.

29 CRÉER UNE BRIGADE DE TRANQUILLITÉ DE 40 AGENTS

Les efforts doivent néanmoins être accentués pour renforcer la présence humaine sur l'espace public et dans les transports en commun.

Nous souhaitons donc mettre un accent tout particulier sur la dissuasion des incivilités (consommation d'alcool sur l'espace public, jets de déchets, bruit, etc.), des actes de harcèlement et de violence sur l'espace public. À cette fin, nous créerons une brigade de la tranquillité urbaine de 25 agents non-armés qui veilleront au respect des règles communes, verbaliseront les incivilités et saisirons la Police nationale en cas de besoin. Cette équipe contribuera à renforcer le lien de proximité avec les habitants et les commerçants.

Enfin, nous souhaitons porter une attention toute particulière à la sécurité dans les transports en commun. Nous avons déjà fortement renforcé notre dispositif mais nous devons désormais aller plus loin afin d'assurer la sécurité des personnels comme des voyageurs.

À cette fin, nous créerons une brigade de tranquillité des transports de 15 agents non armés présents dans et aux abords des trams et des bus des principaux axes de la métropole, avec un effort particulier sur les premiers transports du matin et les transports de nuit.

Enfin, nous accompagnerons Brest Métropole Habitat, y compris financièrement, dans la mise en œuvre de dispositions destinées à renforcer la tranquillité publique et résidentielle des habitantes et habitants vivant dans les quartiers d'habitat social, en prenant exemple sur les initiatives développées dans d'autres villes et en les adaptant aux enjeux brestois. Cela pourra se traduire par le renforcement de la présence humaine dans ces quartiers, renforçant ainsi le lien, en cas de nécessité, avec la Police nationale.

30 RENFORCER LES MOYENS D'ACTION DE LA POLICE NATIONALE

Nous continuerons de renforcer les moyens d'action de la Police nationale dans la continuité de la rénovation des locaux de travail et du chenil servant pour les policiers et les chiens de la brigade des stupéfiants et de la brigade canine que la ville vient d'engager.

Cette participation de la ville pourra concerner les locaux, véhicules, moyens techniques, etc. et tendra à améliorer les conditions d'accueil au commissariat y compris en matière d'accessibilité, les conditions de travail au quotidien des policiers et donc le lien entre les Brestoises et les Brestois et leur Police nationale.

À l'image de ce que nous avons fait avec la présence de médecins certains soirs et nuits au commissariat pour améliorer la prise en charge des ivresses, nous continuerons à travailler avec la Police nationale toutes les dispositions pouvant être prises différemment afin de permettre aux policiers de se concentrer sur la lutte contre la délinquance partout dans la ville, de jour comme de nuit.

31 LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

En lien avec les acteurs, notamment associatifs, qui depuis des années œuvrent à ce sujet sur notre territoire, et en nous appuyant à la fois sur ce qui a déjà été construit à Brest et sur les nouvelles initiatives expérimentées dans d'autres villes, nous renforcerons l'ensemble du dispositif de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences. Dans ce cadre nous renforcerons notamment les propositions d'hébergement et de logement pour les femmes victimes de violences.

Par ailleurs, la Ville réunira tous les acteurs engagés auprès des familles : Conseil départemental, État, associations, etc. afin de construire ensemble un plan pluriannuel d'actions pour lutter contre les violences dans les familles.

32 OUVRIR UN LIEU D'ACCUEIL PERMANENT EN CENTRE-VILLE DÉDIÉ AUX VICTIMES

Les personnes victimes d'actes de délinquance doivent pouvoir être écoutées, informées sur leurs droits et sur les suites de leurs plaintes.

Nous proposons donc d'ouvrir un lieu d'accueil permanent, en centre-ville. Avec nos partenaires, engagés de longue date (Émergence/Don Bosco, le CIDFF, Parentel, CHRU, CCAS, etc.), nous imaginerons un projet qui devra être mis en œuvre dans les premières années du mandat pour regrouper et renforcer l'action des services spécialisés dans l'accueil des femmes des femmes victimes de violences, dans l'écoute des enfants, de leurs parents, dans l'accompagnement psychologique et matériel de toutes les victimes d'actes de délinquance. Ainsi accompagnées, elles pourront bénéficier d'un meilleur accès et d'une meilleure connaissance de leurs droits.

Les acteurs de ce lieu pour les victimes devront faire émerger des propositions à mettre en œuvre pour, au regard de leur expérience et des spécificités brestoises, proposer des actions de prévention en complément de leur action.

En lien avec le monde associatif brestois, ce lieu d'accueil intégrera également un dispositif d'accompagnement et d'hébergement des jeunes LGBTQIA+ lorsqu'ils ou elles sont confronté.e.s à une situation de rupture familiale. Nous nous appuierons pour cela sur l'expérience de l'association Le Refuge et travaillerons à l'ouverture d'un tel dispositif à Brest.

Par ailleurs la ville incitera l'État et l'accompagnera pour améliorer les conditions d'accueil de toutes les victimes au commissariat rue Colbert. Cette amélioration de l'accueil des habitantes et habitants améliorera aussi les conditions d'exercice du métier de policier.

33 REPENSER LES ESPACES PUBLICS ET LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DES FEMMES

Enfin, nous souhaitons repenser les espaces publics et lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes. Il existe des inégalités d'accès aux villes pour les femmes. Elles sont bien plus exposées aux violences sexistes et sexuelles, ce qui entraîne un sentiment d'insécurité plus prégnant chez les femmes que chez les hommes. Il est donc impératif de repenser l'espace public au prisme des questions de genre. Cela passe par des sujets basiques comme la conception des cours d'école, les noms des espaces publics qui sont encore essentiellement masculins, la publicité sexiste dans l'espace public, etc. Mais aussi par des dispositifs plus précis déjà mis en œuvre à Brest comme l'arrêt à la demande pour les bus, les marches exploratoires… et la mise en place d'aménagements urbains dédiés. Il s'agira donc de continuer le travail engagé sur l'insécurité et sentiment d'insécurité des femmes sur l'espace public via le renforcement des dispositifs existants et l'attention aux solutions expérimentées sur d'autres territoires.

34 PRÉVENIR LES CONSOMMATIONS D'ALCOOL

La présence et la consommation de drogues à Brest s'est malheureusement renforcée ces dernières années. En complément du plan alcool que nous poursuivrons, nous engagerons une mobilisation collective sur le sujet des drogues.

35 ASSURER UNE VIE NOCTURNE SÛRE ET APAISÉE

La vie nocturne est un élément d'attractivité de notre ville. Nous poursuivrons le travail engagé avec la charte de la vie nocturne en lien avec tous ses acteurs et travaillerons à construire des réponses pour que toutes celles et ceux qui vivent des moments de fête de nuit puissent le faire en toute sérénité et sécurité tout en portant attention à la tranquillité du voisinage : propreté, bruits, sécurité en sortie de boîtes de nuit, etc.

36 ASSURER LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Un programme de sécurisation des bâtiments publics est en cours de mise en œuvre. Nous poursuivrons dans ce cadre l'installation de dispositifs d'enregistrement vidéo sur les déchetteries, les équipements sportifs et les autres équipements publics sensibles.

CONFORTONS LA CULTURE COMME **ADN DE LA GAUCHE** ET LE SPORT COMME **OUTIL D'INCLUSION SOCIALE**

Véritable pilier politique, la culture tient une place primordiale dans le projet de notre équipe municipale. La majorité de gauche a toujours porté un programme culturel ambitieux et souhaité valoriser la diversité culturelle et artistique auprès de la population. Malgré un soutien de l'État et du ministère de la Culture en constante diminution, Brest a maintenu ses investissements et ses budgets alloués à la culture (10 % du budget municipal alloué par an). Nous devrons poursuivre cet effort et en particulier développer une activité et une programmation culturelle estivale.

Brest est forte de plus de 200 associations sportives, de sites de pratique variés et de pratiquants nombreux. Ce tissu sportif est un véritable facteur d'insertion et d'intégration sociale et les pratiques sportives sont des sources d'engagement et d'épanouissement personnel, supports essentiels de la vie sociale. Le sport de haut niveau participe au rayonnement de Brest, contribue à des moments fédérateurs et donne l'envie de pratiquer à de nombreux jeunes garçons et filles.

PROMOUVOIR UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ, PARTICIPATIVE ET POUR TOUTES ET TOUS

Être bien dans sa ville, c'est pouvoir profiter de la transmission des savoirs grâce à la proximité de nombreux équipements publics proposant des activités culturelles : réseau des médiathèques municipales, la Carène, Musée, Passerelle, Conservatoire, Ateliers des Capucins, Brest Aréna…

Le label « Ville d'art et d'histoire » décerné par le ministère de la Culture en décembre 2017 a envoyé un signal fort quant au rang que Brest comptait tenir à l'échelle nationale. Cet événement a également montré à quel point il était indispensable de défendre la pluridisciplinarité culturelle de notre ville : les secteurs de la mer, de l'armée, de l'architecture, des arts, de la vie associative et citoyenne se sont rassemblés autour de la candidature de la municipalité.

Nous devons collectivement continuer de porter cette ambition au service de la culture, véritable ADN de la gauche municipale.

37 RÉNOVER ET AMPLIFIER LE RÔLE CULTUREL ET ATTRACTIF DU CARRÉ DES ARTS

Dans le cadre de la valorisation du Carré des Arts, nous créerons un véritable Musée des beaux-arts d'ambition métropolitaine. Pensé à l'origine comme un musée des arts et traditions populaires, le Musée a évolué pour devenir, grâce à une politique d'acquisition ambitieuse financée par les dommages de guerre, un musée dédié aux arts. Mais le bâtiment actuel n'avait pas été pensé pour présenter une telle collection, ni la conserver et en permettre l'étude. Ainsi, il avait été conçu sans espace de réserve et sans espace adapté à la conservation d'œuvres fragiles.

La rénovation du Carré des Arts que nous engagerons permettra de repenser un projet fort pour le Musée des beaux-arts, accessible, permettant de montrer une part bien plus importante des collections et adapté à la découverte de l'art par les enfants et les jeunes. Ce nouveau musée sera également – avec le Musée de la Marine, le téléphérique et les Capucins – un élément important d'attractivité pour la ville.

Par ailleurs, les espaces du nouveau musée consacreront une meilleure place aux arts visuels et aux expositions temporaires en lien avec d'autres initiatives dans les quartiers et dans les villes de la métropole.

Cette rénovation du Carré des Arts permettra enfin d'améliorer les locaux de l'École européenne Supérieure d'Art de Brest, tant dans les locaux actuels rue du Château que les nouveaux locaux de la rue Neptune, afin de lui permettre de participer toujours plus à la vie culturelle de notre ville.

Enfin, pour consolider ce projet, la vocation architecturale du Carré Mathon, élément de récit de l'histoire de Brest et de sa reconstruction, sera traitée. La fonction symbolique de l'équipement appelle à repenser l'espace public qui l'entoure (parvis, square, rues, perméabilisation des sols, réorganisation des circulations au profit du piéton, etc.).

38 LANCER LE VASTE CHANTIER DE RÉNOVATION DU QUARTZ

Le vaste chantier de rénovation du Quartz se déroulera de 2021 à 2023. Notre objectif : améliorer les conditions d'accueil et les moyens techniques de notre scène nationale, mais aussi le potentiel de l'équipement dans le domaine des congrès. Ce chantier permettra de renforcer l'ouverture sur la ville de la Scène nationale.

Pendant le temps des travaux de rénovation du Quartz, nous expérimenterons des propositions artistiques hors les murs dans les quartiers et les villes de la métropole. Ces expérimentations permettront de vérifier les pistes d'élargissement des propositions culturelles du Quartz sur d'autres lieux que le bâtiment qui l'héberge actuellement.

39 INSTALLER LE FOURNEAU AUX CAPUCINS

Nous réaliserons l'aménagement des nouveaux locaux du Fourneau aux Ateliers des Capucins, en renforçant ses moyens de fonctionnement afin de mener à bien cette nouvelle étape de son projet et faire de Brest un lieu fort pour les arts de la rue en France et en Europe. Son installation aux Capucins permettra de créer une nouvelle dynamique d'implication dans le quartier de Recouvrance.

40 METTRE EN PLACE DES ATELIERS « QUARTIERS D'ARTISTES » ET Y ASSOCIER LES HABITANTES ET LES HABITANTS

Il nous faudra également renforcer les dynamiques sociales et culturelles dans les quartiers par la mise en place d'ateliers « quartiers d'artistes » et de résidences d'artistes et permettre par la présence de la culture de consolider les enjeux de citoyenneté, d'éducation, de développement et de solidarité.

Ainsi, les nouveaux conseils citoyens et les associations d'éducation populaire animant les équipements de quartier pourront être associés à la sélection et aux choix d'artistes accompagnés par les structures culturelles et les équipes de la direction « culture & animation » de la Ville. Le projet participatif « dix lieux à réinventer » s'inscrira parfaitement dans cette démarche et pourra servir à mettre en valeur notamment les productions artistiques de ces ateliers.

41 ACCOMPAGNER LES JEUNES ARTISTES

Chaque année, la Ville de Brest accompagnera individuellement la démarche artistique de six jeunes artistes issus des filières de formations brestoises par l'attribution pendant 18 mois d'une bourse mensuelle. En lien avec les villes jumelles de Brest, ce dispositif sera proposé chaque année à deux jeunes des villes jumelles invités à venir à Brest pendant la même durée.

En contrepartie de ce soutien public, ces artistes participeront aux dispositifs de médiation en direction des enfants et des jeunes dans les quartiers.

42 METTRE EN PLACE UN PROJET DE STRUCTURES CULTURELLES AU SERVICE DES QUARTIERS

Ce dispositif permettrait à toutes les structures et associations artistiques et culturelles soutenues par la ville de Brest de réaliser un projet en partenariat avec des habitantes et habitants des quartiers prioritaires de Brest : musique, littérature, théâtre, danse ou encore arts plastiques ou visuels seraient alors mis au service du développement social urbain.

Ces multiples projets pourront ensuite être restitués lors d'un festival artistique urbain : pendant un mois, la lumière et l'attraction culturelle poussera les Brestoises et Brestois à une déambulation et une itinérance dans les lieux et quartiers trop souvent méconnus ou chargés de mauvais a priori.

43 CRÉER UN « 1 % ARTISTIQUE » MUNICIPAL

Nous proposons de créer un fonds à l'échelle de la ville pour rassembler les budgets 1 % artistique et engager avec une démarche forte d'innovation et de renforcement de l'art sur l'espace public.

Chaque année, la ville de Brest et Brest métropole consacreront 1 % du montant de leurs investissements (hors investissements de rénovation énergétique) pour engager des démarches artistiques associant les habitants, dans l'esprit de ce que la ville et la métropole ont expérimenté aux Ateliers des Capucins avec Passerelle et le Fourneau.

Ce budget sera en particulier consacré au développement de l'art dans la ville afin de mettre l'art à la portée de tous, mais aussi pour participer au rayonnement de la Ville.

44 PROMOUVOIR LA LANGUE ET LA CULTURE BRETONNES

La langue et la culture bretonnes seront visibles et audibles dans la vie publique comme facteurs de développement dans l'éducation, l'économie locale et le tourisme : nous poursuivrons la mise à disposition d'une offre bilingue pour les services rendus (documents, sites web, etc.) et le développement des ATSEM bilingues pour chaque classe bilingue. Nous poursuivrons également l'ouverture d'une école bilingue par quartier et nous soutiendrons l'initiation et les activités en lien avec la langue et la culture bretonnes pour les plus petits (crèches, écoles).

Nous remplirons par ailleurs les objectifs définis dans la Charte Ya D'Ar Brezhoneg afin d'atteindre au cours du mandat le niveau 2 de la charte.

Pour l'ensemble des bâtiments publics nouveaux, la signalétique sera bilingue français-breton ou, lorsque cela est adapté, trilingue avec l'ajout de l'anglais, en prenant appui sur les modalités mises en œuvre pour la signalétique des Ateliers des Capucins et de la Médiathèque François Mitterrand. Chaque rénovation de signalétique de bâtiments et équipements publics prendra en compte cette dimension bilingue ou trilingue.

Les messages sur le réseau d'affichage numérique portés par la ville ou attribués à des associations seront systématiquement proposés en bilingue.

Nous ouvrirons une crèche bilingue en lien avec l'association Div Skouarn.

La langue bretonne sera intégrée à des profils de postes et proposée dans le cadre de la formation du personnel. Des référents langues bretonnes seront nommés dans les services afin d'assurer la tenue des engagements en la matière et renseigner les services.

45 SOUTENIR LES MÉDIATHÈQUES ET LA LECTURE PUBLIQUE ET CRÉER UNE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Nous souhaitons développer les actions « hors les murs » des médiathèques (bibliothèques de rue, bibliambule, stands des médiathèques durant les évènements populaires, etc.). Nous proposons également des moyens supplémentaires pour l'installation de cabanes d'échanges de livres sur les places publiques de la ville et l'élargissement de la gratuité d'abonnement dans les médiathèques de la ville (dans le cadre de la réflexion plus globale sur la refonte de nos tarifs solidaires).

Les horaires d'ouverture de la Médiathèque François Mitterrand seront étendus pour apporter une réponse aux nouvelles attentes des usagers en soirée et en matinée. Les horaires d'ouverture des médiathèques dans les quartiers seront organisés pour renforcer l'accessibilité des enfants, des jeunes et des familles.

Nous proposons également la création d'une véritable médiathèque numérique accessible 24h/24h. Cette nouvelle médiathèque municipale participera à renforcer l'accès aux médiathèques des quartiers et à la dynamique du réseau.

46 PROMOUVOIR LA CARÈNE ET LES MUSIQUES ACTUELLES

Ouverte il y a plus de 10 ans, la Carène a permis de renforcer la place des musiques actuelles à Brest, d'initier des projets originaux avec les écoles et les jeunes dans le lieu et dans les quartiers. Elle est désormais un acteur essentiel dans l'animation et l'accueil des nombreux musiciens et porteurs de projets musicaux à Brest.

Nous engagerons une phase de chantier destinée à adapter l'équipement aux différents usages et travaillerons à son évolution pour prendre en compte les nouvelles pratiques et besoins, tant des musiciennes et musiciens que de l'équipe qui anime cet équipement public, afin que Brest continue d'être une ville engagée pour toutes les musiques d'aujourd'hui et la création musicale.

47 DÉVELOPPER LA PHOTOGRAPHIE À BREST

En s'appuyant sur la démarche de ces derniers mois qui a permis de rassembler la diversité des acteurs engagés à Brest collectivement et individuellement dans le domaine de la photographie, nous œuvrerons à solidifier une dynamique collective autour de trois enjeux forts :

- Permettre à toutes et tous de comprendre les images, dans un monde où nous sommes de plus en plus entourés d'images photographiques et producteurs d'images photographiques.
- Montrer, sur l'espace public et dans divers lieux de la ville des expositions qui participeront à renforcer la curiosité des Brestoises et des Brestois sur l'art photographique. Ces expositions participeront à l'attractivité de Brest.
- Travailler à un pôle ressource sur l'image tant pour les professionnels, les porteurs de projets, les associations que pour les habitantes et habitants.

SOUTENONS LE SPORT SOUS TOUTES SES FORMES À BREST

48 SOUTENIR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Le sport de haut niveau est un atout pour les grandes villes : animation, notoriété, retombées économiques, etc. Brest a la chance d'avoir plusieurs clubs évoluant au plus haut niveau : football avec le Stade Brestois 29, handball féminin avec le BBH, hockey sur glace avec les Albatros. En matière de sports aquatiques, le club nautique brestois participe régulièrement par les succès de ses nageurs et nageuses au rayonnement de Brest. La voile de compétition est également très présente tant concernant la voile olympique que la course au large.

Concernant celle-ci, des évènements récents (Brest Atlantiques) et futurs (The Transat) et la course autour du monde avec les maxi-trimarans Ultims en 2023 vont nous positionner au premier rang dans ce domaine d'excellence sportive. Nous continuerons d'être port des records et en particulier du plus mythique d'entre eux, Le Jules Verne.

Le soutien de notre ville au sport de haut niveau sera poursuivi. Nous accompagnerons les acteurs du sport brestois afin de permettre l'organisation à Brest de compétitions d'envergure nationale ou internationale dans nos domaines d'excellence comme le nautisme, mais

LETTRES
HUMAINES

aussi afin de renforcer la découverte d'autres sports au plus haut niveau. Toutes ces compétitions s'appuient sur la qualité de nos équipements (Arena, Centre Nautiques, Penfeld, etc.)et contribuent à l'attractivité de notre territoire. Le BBH dispose depuis l'ouverture de la Brest Arena d'un lieu adapté au développement de son projet sportif permettant à chaque match à des milliers de Brestoises et de Brestois d'encourager leur équipe féminine de hand.

Nous continuerons aussi notre soutien au Stade Brestois 29 pour que chaque match à Brest continue d'être pour les Brestoises et les Brestois un spectacle sportif de qualité. Nous poursuivrons notre accompagnement du club sur son projet de nouveau stade au Froutven. Nous veillerons à ce que d'ici là les matchs à Francis Le Blé continuent d'être un moment fort pour tous les spectateurs.

Le sport de haut niveau est enfin un excellent levier de promotion de la mixité sociale : le travail d'accompagnement et d'implication des acteurs du sport et des quartiers favorise la découverte de ces sports et l'envie de pratiquer de toutes et tous.

49 SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT AMATEUR

Ces dernières années, la ville a développé une politique sportive ambitieuse et y a consacré des budgets significatifs. Nous portons l'ambition de développer une pratique du sport amateur et populaire, en proximité des lieux d'habitations et accessibles à toutes et tous. Nous accentuerons le soutien de la ville en direction du sport amateur dans les quartiers et poursuivrons la rénovation(notamment énergétique et des usages)des installations sportives existantes(gymnases et piscines)et les investissements dans des équipements sportifs de proximité et en accès libre :

- la poursuite d'équipements en terrains synthétiques pour la pratique du football(Fontaine Margot, Menez Paul, PLPR, Guéguéniat), renouvellement des terrains de la Cavale Blanche...)
- la mise à niveau des installations sanitaires et vestiaires de l'ASB, et de Lanroze
- la poursuite de l'amélioration du centre sportif du petit Kerzu,
- la rénovation, en lien avec la Région Bretagne, des équipements sportifs de Kérichen : grandes salles, mur d'escalade...
- la rénovation du gymnase de Provence,
- la rénovation des piscines avec l'ambition de renforcer l'offre au plus près des habitantes et habitants,
- l'offre sportive en accès libre dans les espaces publics : jardins, places...
- la poursuite de la réflexion sur la construction d'autres boulodromes dans les quartiers, notamment couverts.

Nous proposons aussi de multiplier et populariser les événements publics d'initiation à la pratique sportive dans les quartiers de la ville, notamment durant les périodes de vacances scolaires.

50 SOUTENIR LE SPORT FÉMININ

Nous proposons de conditionner en partie les aides attribuées aux clubs sportifs à leurs actions pour favoriser le sport des femmes et des jeunes filles et la lutte contre les stéréotypes. Pour toute équipe féminine en plus, un bonus sera octroyé par la ville.

51 AMÉNAGER LE MOULIN BLANC AUTOUR DU SPORT ET DES ACTIVITÉS LUDIQUES

Le Moulin Blanc, par son accessibilité en transport en commun des quartiers et des villes de la métropole, est important pour de nombreuses habitantes et de nombreux habitants. Nous engagerons une nouvelle étape dans l'aménagement de ce site pour en faire un espace de grande qualité, gratuit, accessible pour toutes et tous. Nous garantirons notamment l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et nous valoriserons fortement la signalisation relative à cette accessibilité. Nous renforcerons sa qualité écologique, les propositions d'animations et d'initiations et nous installerons des vestiaires et sanitaires pour la pratique sportive(notamment du longe-côtes).

L'ancienne voie bitumée qui surplombe la plage sera transformée pour créer un rideau vert avec les voies de circulation routière et trains. Cela renforcera la qualité de ce site, la biodiversité sur ce secteur de Brest tout en y améliorant les possibilités de liaisons vélos et piétonnes entre les différentes communes de la métropole en prolongement de l'aménagement global du site du Moulin blanc.

Par ailleurs, la rénovation et le renforcement des installations du centre nautique du Moulin Blanc sera poursuivie par la rénovation de la Maison du Nautisme et le renforcement des capacités du site du Moulin Blanc en matière de découverte, d'apprentissage et d'accès au plus haut niveau sportif.

52 PROMOUVOIR LES SPORTS URBAINS ET DE GLISSE

Nous proposons la création de deux nouveaux skate-parks, l'un dans le secteur de Saint-Pierre-Rive Droite et l'autre dans le secteur de Bellevue-Lambé. Nous souhaitons par ailleurs intégrer les pratiques de glisse urbaine et de vélo/apprentissage dans plusieurs aménagements publics : Place de la Liberté, Pôle Vauban, Pôle service aux habitants de Bellevue...

Nous aménagerons un espace public pérenne et facilement accessible en transports en commun, entièrement dédié à l'apprentissage du vélo par les enfants, avec la reproduction des « pièges de la ville » et utilisable de manière libre par les enfants et les familles. Nous installerons également un nouvel éclairage public sur la piste BMX de la Cavale-Blanche.

DE L'ENFANCE À LA VIEILLESSE, **ACCOMPAGNONS CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE**

De la petite enfance (accueil et modes de garde, écoles maternelles, temps périscolaires, etc.), à l'éducation (actions culturelles à destination des écoles, réseau de médiathèques, etc.) en passant par la jeunesse (Bureau Information Jeunesse, aide à l'insertion professionnelle des étudiants, à l'entrepreneuriat) et jusqu'au vieillissement (actions de maintien à domicile, EHPAD, etc.), nous accompagnons les habitantes et les habitants à chaque étape de leur vie et ce, notamment en lien avec les associations animant les équipements de quartier et grâce au développement d'actions hors les murs aussi bien en journée qu'en soirée.

ÊTRE PRÉSENTS POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

Afin d'assurer un accueil optimal, nous nous engageons à augmenter le nombre de berceaux disponibles au sein des crèches municipales et à continuer d'accompagner les crèches associatives, afin d'apporter une meilleure réponse aux demandes grandissantes en la matière.

53 DÉVELOPPER LE SERVICE MUNICIPAL DES CRÈCHES COLLECTIVES

Nous proposons de développer le service municipal des crèches, avec l'objectif d'augmenter l'offre de garde. Nous augmenterons ainsi de 50 places l'offre de berceaux en crèches collectives municipales grâce à la construction de la nouvelle crèche de l'Europe et à la reconstruction de la crèche municipale de Recouvrance dans le pôle Vauban. L'aménagement du pôle Vauban permettra par ailleurs de diversifier les réponses en matière de petite enfance.

54 ACCOMPAGNER LES CRÈCHES ASSOCIATIVES

Nous accompagnerons les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour augmenter l'offre globale de places en crèches collectives sur la ville entre 2020 et 2026, avec une priorité donnée aux secteurs en tension, du fait de la moindre importance de la diversité des offres de garde, comme par exemple en centre-ville. Nous porterons une attention particulière aux offres de garde en horaires décalés.

Par ailleurs, en crèche municipale comme associative, nous renforcerons encore la place des parents, la formation et l'information des professionnels, la poursuite du travail pour l'inclusion des enfants porteurs de handicap et la poursuite du travail sur les relations filles/garçons.

55 CRÉER DES MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Nous soutiendrons la création de maisons d'assistantes maternelles et leur installation dans les secteurs en tension, en particulier dans le centre-ville.

56 OUVRIR UN LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Nous proposons l'ouverture d'un lieu d'accueil petite enfance, en cœur de ville, facilement accessible de toutes et tous, afin de renforcer l'information des parents et futurs parents sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de garde mis en œuvre sur Brest.

Ce lieu, bien identifié, viendra renforcer les permanences actuellement organisées dans les mairies de quartier pour l'information des parents. Dans le même temps, le travail engagé avec les associations de solidarité pour assurer des présences régulières d'information sur les dispositifs d'accompagnement et de garde existants à Brest sera renforcé. Ce dispositif participera à conforter la place des parents, leur bonne information, et les possibilités de participation de leur part.

RENFORCER NOS POLITIQUES ÉDUCATIVES

Notre collectivité adopte une approche transversale des questions éducatives (citoyenneté, démocratie participative, projets culturels, politique environnementale, etc.). Cela se traduit par un engagement important de la ville de Brest tant par le nombre d'agents du service public local intervenant sur ces sujets éducatifs, qu'en matière financière. Cette démarche concerne des milliers de jeunes de la crèche à l'école et contribue directement au bien vivre ensemble et à la qualité de vie des familles à Brest.

57 ÉLARGIR À TOUTE LA VILLE LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) s'adresse à des enfants de 2 à 16 ans, domiciliés ou scolarisés sur cinq territoires prioritaires de la Ville de Brest :

- Keredern-Lambézellec bourg,
- Bellevue,
- Kerourien-Kéranroux-Kervallan,
- Recouvrance-Pontaniou-Kérangoff
- Pontanézen.

Certains enfants et jeunes de ces quartiers présentent des signes de fragilité ou risquent de rencontrer des ruptures dans leurs parcours de réussite. Le dispositif propose des actions individuelles ou collectives afin de favoriser le développement des ressources de l'enfant, de lui permettre de devenir acteur de son parcours, dans le respect de lui-même et d'autrui, en promouvant une approche globale et concertée autour de l'enfant et en mettant en place des actions personnalisées et cohérentes qui le placent ainsi que sa famille au centre du dispositif.

Le DRE a fait la démonstration de son intérêt par ses actions individuelles d'accompagnement et de mise en œuvre de stratégies de réponse avec les professionnels dans les domaines de la santé, de l'accompagnement des enfants ainsi que par ses actions collectives (club Kilitou…).

La ville et ses partenaires étendront la possibilité de faire appel à ce dispositif pour toutes les écoles et familles brestoises.

58 POURSUIVRE LA RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES À BREST

Nous construirons le Projet Éducatif et Citoyen 2021/2026 en nous appuyant sur une réflexion collective avec les enseignants, les parents d'élèves et les partenaires de la ville sur les politiques éducatives à Brest que nous appellerons « Démarche Projet éducatif de territoire », dans le prolongement de notre engagement éducatif actuel.

L'ensemble des acteurs éducatifs de la ville engagera un travail qui devra aboutir à la formalisation de ce nouveau projet éducatif pour notre territoire. Outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, le Projet éducatif de territoire facilite la coopération entre les collectivités engagées dans cette démarche et les services de l'État et fait vivre le Projet Éducatif et Citoyen.

Dans ce cadre, nous devrons notamment réfléchir à un soutien encore plus appuyé aux temps extra-scolaires (mercredis après-midi, week-ends, vacances) en relation avec les structures et associations de quartier.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

Contribuer au développement des enfants passe aussi par les temps périscolaires. À ce titre, la pause méridienne est un moment crucial pour le développement de l'enfant. Sur ce point précis, outre les mesures détaillées ci-dessous, nous poserons la question du meilleur système de gestion de la restauration scolaire afin de préserver les acquis et de poursuivre le renforcement de la qualité de cette restauration : régie municipale, délégation de service public ou autres dispositifs.

Outre la question des cantines, de nombreux éléments contribuent à un développement positif des enfants et au sentiment de bien-vivre des familles : temps éducatifs de qualité, activités ludiques hors temps scolaires, etc.

59 AGIR POUR DES TEMPS ÉDUCATIFS DE QUALITÉ

Brest est une ville éducatrice. Nos écoles élémentaires et maternelles publiques accueillent aujourd'hui 7 284 élèves. Nous voulons donner les moyens au corps enseignant et aux jeunes Brestoises et Brestois des établissements scolaires publics de la ville d'enseigner et d'étudier dans les meilleures conditions qui soient.

Nous souhaitons donc poursuivre le développement de temps périscolaires et extra-scolaires de qualité et accessibles à tous :

- Renforcer la politique d'inclusion des enfants qui ont des besoins spécifiques.
- Développement de parcs de jeux et de cours d'école environnementaux et non genrés, ludiques et qui permettent aux enfants d'expérimenter leurs cinq sens.
- Mettre en œuvre des projets extra scolaires pour les 10/14 ans.
- Maintenir la gratuité et l'égalité d'accès aux temps d'activités périscolaires.
- Agir pour la sécurisation et la qualification des emplois du personnel intervenant sur tous les temps périscolaires.
- Poursuivre les actions d'ouverture proposées par la ville aux enfants : aides aux projets d'écoles, orchestre Demos, résidences d'artistes en lien avec les écoles, etc.
- Développer les liens et le travail en commun entre le réseau associatif, les équipements culturels, les structures scientifiques (Institut universitaire européen de la mer, IFREMER, Océanopolis, Pôle des Excellences maritimes), l'école et la ville autour de projets promouvant l'accès de tous et toutes à la culture, au sport, aux sciences ainsi que la préservation de nos écosystèmes.
- Amplifier le travail permettant un accompagnement scolaire de qualité (aide aux devoirs…).

Il s'agira aussi de renforcer la place des parents dans l'éducation : semaine des parents, dispositifs permettant de mieux impliquer les parents dans le Projet Éducatif et citoyen, renforcement du rôle des mairies de quartier, élus et techniciens dans ce lien aux parents

Sur le modèle des « lundis de la santé », nous promouvrons la mise en place de temps consacrés aux échanges entre parents, enseignants, pédagogues, spécialistes de l'éducation, animatrices et animateurs, associations de parents d'élèves, etc. Ces échanges permettront une meilleure compréhension mutuelle et un partage plus large des connaissances sur les sujets d'éducation.

60 AGIR POUR L'ALIMENTATION DE TOUS LES ENFANTS

Éviter le gaspillage alimentaire, lutter contre le surpoids, améliorer la qualité des repas, apprendre à découvrir de nouvelles saveurs… Ces enjeux sont au cœur des problématiques de l'alimentation durable. Nous souhaitons proposer à tous les enfants de nos cantines scolaires une véritable éducation à l'alimentation et à la saisonnalité des produits, pour leur permettre de manger à leur faim, sainement, et aussi de les responsabiliser dans leurs choix alimentaires.

Nous proposons d'abord d'étendre à toutes les cantines scolaires publiques le dispositif actuellement déployé dans plusieurs écoles publiques « grande faim / petite faim ». Les enfants auront le choix entre deux jetons de couleurs (jaune ou bleu) afin que le personnel adapte les portions servies.

En parallèle, les enfants seront sensibilisés sur le tri : aidés de pictogrammes, les enfants pourront séparer eux-mêmes les déchets alimentaires, qui seront ensuite valorisés par compostage ou méthanisation. Un travail de pédagogie, avec la direction Écologie urbaine de la métropole, sera réalisé auprès de chaque classe et du personnel de restauration. Cette mobilisation pour permettre à tous les enfants de mieux manger sera aussi engagée avec les associations d'éducation populaire dans les équipements de quartier.

Chaque jour, pendant l'année scolaire près de 5 600 enfants des écoles publiques ont accès aux repas préparés pour les cantines. Depuis longtemps et en lien avec la Maison de l'Agriculture biologique, la ville de Brest a fait le choix de s'engager à favoriser le bio et les circuits courts pour les ingrédients des repas. Aujourd'hui, plus de 60 % de l'alimentation proposée est biologique, ce qui est un bienfait pour les enfants, mais aussi pour les producteurs locaux qui peuvent ainsi consolider leur activité. Les produits locaux, saisonniers et issus de l'agriculture biologique sont en progression constante dans les restaurants scolaires et dans les crèches de Brest.

Nous passerons à 80 % dès 2022 et nous poursuivrons ensuite cette progression dans l'objectif de tendre à 100 % à moyen terme. Nous le ferons en renforçant encore les circuits courts, l'accompagnement des filières existantes et le soutien aux filières locales. Notre objectif dès 2022 est d'arriver à 80 % de produits bio, 80 % de produits frais et 80 % de produits is-

sus de la production locale et de tendre vers le 100 % d'ici la fin du mandat.

À l'occasion de la fin de l'actuelle DSP, afin de définir le meilleur mode de gestion de la cuisine centrale et dans ce cadre, nous étudierons la possibilité de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Le but est bien de travailler au maximum sur les circuits courts, avec la volonté d'accompagner les filières existantes, d'aider les producteurs locaux à se développer.

Nous nous efforcerons également de proposer dans nos cantines scolaires une alternative végétarienne parmi les repas proposés.

Nous souhaitons par ailleurs élargir la fourniture des repas, au même niveau de qualité que la restauration scolaire, à d'autres secteurs qui concernent des enfants : centres de loisirs, associations caritatives (Restos du Cœur, Secours catholique, Secours populaire, etc.).

En outre, la rénovation des restaurants scolaires sera poursuivie afin d'améliorer dans toutes les écoles publiques ces lieux qui, par leur aménagement, participent à faire de ce temps du repas un temps de respiration pour les enfants. La ville engagera également dans tous ses restaurants scolaires le remplacement durant le mandat des ustensiles et matériels afin de prendre plus en compte les enjeux de développement durable.

Nous souhaitons enfin que le temps de repas dans les écoles de quartier puisse être l'occasion de temps intergénérationnels, qui permettront à des personnes âgées de venir déjeuner au restaurant scolaire. Une telle initiative permet aux plus âgés d'oublier leur solitude et d'échanger avec les nouvelles générations, le tout à la cantine.

61 PERMETTRE AUX JEUNES BRESTOIS ET BRESTOISES DE PARTIR EN VACANCES

En France, un enfant sur trois ne peut pas partir en vacances. Afin de rendre effectif le droit aux vacances pour tous, nous souhaitons augmenter le soutien de la ville pour les départs en vacances d'enfants brestois, organisés en lien avec les partenaires de la ville (MPT, PL, CS).

Nous souhaitons également soutenir financièrement les projets de classe délocalisées portés dans les établissements scolaires de la ville (classes de mer, classes vertes, etc.).

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES

Les jeunes brestoises et brestois dans toute leur diversité sont une chance pour notre territoire : par les projets qu'ils portent, par leur engagement, par leur participation citoyenne, par les propositions qu'ils mettent sur la table quant à l'évolution de la ville et des projets, etc. La ville souhaite leur réussite à Brest et faire connaître toutes ces réussites et initiatives !

Pour que tous les jeunes puissent vivre pleinement leur jeunesse et accomplir leurs projets, la ville portera une attention particulière aux jeunes des quartiers populaires, jeunes en décrochage scolaire, mineurs non accompagnés, etc.

62 CRÉER UN « RÉSEAU DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE » POUR LES JEUNES DE 16 À 27 ANS

L'objectif de ce réseau sera d'accompagner de manière étroite les jeunes de 16 à 27 ans dans tous leurs projets (études, formation, stage, recherche d'emploi, mobilité internationale, création d'entreprise, etc.). Ce réseau orientera vers toute autre institution, service municipal, association ou entreprise partenaire, s'avérant être le meilleur interlocuteur.

Créer ce réseau en lien avec le Bureau Information Jeunesse et la Mission locale permettra aux jeunes d'être accompagnés par les acteurs de la ville dans leur projet.

63 CRÉER UN LIEU D'ACCUEIL SPÉCIFIQUE POUR LES MINEURS NON SCOLARISÉS EN JOURNÉE

Nous souhaitons faire de la ville une zone « zéro exclusion sèche » et éviter que des jeunes scolaires, exclus temporairement ou définitivement du système public ou privé, ne soient livrés à eux-mêmes.

Nous travaillerons avec les partenaires éducatifs, le Conseil départemental et le Conseil régional, en vue de rendre obligatoire pour tout établissement scolaire, collège, lycée, souhaitant proposer une exclusion temporaire ou définitive, de faire appel à ce lieu afin d'assurer une prise en charge de ces jeunes. Ce lieu permettrait aussi de renforcer leur compréhension de la citoyenneté et de les accompagner dans la recherche de solutions à leurs difficultés.

Ce projet devra être construit avec les acteurs éducatifs pour pouvoir ouvrir à la rentrée scolaire de septembre 2021. Il pourra aussi être un espace ressource pour les acteurs éducatifs et les parents sur les questions de difficultés scolaires. Il s'agit pour la ville d'accompagner les jeunes, et d'être un appui pour les professionnels éducatifs et les parents.

AGIR POUR LE BIEN-VIEILLIR À BREST

Toutes les études démographiques réalisées jusqu'à ce jour concernant notre ville et notre département confirment le vieillissement progressif de la population. Dans les prochaines années, les sexagénaires et plus représenteront près d'un tiers de la population brestoise. L'allongement de l'espérance de vie peut permettre à quatre générations de vivre ensemble. C'est une vraie chance pour notre société.

Ce vieillissement global de la population doit nous conduire à coordonner nos actions en vue d'offrir à toutes et tous

les mêmes chances de vivre dans de bonnes conditions. C'est un vrai choix de société que nous devons anticiper dans toutes les politiques que nous mettons en place, notamment en agissant sur les problématiques de perte d'autonomie. Cela passera par la prise en compte des difficultés de l'âge dans nos diverses propositions, tant à la ville de Brest qu'à la métropole, qu'il s'agisse de projets d'aménagements d'espace publics ou de création de bâtiments.

64 ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES ET LEURS AIDANTS

Le maintien à domicile des personnes âgées, dont c'est souvent le souhait, continuera d'être encouragé et soutenu par la ville en partenariat étroit avec le Conseil départemental. En lien avec nos partenaires associatifs et professionnels, nombreux à Brest, nous proposerons de nouvelles manières de renforcer l'information sur le bien vieillir à Brest, sur le soutien à domicile, sur le logement et ses nécessaires évolutions pour prendre en compte les enjeux de l'âge, sur les structures d'accueil et d'hébergement, sur la connaissance des droits, etc.

Dans le prolongement du travail déjà réalisé par le CLIC, service public intercommunal que nous avons mis en œuvre à destination des personnes âgées et de leurs proches sur les questions du vieillissement, nous renforcerons nos actions pour prévenir la perte d'autonomie à domicile et en établissement de nos aînés.

Nous travaillerons à faciliter toutes les démarches administratives ; nous serons attentifs à la mise en place de nouvelles technologies accessibles aux aînés et facilitant leur vie au quotidien ; nous travaillerons à l'accompagnement dans l'apprentissage et l'utilisation de ces outils pour le maintien des liens sociaux et familiaux. En lien avec les partenaires du handicap, une attention particulière sera portée au vieillissement des personnes en situation de handicap. Nous mettrons en place de nouvelles mesures préventives, d'information et de prise en charge de nos aînés pour tout évènement (climatiques, catastrophes naturelles, etc.) ayant des conséquences sur leur santé et leur environnement.

Les aidants sont indispensables au bien vieillir en ville. En créant un lieu ressource pour les accompagner nous renforcerons l'attention et l'aide aux aidants. Nous nous appuierons pour cela sur le travail déjà réalisé avec le CLIC : suivis individuels rencontres et temps collectifs, partage d'expérience, etc.

Nous soutiendrons les initiatives qui dans les quartiers permettent de lutter contre l'isolement, dont l'une des conséquences est fréquemment la difficulté à exercer sa citoyenneté. Les projets intergénérationnels permettent bien souvent d'œuvrer dans ce sens et participent à créer de nouveaux liens qui enrichissent la vie de celles et ceux qui y participent. Nous serons donc attentifs à permettre à ces projets d'aboutir.

Nous poursuivrons la mise en œuvre de la démarche « Ville amie des Ainé.e.s » à laquelle nous avons adhéré pour participer à mieux prendre en compte le vieillissement dans les différentes politiques publiques locales. Dans ce cadre, nous portons attention à l'aménagement des espaces urbains dans les quartiers pour que ceux-ci ne soient pas des freins pour nos aînés à sortir de chez eux et qu'ils puissent continuer de participer pleinement à la vie quotidienne et à des projets collectifs dans la ville.

65 RÉNOVER LES EHPAD LOUISE LE ROUX ET ANTOINE SALAUN

Nous engagerons la rénovation totale des EHPAD Louise Le Roux et Antoine SALAUN ainsi que l'adaptation aux demandes croissantes d'accueil de personnes de plus en plus âgées et dépendantes ou présentant des troubles cognitifs.

Nous proposerons aux autorités de tutelle en lien avec la filière gériatrique d'y adosser des places d'urgence mais aussi une plateforme d'offre publique de services, facilitant la création de places d'EHPAD « hors les murs » afin d'offrir une solution alternative, et ainsi favoriser au maximum le maintien à domicile qui est la première demande des aînés, tout en soulageant les aidants.

66 POURSUIVRE LE SOUTIEN AUX STRUCTURES BRESTOISES PARTICIPANT AU BIEN VIEILLIR

Nous souhaitons poursuivre le soutien (technique, financier, humain) de la ville au réseau associatif et à toutes les actions déjà engagées durant le précédent mandat, nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Nous proposons également de lutter contre l'isolement des aînés et d'accompagner et soutenir les équipes citoyennes dans les associations signataires du dispositif Mobilisation Nationale contre l'Isolement des âgés (MONALISA).

Dans le même sens, nous souhaitons voir se développer encore le réseau d'implication citoyenne Voisin'âge dans tous les quartiers en collaboration avec les structures socioculturelles, le Centre local d'information et de coordination (CLIC) et l'Office des retraités brestois (ORB). Le relogement de l'ORB dans de nouveaux locaux en cours d'aménagement sera réalisé dans les prochains mois. Il permettra rapidement de renforcer son action.

Nous favoriserons les actions de prévention, de formation, d'information et de communication organisées par les associations qui participent à renforcer le bien vieillir à Brest.

FAISONS DE BREST UNE VILLE TOUJOURS **PLUS INCLUSIVE ET HOSPITALIÈRE** POUR TOUTES ET TOUS

Faire de Brest une ville plus inclusive c'est faire en sorte que les Brestoises et les Brestois en situation de handicap – que celui-ci soit physique, sensoriel, cognitif, psychique ou mental – puissent à égalité vivre pleinement leur ville. Accéder aux services publics, au sport, à l'école, au logement, à la culture, se déplacer, obtenir un emploi…

Mais Brest doit aussi être une ville qui fait de la défense et de la promotion des droits des femmes une priorité guidée par la lutte pour l'égalité de fait, pour le droit de disposer de son corps, pour une égalité concrète offerte à toutes.

De la même manière, Brest doit s'ériger en ville des fiertés en renforçant notamment ses actions de lutte contre les violences faites aux personnes LGBTQIA+.

SOUTENIR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le handicap est le premier motif de saisine du Défenseur des droits en matière de discrimination. Se déplacer, se loger, étudier, travailler, pratiquer des loisirs sont des actes de la vie quotidienne qui ne sont pas toujours faciles à réaliser pour les personnes en situation de handicap. Nous souhaitons placer l'inclusion des personnes en situation de handicap au cœur des politiques de la ville.

67 CRÉER DES RÉFÉRENTS HANDICAP DANS LES SERVICES DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE

Nous instaurerons des référents handicap dans l'ensemble des directions de la ville et de la métropole afin d'articuler une politique transversale du handicap dans toutes nos politiques publiques.

68 RENFORCER, À TOUT ÂGE, LA PLACE DANS LA VILLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La participation des personnes en situation de handicap à la vie publique passe d'abord par la mise en accessibilité des lieux et espaces publics. Nous poursuivrons la mise en accessibilité et la prise en compte des divers handicaps dans l'aménagement des espaces publics.

La ville réalisera ainsi la mise en accessibilité de l'ensemble des espaces de l'Hôtel de ville : salle du conseil municipal, salle des Mariage, Salon Richelieu, Hall d'Honneur, Salle des conférences. Il en sera de même des nouveaux locaux de l'ORB et de l'Office des sports ainsi que de la Maison des associations.

En parallèle, un travail sera mené avec les associations de personnes en situation de handicap afin de mieux prendre en compte les handicaps non visibles. Tous les aménagements nouveaux – qu'il s'agisse d'espaces ou de bâtiments publics – envisagés par la ville et par Brest métropole devront être exemplaires en matière de prise en compte des handicaps : accessibilité physique, sonore, prise en compte des autres handicaps, etc.

Dans le prolongement de l'initiative menée avec la Handibox, la ville renforcera avec ses partenaires le nécessaire travail de sensibilisation afin que se diffuse dans tous les projets la prise en compte des personnes en situation de handicap. Une attention particulière sera portée aux projets soutenus par la ville.

Nous continuerons de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité et de ses partenaires ainsi que dans la commande publique.

Enfin, nous poursuivrons l'attention portée à l'inclusion des enfants en situation de handicap. À cette fin, nous promouvrons notamment le développement de parcs de jeux inclusifs. Nous accompagnerons, y compris financièrement selon des modalités à construire avec les acteurs associatifs, l'acquisition d'éléments renforçant la qualité de vie quotidienne des personnes : Handi chien, fauteuils adaptés, etc.

POURSUIVRE L'ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES À BREST

Afin de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, notre collectivité s'engagera plus encore en faveur d'une amélioration de la présence des femmes dans l'espace public, d'une lutte contre les stéréotypes dans l'éducation et la jeunesse et du développement du sport au féminin et de la mixité dans les pratiques sportives.

69 PLACER L'ÉGALITÉ AU CŒUR DE LA FORMATION ET DES POLITIQUES ÉDUCATIVES DE LA VILLE

Nous placerons l'égalité au cœur de la formation et des politiques éducatives de la ville et formerons en ce sens l'ensemble des personnels de la collectivité intervenant auprès des enfants (crèches, écoles, accueil périscolaire) à l'égalité femmes / hommes.

Nous proposons également d'organiser des animations sur l'égalité durant les temps d'activités périscolaires (TAP).

70 CRÉER DES RÉFÉRENT.E.S À L'ÉGALITÉ DANS LES SERVICES DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE

Nous nommerons, dans chaque service de la ville et de la métropole, un.e référent.e à l'égalité femme/homme, qui sera formé.e et qualifié, afin que chacune de nos politiques publiques soit construite, menée et évaluée en accord avec l'égalité femme/homme.

FAIRE DE BREST UNE VILLE DES FIERTÉS

71 ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

La ville sera aux côtés des associations, notamment étudiantes, qui participent à la lutte contre les violences LGBTQIA+phobes dans la promotion de leurs actions (soutien aux projets, mise à disposition de locaux, etc.). En lien avec les associations et le Conseil départemental, la ville de Brest participera à renforcer les interventions sur les enjeux LGBTQIA+ à destination des jeunes, en s'appuyant sur les acteurs jeunesse de l'Éducation populaire.

72 RENFORCER L'ACTION ET LA COMMUNICATION DE LA VILLE

Nous renforcerons également l'action et la communication de la ville à l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (soutien logistique à la croisière des fiertés, mise à disposition de salles pour l'animation de débats, etc.).

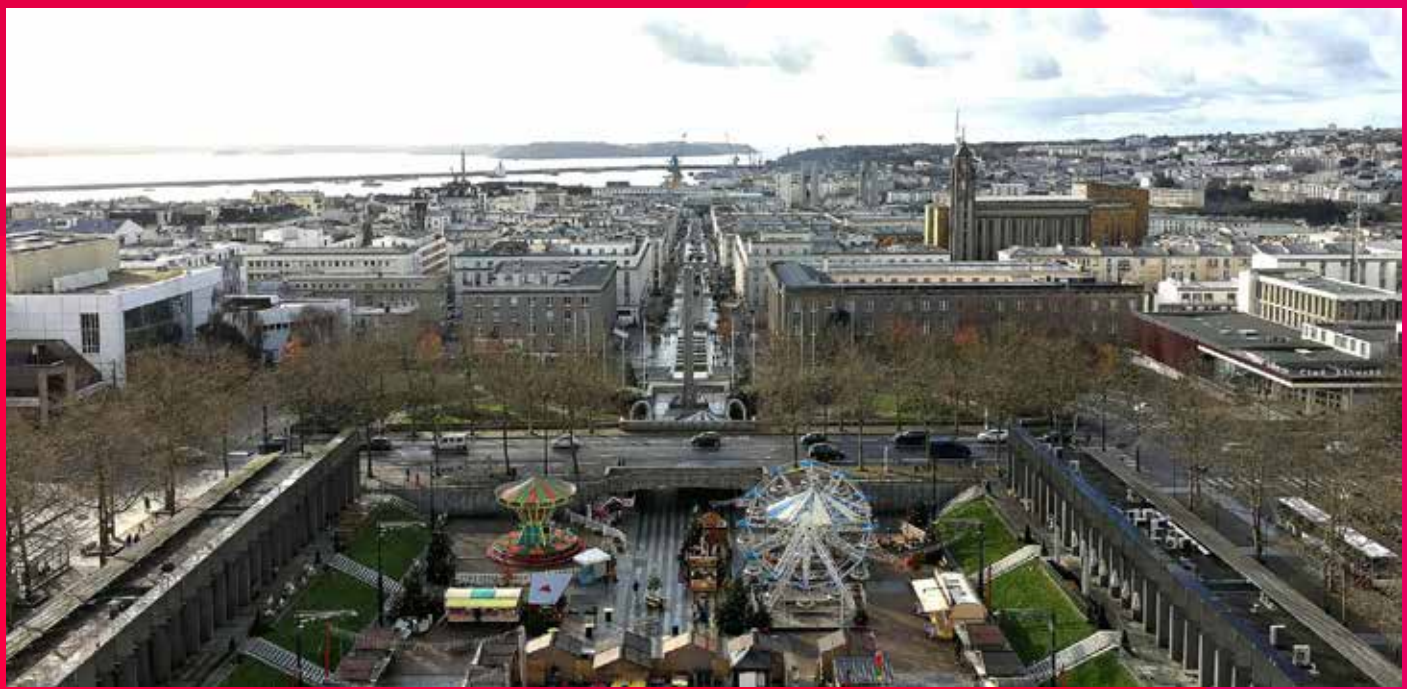

73 AMÉLIORER LA FORMATION DES AGENTS

Nos collectivités s'engageront également à mettre en place des formations initiales et continues sur les LGBTQIA+phobies pour l'ensemble des ses agent.e.s.

POURSUIVRE L'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ POUR LE NUMÉRIQUE

Afin de limiter le non-recours des citoyens à leurs droits, nous mettrons en œuvre le plan d'action issu du chantier partenarial « accès aux droits et inclusion numérique ». Nous rendrons visible et développerons avec les autres collectivités et services publics, des lieux ressources où seront présentées des offres d'accompagnement et de médiation numérique. Nous aiderons les réseaux de bénévoles et professionnels partenaires de la ville qui maillent le territoire à acquérir des compétences et à adapter leurs équipements pour pouvoir accompagner, en proximité, leurs usagers à plus d'autonomie numérique.

74 ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEURS DÉMARCHES EN LIGNE

Nous renforcerons l'aide apportée aux personnes en difficulté dans la réalisation de leurs démarches en ligne rendues indispensables dans de nombreuses administrations et autres services (banques, assurances) en nous appuyant en particulier sur notre réseau de mairies et de médiathèques de quartier. Cet accompagnement s'inscrira en cohérence avec le travail déjà engagé par plusieurs associations. La ville travaillera avec les acteurs associatifs pour renforcer et mettre en cohérence un vrai plan d'accompagnement sur ces sujets.

75 INSTITUER UN BUREAU DES TEMPS CHARGÉ DE TRAVAILLER À L'ACCESSIBILITÉ DES HORAIRES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Nous instituerons un bureau des temps : un lieu permettant de mener une réflexion collective approfondie sur les horaires d'ouverture des services publics, en lien avec l'organisation du territoire en termes de déplacements et d'aménagement. Le bureau des temps permettra de conduire des diagnostics sur les usages des services publics, selon les quartiers et les publics, afin de mieux adapter les horaires aux attentes des usager.e.s et améliorer la qualité de vie.

PERPÉTUER NOTRE TRADITION DE VILLE HOSPITALIÈRE

Notre ville jouit d'une tradition humaniste, d'accueil et de solidarité qui doit être perpétuée, que ce soit en matière d'accueil des étrangers et demandeurs d'asile, qu'en matière d'accueil des gens du voyage.

76 CRÉER UN LIEU D'ACCUEIL DE JOUR POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

En lien avec le Conseil départemental et les associations, et afin de compenser les carences de l'État en la matière, nous proposons de créer un lieu d'accueil spécifique dédié aux mineurs non accompagnés. Les dispositifs classiques de protection de l'enfance arrivent à saturation et nécessitent la création de nouvelles places spécifiques dédiées aux mineurs non accompagnés. Nous souhaitons donc créer une structure d'accueil de jour et d'accompagnement spécialisée pour ce jeune public vulnérable au statut juridique particulier.

Cette structure apportera un complément à l'offre déjà existante sur le département en termes d'hébergement et d'accompagnement de la vie quotidienne (familles d'accueils, foyer départemental de l'enfance, foyers de jeunes travailleurs, appartements partagés, hôtels) et fera le lien avec les acteurs associatifs intervenant déjà sur ces sujets à Brest notamment sur les volets de la santé, de l'apprentissage de la langue, de l'aide aux démarches administratives, de la culture et des loisirs, etc.

77 RÉNOVER ET ADAPTER LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les aires d'accueil de la métropole, aménagées depuis longtemps, ne sont plus adaptées aux nouveaux besoins des voyageurs : publics vieillissants, besoins des familles, ancrage territorial… De plus, du fait de leur ancienneté et malgré des travaux de maintenance, elles présentent un état de dégradation qui ne correspond plus à l'ambition de la métropole en la matière. Par ailleurs, nous observons une accélération du phénomène de sédentarisation et une demande croissante de terrains familiaux de la part des familles.

Dans le cadre des évolutions législatives qui prennent en compte l'habitat des gens du voyage ainsi que dans celui de l'actuelle révision du schéma départemental 2020-2024, nous ferons évoluer et rénoverons totalement l'aire de Kervalan à Brest. Dans ce même cadre, nous réaménagerons les aires des communes de la Métropole.

RENFORÇONS ENCORE LES SOLIDARITÉS

Être bien dans sa ville c'est pouvoir compter sur des services publics dans les quartiers, à l'écoute, accessibles à toutes et tous, surtout aux plus modestes : écoles publiques, mairies de quartier, équipements sportifs et culturels ; c'est participer, seuls ou avec d'autres à des activités qui renforcent la fierté d'être à Brest ; c'est, enfin, partager les enjeux de santé et agir pour améliorer le bien-être de toutes et tous au quotidien.

78 PROMOUVOIR L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS NOTRE VILLE EN ORGANISANT DES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

À Brest, le tissu associatif maille le territoire. Les équipements de quartiers et les associations structurent ainsi notre quotidien, authentique héritage de l'histoire et ADN du vivre-ensemble brestois. Engagés dans les quartiers, dans des projets avec les habitantes et habitants, les associations reflètent la volonté de la ville de faire des politiques éducatives, sportives et culturelles, les axes majeurs de son intervention publique. Cette présence forte porte une véritable dynamique, renforce le bien-vivre et la cohésion sociale. Et parce que ces associations ont pour fondement les valeurs d'éducation populaire que nous partageons, nous confirmons notre engagement auprès d'elles.

Nous définirons un pacte avec les associations et les fédérations d'éducation populaire qui sera le socle de la trajectoire financière de l'augmentation de notre soutien pendant tout le mandat et le socle de la renégociation des conventions. Ce pacte s'appuiera sur l'ambition de renforcer la vie et les dynamiques collectives dans les quartiers, la lutte contre la précarité et la construction de nouvelles solidarités, l'engagement à agir pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique. Nous souhaitons donc organiser des « Assises de la Vie Associative et de l'Éducation Populaire » et encourager les nouvelles formes d'éducation populaire au sein de notre ville et de ses quartiers et ouvrir une réflexion sur les appels à projet. Nous programmerons par ailleurs un plan de rénovation du bâti des équipements de quartier (Patronages Laïques, Maison Pour Tous, Centres sociaux). Un diagnostic énergétique sera réalisé par maison de quartier et une réflexion sera menée sur les usages. La réalisation dans le cadre des deux opérations de renouvellement urbain du pôle Vauban, au sein duquel sera reconstruit le Patronage Laïque de Recouvrance, ainsi que du pôle de services aux habitants à Bellevue, au sein duquel sera reconstruit le centre social de Bellevue, avec la rénovation de l'espace associatif de Quéliverzan, sont parmi les chantiers majeurs qui contribueront à renforcer l'éducation populaire à Brest dans ce qu'elle apporte aux dynamiques de quartier. Enfin, nous souhaitons que la rénovation complète du centre social de Kérangoff soit engagée par la CAF. La ville, copropriétaire avec la CAF de ces locaux, y contribuera.

79 REFONDRE NOS TARIFICATIONS SOLIDAIRES

Nous repenserons une tarification solidaire plus ambitieuse des transports en commun de la métropole, en direction notamment des enfants et les étudiants les plus précaires.

Cette refonte de la tarification solidaire des transports s'inscrira dans une refonte plus large de l'approche solidaire des tarifs, ceux directement portés par la ville et la métropole : restauration scolaire, services en direction des familles, activités culturelles, mais aussi ceux proposés dans les activités et équipements délégués afin de mieux prendre en compte toutes les familles et personnes à revenus modestes.

Enfin, une réflexion sera engagée avec les partenaires associatifs que la ville soutient pour partager cette même ambition solidaire dans les tarifs des activités qu'ils proposent aux Brestoises et aux Brestois. La ville les accompagnera, y compris financièrement, pour progresser en ce sens.

80 ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE LA GRATUITÉ POUR LES ENFANTS ET JEUNES DE 0 À 18 ANS

Si la gratuité totale pour tous dans les transports en commun de notre métropole peut sembler attractive au premier abord, elle ne constitue ni une solution véritablement efficace pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre (en raison des effets de report des usagers des mobilités douces sur

les transports en commun), ni une mesure soutenable financièrement pour nos collectivités (les pertes de recettes induites empêchant toute capacité d'investissement dans le réseau).

Pas plus qu'elle n'est une mesure véritablement solidaire (ne contribuant plus au service public ceux qui pourtant le peuvent).

En revanche, il en va de la responsabilité d'une municipalité d'accompagner les publics empêchés et les personnes nécessitant une attention particulière. Dans cet esprit, nous proposons de repenser notre tarification actuelle afin d'y inclure tous les travailleurs pauvres et de réduire les effets de marge. Cette tarification repensée renforcera l'égalité d'accès au réseau, permettra aux personnes les plus modestes d'en profiter et assurera que chaque usager participe à ce service public à hauteur de ses moyens.

Par ailleurs, et afin de favoriser le pouvoir d'achat et les déplacements des familles brestoises et des jeunes brestois et brestoises, nous proposons également, en prolongement de la gratuité pour les moins de sept ans, de mettre à l'étude dès le début de mandat la mise en œuvre de la gratuité du réseau de transports en commun de la métropole, pour tous les jeunes de 7 à 18 ans.

Cette mesure permettrait d'accompagner et d'accélérer la transition écologique en incitant les jeunes brestois et leurs familles à utiliser les transports collectifs plutôt que les véhicules individuels. L'évolution des mobilités urbaines vers un modèle plus propre et multimodal implique de développer, dès le plus jeune âge, un réflexe d'usage des transports collectifs.

81 METTRE EN PLACE UN « CHÈQUE EAU »

La création en 2012 de la société publique locale Eau du Ponant a permis la reprise en main publique de l'eau. Elle a aussi permis d'assurer une meilleure solidarité territoriale pour la distribution de ce bien vital.

De lourds travaux d'investissement ont été faits (stations d'épuration…) ou vont se faire (usine de production de Pont-ar-Bled près de Landerneau pour environ 25 millions d'euros). Ces investissements sont indispensables pour avoir une eau de qualité tant pour la consommation que pour le rejet dans le milieu naturel et ils pèsent nécessairement sur le prix de l'eau.

Cela étant, la question du prix de l'eau mérite d'être posée, étant entendu que le système français repose sur un principe clair : l'eau paie l'eau. À Brest métropole, la structuration du tarif de l'eau avec une part fixe très faible (abonnement à l'eau) ou nulle (assainissement) induit de fait un prix très bas pour les 20 premiers mètres cubes facturés (eau vitale).

Pour autant, pour les ménages à faibles revenus, la tarification sociale de l'eau est indispensable : compte tenu de certaines spécificités notamment liées à l'habitat collectif public (BMH…), nous proposerons la mise en place d'un dispositif performant de type « chèque eau » qui sera mis en place avec tous nos partenaires (département, CAF…) et géré par le CCAS.

82 CONSTRUIRE UN CRÉDIT MUNICIPAL À VOCATION DÉPARTEMENTALE

Afin de répondre aux enjeux économiques et sociaux suscités par la crise sanitaire, nous proposerons la création d'un crédit municipal qui aura vocation à rayonner à l'échelle du Finistère. Véritable outil de solidarité territoriale, ce projet sera élaboré en étroite coopération avec les autres villes du département, et en particulier Quimper.

Organisme solidaire et social au service des habitantes et habitants du territoire, notamment les plus modestes, cet outil aura pour vocation de permettre l'obtention de prêts et de microcrédits afin, par exemple, d'apporter un soutien au lancement d'un projet professionnel.

Ce projet s'inscrit dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire et représentera une solution de résilience dans un contexte social difficile post-épidémie :

- Prêts : micro-crédits, prêts personnels, rachats de crédit, prêts de trésorerie aux associations, prêts Marianne
- Épargne solidaire : ouvrir un Livret ou un Compte d'Épargne solidaire pour soutenir l'économie du territoire et les initiatives locales ;
- Investissements dans l'économie locale : investir les fonds disponibles pour les rendre utiles au territoire départemental et en lien avec notre engagement social et responsable ;
- Plateforme numérique permettant la mise en œuvre de la monnaie locale Heol à destination des collectivités et associations.

83 CONTRIBUER À LA RÉFLEXION NATIONALE POUR LA MISE EN PLACE D'UN REVENU UNIVERSEL D'EXISTENCE (RUE)

Nous souhaitons que Brest se positionne comme ville expérimentatrice, innovante et contributrice à la réflexion sur la mise en place d'un **revenu universel d'existence (RUE)** au niveau national. A l'aune des conséquences sociales d'une crise sanitaire inédite, des mutations liées au travail, de la nécessité de construire un nouveau pacte social basé sur une plus grande protection face aux besoins élémentaires et aux accidents de la vie, à la pauvreté et la précarité, mais aussi à une indispensable nouvelle répartition des richesses, la ville de Brest s'engage à participer aux réflexions sur la création d'un RUE et se positionnera comme territoire volontaire en la matière en associant les habitants.

84 LANCER UNE ÉTUDE POUR EXPÉRIMENTER À BREST UN « MINIMUM SOCIAL GARANTI » (MSG)

En partenariat avec le Conseil départemental et les acteurs de la solidarité à Brest, en nous appuyant sur les expériences menées en France (Grande-Synthe) et en Europe, nous étudierons les modalités de mise en œuvre d'un **Minimum social garanti (MSG)** à Brest. Dans le cadre de l'expérimentation menée, ce complément de revenu permettra à des Brestois.e.s de compléter leurs revenus pour atteindre le seuil de sortie de la pauvreté.

Cette expérimentation sera construite et déployée avec le concours de tous les professionnels et réseaux de bénévoles de la solidarité à Brest, mais aussi chercheurs de l'action sociale, acteurs publics et associatifs, souhaitant contribuer à cette expérimentation action pour lutter contre la pauvreté.

ASSURER À CHACUNE ET CHACUN LE DROIT AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT

Le droit au logement est un droit reconnu par notre Constitution et c'est bien un besoin de première nécessité. Nombre de nos concitoyens sont encore aujourd'hui mal logés. Douze millions de personnes en France sont touchées par la crise du logement (précarité énergétique, logement insalubre, etc.). C'est pour répondre à ces problématiques que notre collectivité développe une politique d'habitat social volontariste. Sur la ville de Brest, 24 % des résidences principales sont dédiées à l'accueil aux plus modestes d'entre nous.

85 POURSUIVRE LA POLITIQUE DU LOGEMENT PUBLIC

Avec Brest métropole habitat, nous maintiendrons l'effort de construction de logements publics en adéquation avec les besoins territoriaux. Déjà engagée fortement dans la rénovation du parc existant (plus de 1500 logements aujourd'hui en cours de réhabilitation et plus de 1000 logements neufs program-

més en cours de réalisation ou en gestation), notre politique d'offre est plus que jamais offensive tout en maintenant un prix abordable des loyers et des charges dans l'habitat social. Nous porterons attention dans les projets de construction à la proximité avec les services et équipements publics du quotidien de la ville, le transport public et les commerces.

Nous souhaitons également poursuivre le développement de nouvelles formes d'habitat inclusif et coopératif (logements accessibles aux personnes en situation de handicap, logements adaptés au vieillissement et à la dépendance, habitat participatif, structures de co-logement séniors/étudiants etc.)

86 LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET L'IMMOBILISATION DE LOGEMENTS

Notre politique de lutte contre l'habitat indigne est historiquement inscrite dans notre politique locale de l'habitat. Cette approche volontariste ancienne fait de notre collectivité une singularité nationale reconnue et observée. Par notre réseau de « donneurs d'alerte » sur le terrain, déjà très efficace, nous nous engageons à poursuivre toutes les actions contre l'indignité, le mal logement et l'insalubrité. Accompagner les habitants en vulnérabilité et lutter contre les marchands de sommeil reste notre priorité (mise en place de contrôles pour vérifier la bonne qualité des logements mis à la location dans des secteurs d'habitat dégradé, prises d'arrêtés du maire, poursuites judiciaires contre les propriétaires bailleurs privés indélicats, etc.).

87 ADAPTER NOS RÉPONSES D'HÉBERGEMENT SOCIAL ET SOLIDAIRE

En matière de logement spécifique et d'hébergement, la ville, par l'intermédiaire de son CCAS, a une politique très volontariste en termes d'accompagnement.

Afin de maintenir un accompagnement global pour les personnes les plus vulnérables, nous augmenterons les capacités d'accueil en pension de famille et reconstruirons un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale mixte et accessible aux personnes en situation de handicap, afin d'améliorer les réponses aux personnes en situation de très grande fragilité et détresse sociale.

Pour les familles avec enfants, nous compléterons les dispositifs de mise à l'abri mis en œuvre par l'État et le Conseil départemental afin qu'aucun enfant ne soit contraint d'être à la rue. Le renforcement de l'accompagnement social des situations de très grandes vulnérabilités permettra d'engager avec les personnes la construction de parcours d'insertion.

RÉPONDRE À L'URGENCE ET À L'ISOLEMENT POUR EN SORTIR

En lien avec les partenaires et professionnels de l'action sociale, nous continuerons à nous mobiliser et à fédérer les réseaux citoyens de la solidarité en faveur des personnes en difficulté : réseau Isolement Précarité, coordination de l'aide alimentaire et développement des épiceries sociales en réseau, coordination des maraudes de veille sociale sur l'espace public, coordination de l'accompagnement des migrants. Nous réaliserons un guide de l'urgence sociale accessible à tous.

Dans le réseau des acteurs présents auprès de nos concitoyens, le Centre communal d'action sociale en est le pivot. Son action répond aux besoins des personnes en difficulté, tant sur les difficultés à se nourrir, à se loger et à se soigner. De la même manière, Brest dispose d'un tissu associatif particulièrement actif sur les questions de solidarités. Ce réseau social de proximité est un atout pour promouvoir une politique sociale ambitieuse et innovante, qui permette aux usagers de devenir des acteurs de leur reconstruction et qui permette de rendre effectif l'accès aux droits.

88 RENDRE EFFECTIF L'ACCÈS AUX DROITS ET ROMPRE L'ISOLEMENT

À ce titre, nous proposons que la ville poursuive son engagement en faveur des solidarités et soutienne le développement de nouveaux outils d'inclusion sociale sur son territoire : élargir les dispositifs d'aides (aides à l'adhésion associative, etc.) et les outils de prévention, d'information et d'accompagnement des personnes en difficultés sociales et économiques, faciliter toujours plus l'accès aux droits, aux services du CCAS et à un réseau social de proximité dynamique, développer les partenariats avec et entre institutions publiques (CAF, Pôle Emploi, Département, etc.), consolider l'accès de toutes et tous à la maîtrise de l'environnement numérique (développement des points de médiation numérique dans les équipements existants, etc.).

89 CONFORTER L'ACCUEIL DES PLUS FRAGILES EN RÉNOVANT LE CCAS

Parce que le CCAS est la porte d'entrée pour nos concitoyens qui vivent des ruptures de vie ou qui rencontrent des difficultés, l'accueil y est primordial. Aussi, afin d'améliorer l'accueil des habitantes et habitants en demande de solidarité et d'améliorer les conditions de construction des réponses par les agents du service public local, nous proposons d'agrandir et de rénover les locaux actuels du CCAS. Ce chantier permettra dès 2022 de renforcer la relation avec les personnes modestes en demande de solidarité.

S'ENGAGER POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION PARTOUT DANS LA VILLE

La mise en réseau des acteurs de la santé publique et de la prévention est un atout fort construit par la ville depuis de nombreuses années. En nous appuyant sur les actions déjà réalisées, en continuant de renforcer la dynamique partenariale, nous agirons pour :

- **Un meilleur accès pour les habitantes et habitants aux connaissances scientifiques en matière de santé en poursuivant les lundis de la santé engagés en partenariat avec le CHRU et l'Université de Bretagne Occidentale.**
- **Une mobilisation des quartiers pour que les actions de prévention soient relayées, et aussi pour que les enjeux de santé publique soient travaillés avec les habitantes et habitants. Les expériences menées avec la semaine de la santé nous donnent une base pour renforcer l'action dans les quartiers.**
- **Porter attention avec nos partenaires à ce que les Brestoises et les Brestois puissent avoir accès aux professionnels de santé près de chez eux.**
- **Réduire les inégalités sociales de santé.**
- **Prendre en compte les enjeux de santé publique et de bien être dans nos aménagements publics.**
- **Contribuer à valoriser l'expertise scientifique brestoise (CHRU, UBO, etc.) en matière de santé.**

90 RENFORCER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Les difficultés du quotidien, la précarisation, renforcent le non recours aux soins.

Afin que toutes et tous puissent bénéficier d'un accompagnement vers un parcours de soins adapté à ses besoins, nous renforcerons encore notre soutien au Point H, centre d'accueil médicalisé de soins gratuits, géré par l'AGEHB et installé dans des locaux du pôle de santé publique de la ville de Brest, ainsi qu'à la permanence d'accès aux soins de santé du CHRU, pour que ces services soient encore mieux connus et que chacun, en fonction de sa situation, puisse y avoir accès et y trouver des réponses médicales adaptées.

Au-delà de la prise en soin directe des personnes les plus précaires et vulnérables, ces acteurs du réseau sanitaire et médico-social brestois sont de véritables passerelles vers le droit commun et la médecine ambulatoire de ville.

91 CRÉER UNE MUTUELLE SANTÉ MUNICIPALE

Nous proposons que la ville mène une enquête auprès des Brestoises et des Brestois pour connaître précisément leurs besoins de prises en charge complémentaire (optique, frais dentaires, soins de santé courants, dépendance, etc.). À partir de cette étude, la ville négociera auprès des organismes compétents des tarifs préférentiels et de prestations spécifiques. Cette mutuelle santé complémentaire municipale sera ouverte à l'ensemble des Brestoises et des Brestois ainsi qu'à celles et ceux qui travaillent à Brest. Elle bénéficiera particulièrement aux jeunes, aux retraités, aux personnes sans emploi, aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique.

92 MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA MALADIE PSYCHIQUE

Dans son rôle-clé d'espace de rencontre, de réflexion collective et de travail en réseau, le Conseil local de santé mentale a permis de faire émerger des dispositifs de logement et d'hébergement adaptés au besoin de réhabilitation psychosociale des patients pour une meilleure insertion dans la cité. En effet, les personnes souffrant de troubles psychiques sont souvent les plus en proie à une grande vulnérabilité, voire à l'errance.

Afin d'éviter leur stigmatisation mais aussi d'anticiper les situations de crise, nous renforcerons les missions du conseil local de santé mentale en mettant en œuvre des formations de sensibilisation des personnels d'accueil de nos services publics ainsi que des professionnels et bénévoles des structures de quartier. En lien avec nos partenaires, nous développerons des lieux de parole et d'écoute pour les proches aidants.

Par ailleurs, nous renforcerons le partenariat existant entre le point Kerros et le CHRU au travers de son équipe mobile de psychiatrie et le point H, en renforçant la présence d'un infirmier sur le point Kerros et l'espace public pour des interventions plus systématiques auprès des personnes souffrant de troubles psychiques.

UN MAIRE ET UNE ÉQUIPE UNIE, AVEC L'ÉLAN ET L'APPORT DE TOUTES ET TOUS, PEUVENT AGIR POUR CHANGER LA VIE ET CHANGER LA VILLE. DE LA MÊME MANIÈRE QUE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL N'EST PAS LA SOMME DES INTÉRÊTS INDIVIDUELS, BREST EST BIEN PLUS QUE LA SEULE SOMME DE SES HABITANTES ET DE SES HABITANTS : ELLE EST UN CADRE DE VIE COMMUN ET UN PROJET COLLECTIF. CELUI QUI NOUS REND TOUTES ET TOUS FIERS D'ÊTRE BRESTOIS !

BREST AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE

La réalité de l'urgence climatique impose de repenser collectivement notre modèle de développement : rapport à l'environnement, à la nature, à l'action humaine, au progrès technologique… Ces enjeux sont certes planétaires mais les réponses à y apporter engagent les villes à leur échelle : celles-ci n'occupent que 2 % de la surface de la planète mais produisent 80 % des émissions de CO_2 et consomment 75 % de l'énergie mondiale. Les villes peuvent et doivent donc constituer un vecteur politique, démocratique et efficace de changement. Leur impact écologique l'impose ; la pertinence de leur échelle d'action le rend possible.

Brest et son territoire doivent être les terrains d'expérimentation d'un nouveau modèle de société, écologique et citoyen.

Nous, forces de gauche, du progrès et de l'écologie, devons être les promoteurs d'une écologie ambitieuse, innovante et populaire : ambitieuse, parce que la connaissance du terrain et la proximité du maire avec les citoyens en fait un acteur central de la transition écologique. Innovante, parce que les pouvoirs publics n'ont pas toujours la main sur tous les leviers d'action, qu'il faut savoir le reconnaître et agir en conséquence. À l'échelle de notre territoire par exemple, les secteurs marchand et des transports émettent une part considérable des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cet état de fait suppose de réfléchir hors des sentiers battus afin de contourner les contraintes qui s'imposent à nous. Populaire enfin, car nous avons à cœur de promouvoir un modèle qui favorise l'entraide et la coopération, qui continue de lutter contre les dominations sociales et les inégalités de condition. À cet égard, l'écologie doit s'interroger sur les liens qu'elle entretient avec une réalité sociale hétérogène : il ne peut y avoir de justice environnementale sans justice sociale.

Grâce à l'action de l'équipe municipale, la ville de Brest et Brest métropole ont déjà enclenché de nombreuses politiques publiques en faveur de l'écologie et de la participation citoyenne. Il faut rappeler que sur ces deux sujets, notre territoire ne part pas de rien, et a déjà posé des jalons pour préparer l'avenir. Nous pouvons citer plusieurs réalisations concrètes qui prouvent l'engagement de l'équipe sortante dans ces domaines : dispositif Tinergie, réseau de chaleur, rénovation énergétique des écoles, développement des mobilités douces et des transports en commun, alimentation bio et locale dans les cantines, cadastre solaire et panneaux photovoltaïques, budget participatif brestois, politiques de concertation, conseils consultatifs de quartier, soutien au secteur associatif, etc.

Notre objectif est de porter une vision singulière, résolument de gauche, de l'écologie et de la citoyenneté à Brest : d'un côté, dépasser la stricte verticalité des politiques publiques et favoriser l'émergence d'un véritable pouvoir social par la participation directe, inclusive et active de toutes et tous aux décisions qui nous engagent collectivement ; de l'autre ne pas ignorer la réalité des difficultés sociales, concilier enjeux écologiques et nécessaire réduction des inégalités et promouvoir une écologie populaire.

Cela passe inévitablement par une co-construction qui associe largement les citoyens, même les plus éloignés des centres de décisions. Cela passe aussi par l'opportunité donnée aux citoyens de s'approprier un contexte favorable pour prendre, en toute liberté et à hauteur de leurs moyens, les bonnes décisions en la matière. Éducation, émancipation et participation, c'est notre vision positive de l'écologie et de la citoyenneté pour mener à bien les grandes transitions.

Il en va dès lors de la responsabilité de notre métropole et de notre territoire de prendre leur pleine part dans la conversion de nos sociétés à l'écologie et à la participation citoyenne.

DÉFINISSONS ENSEMBLE UNE **ÉCOLOGIE AMBITIEUSE**, INNOVANTE ET POPULAIRE

En matière d'action écologique, l'échelon local doit montrer la voie et nos collectivités être exemplaires. Cela passe par des politiques fortement volontaristes en matière de développement des mobilités durables et douces, en matière d'économie et de production locale de l'énergie, en matière de construction et de rénovation, de réduction et de tri des déchets ou encore de soutien à l'agriculture urbaine. Au-delà des postures, des thèmes vagues et des mesures d'affichage, il est urgent de transformer collectivement notre modèle de développement local.

Mais si nos territoires ont la main sur certains leviers, ils doivent dépasser le strict cadre de leurs compétences qui ne permettent d'agir que sur une part limitée des émissions de gaz à effet de serre (GES), lesquelles relèvent pour l'essentiel des secteurs marchand et industriel. Il faut donc mettre en mouvement toutes les forces du territoire, définir des objectifs partagés et la contribution de chaque partie pour les atteindre.

FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES ET DOUCES

Toute réflexion globale sur les déplacements doit intégrer à la fois la question des mobilités (piétons, place de la voiture, transports doux…), celle des rapports entre territoires ou parties de territoires et enfin la question des enjeux pour les transports publics de demain (impacts environnementaux, nouveaux modes de transports en commun, etc.).

Nos collectivités ont été extrêmement volontaristes en la matière et nous souhaitons poursuivre ce travail en faveur des mobilités durables et des mobilités douces.

Les déplacements domicile-travail représentent une part importante des déplacements sur notre territoire et les entreprises de plus de 100 salariés ont aujourd'hui l'obligation de mettre en place un plan de mobilité. Nous souhaitons que Brest Métropole accompagne les entreprises et les employés vers de nouvelles mobilités.

93 CONSTRUIRE LA SECONDE LIGNE DE TRAMWAY ET LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Le projet de seconde ligne de tramway, de nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) et de renforcement du réseau métropolitain devra être poursuivi. Nous considérons qu'il s'agit là d'un des grands projets structurants que nous aurons à mener pour améliorer le transport en commun dans notre ville, offrir un service public de transport de qualité à toutes les habitantes et tous les habitants, mieux desservir certains quartiers de notre ville, et en conséquence lutter contre le réchauffement climatique.

Grâce à une large concertation menée au printemps 2019, ce projet a reçu l'assentiment quasi-unanime d'une large partie de la population métropolitaine, des acteurs économiques, universitaires et hospitaliers. Il répond aux besoins du territoire et des quartiers de jouir d'une offre de transports de qualité ainsi que d'une vision stratégique et de long terme pour notre réseau.

94 ÉTUDIER LA CRÉATION D'UN BUS-RADE ENTRE PLOUGASTEL ET LE TECHNOPÔLE

En lien avec le délégataire des transports, les communes et les acteurs socio-économiques, nous étudierons la création d'un bus-rade entre Plougastel

et le Technopôle, qui passerait par Le Relecq-Kerhuon et les ports de Brest et constituerait une alternative à l'usage de la voiture individuelle.

95 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Nous devons être encore plus ambitieux en matière de développement de la pratique du vélo. Les attentes des Brestoises et des Brestois ont fortement augmenté ces dernières années, il y a donc nécessité de faire évoluer les modes de déplacement. Le nouveau schéma directeur y contribuera directement et les budgets dédiés à sa mise en œuvre seront augmentés.

Pour ce faire, il faudra veiller à mettre en œuvre des voies cyclables sécurisées sur les principaux axes de la ville centre et leur continuité, à sécuriser notamment les passages aux giratoires et à offrir du stationnement sécurisé et couvert aux cyclistes. Nous étudierons également la mise en œuvre d'une offre de vélos en libre-service.

Enfin, nous nous engageons à prendre en compte directement et intégrer les recommandations des cyclistes dans nos politiques publiques de développement des mobilités en nous basant sur le baromètre des villes cyclables de la fédération des usagers de la bicyclette.

96 AGIR POUR LA PLACE DES PIÉTONS EN VILLE

La ville de Brest dispose d'un réseau dense d'écoles et d'équipements de quartier. Les cheminements piétons autour et entre ces équipements seront améliorés en lien avec les utilisateurs quotidiens afin de renforcer la dimension quartier. Une même attention sera portée aux cheminements piétons autour des équipements publics ouverts aux habitantes et habitants ainsi qu'aux commerces de proximité.

Outre les enjeux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (bancs, zones de repos, rambardes, rampes, etc.), les enjeux du vieillissement et des déplacements piétons des personnes âgées seront intégrés dans cette réflexion afin d'améliorer la ville pour les piétons. Le budget global pour la mise en œuvre de ces aménagements sera augmenté.

En vue de favoriser les liaisons piétonnes entre le port et le centre-ville, nous proposons également la création d'un ascenseur urbain Gare / Carène.

En concertation avec les habitants, nous proposerons la création de nouvelles zones de rencontre (zones 20),

à l'instar des zones présentes aux croisements de la rue de Siam ou à l'entrée du téléphérique, et de nouvelles aires piétonnes. Les premières d'entre elles pourraient être réalisées aux abords des Halles Saint-Louis et aux abords de la place Guérin.

Nous créerons également des continuités vertes qui favoriseront la circulation des piétons, en reliant les espaces verts par des cheminements végétalisés piétons et cyclables. Cela permettra de favoriser la biodiversité mais aussi d'améliorer notre qualité de vie.

97 CONTINUER DE DÉVELOPPER LES NOUVEAUX USAGES DE LA VOITURE

Covoiturage, autopartage, autostop organisé : il faut penser les mobilités avec la voiture mais faire évoluer son usage. Il faut penser le covoiturage au niveau du Pays de Brest et en partenariat avec les entreprises. Nous continuerons de soutenir les initiatives d'autostop organisé comme la cabane à pouces à Plougastel, d'encourager et de développer les initiatives d'autopartage qui permettent de limiter l'emprise de la voiture en ville et offrent une solution aux foyers n'ayant pas les moyens d'acquérir et d'entretenir un véhicule.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET LA PRODUIRE LOCALEMENT

Un vaste programme de rénovation énergétique des écoles publiques est d'ores et déjà mis en œuvre pour plusieurs écoles (Aubrac, Quatre Moulins, Kerargaouyat, Langevin et Hauts de Penfeld) et se poursuivra dans les années à venir. D'autres travaux comme ceux du Quartz, ainsi que les nouvelles constructions et rénovations de bâtiments publics, intègrent ces enjeux écologiques et énergétiques. Nous devons poursuivre et amplifier les efforts en ce sens.

98 BÂTIR UN PLAN DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET AU-DELÀ

Avec la rénovation énergétique des écoles publiques brestoises, nous avons enclenché une dynamique que nous souhaitons poursuivre. Il s'agit de réduire la facture énergétique, et donc l'empreinte écologique de notre patrimoine public. Nous souhaitons aller plus loin en réalisant un diagnostic précis de nos besoins énergétiques, et en réalisant des travaux d'ampleur pour consommer moins.

Sur la base du diagnostic énergétique des écoles publiques de quartier, nous poursuivrons la rénovation engagée avec les écoles publiques Aubrac et 4 Moulins, par les écoles publiques Kerargaouyat, Langevin, Hauts de Penfeld, etc.

Cette rénovation énergétique devra concerner nos équipements de quartier, nos équipements sportifs et culturels, nos salles municipales et les locaux de notre collectivité. Isolation, amélioration de la régulation du chauffage, de l'éclairage, de la consommation d'eau, mise en place d'un contrat de performance énergétique sont autant d'outils qui permettent d'atteindre cet objectif.

Nous engagerons la rénovation énergétique des bâtiments mis à disposition des associations d'éducation populaire animant les équipements de quartier. Ce programme de rénovation énergétique devra prendre en compte aussi l'importance des usages et participer à diffuser largement dans la ville les enjeux énergétiques et les possibilités d'y apporter réponse.

99 CRÉER UN FONDS DE DOTATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La ville de Brest et Brest métropole consacreront chaque année 1 % du montant total des investissements engagés dans la rénovation énergétique des bâtiments publics pour constituer un fonds destiné à renforcer la plantation publique et privée d'arbres sur le territoire et accompagner les projets de biodiversité et de préservation des écosystèmes marins à Brest et dans le monde. Elles inciteront les entreprises qui engagent des démarches identiques à contribuer à ce fonds pour renforcer encore la prise en compte collective autour de ces enjeux et la visibilité des actions.

100 PRIVILÉGIER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE VERTE

De plus en plus de collectivités en France comme dans le monde entier s'engagent dans la transition énergétique à différents niveaux et décident de s'approvisionner auprès de fournisseur d'énergies renouvelables (Enercoop ou autres) pour une partie de leurs besoins.

Nous souhaitons accompagner ce mouvement et faire en sorte que la Ville de Brest puisse augmenter fortement la part des énergies renouvelables dans sa consommation. Pour nos équipements publics, nous signerons des contrats d'approvisionnement en énergie 100 % verte et en circuit court (médiathèques, équipements sportifs et culturels, équipements de quartier, etc.).

101 ÉTENDRE LE RÉSEAU DE CHALEUR BRESTOIS

La création du réseau de chaleur de Brest coïncide avec la construction en 1988 de l'usine d'incinération des déchets ménagers du Spernot. Aujourd'hui, cette usine permet de chauffer de l'équivalent de 20 000 logements à Brest.

La valorisation énergétique des déchets ménagers permet de se substituer à la consommation d'énergies fossiles (gaz, fuel) pour le chauffage urbain ou la production d'eau chaude sanitaire. Parmi les principaux sites connectés, on compte les hôpitaux Morvan et Cavale Blanche, l'UBO, plusieurs ensembles de logements collectifs de Brest Métropole Habitat et de plus en plus de copropriétés.

Aujourd'hui plus grand réseau de chaleur de Bretagne, nous proposons d'amplifier son extension à travers la ville, et notamment sur le site du Technopôle Brest Iroise.

102 RENFORCER ENER'GENCE ET TINERGIE

Brest métropole dispose d'une Agence Locale de l'Énergie (ALEC) connue sous le nom Ener'gence. Cette agence agit au plus près des consommateurs finaux (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) pour les aider à réduire leur consommation d'énergie et à recourir de manière plus massive aux énergies renouvelables.

Nous renforcerons la visibilité de cette agence en tant que guichet unique pour les économies d'énergie en amplifiant notre communication auprès des particuliers et entreprises (réseau d'affichage public, etc.). Les horaires de l'agence seront pensés de manière à permettre aux habitants de bénéficier du meilleur accès possible à ce service.

Nous amplifierons le dispositif Tinergie pour la rénovation de l'habitat à l'échelle de Brest métropole (accompagnement, conseil et subventions sous certaines conditions) en augmentant de manière significative l'enveloppe des aides financières à destination des particuliers. Ce fonds viendra en complément des aides de l'État.

Nous étudierons par ailleurs avec les acteurs du Pays de Brest et la Région Bretagne la mise en place d'un système de tiers-financement pour la rénovation énergétique des logements privés.

103 ADAPTER NOS LOGEMENTS AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Même si les dernières statistiques disponibles confirment une baisse régulière des émissions de GES émises par l'habitat (-2 % par an), le logement reste un secteur très consommateur en énergie et fortement producteur de GES (39 % du volume global). Cet énorme chantier de transformation énergétique de nos logements reste devant nous.

Aider à faire et assurer le lien entre projets particuliers de rénovation thermique et opérateurs de services est indispensable. Nous avons d'ores et déjà à notre actif 2 500 logements rénovés depuis 2014, dont 725 réhabilitations énergétiques accompagnées au sein de la plateforme dématérialisée Tinergie.

Atteindre un gain énergétique supérieur, optimiser ses coûts de travaux, gagner en confort et donner accès aux aides financières sont les objectifs prioritaires de Tinergie. Conjointement, 2 400 propriétaires se sont engagés dans des diagnostics énergétiques de leur bien.

La dynamique est donc lancée mais nous devons la poursuivre en augmentant le taux de rénovation des logements à 3 % par an jusqu'en 2050, soit accompagner chaque année 500 ménages en maison individuelle et 250 logements en copropriété.

104 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2014, nous avons mis en place un dispositif dédié à la lutte contre la précarité des ménages modestes confrontés à des problèmes d'inconfort technique dans leur logement via le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie sur le territoire de la métropole.

Nous poursuivrons la dynamique de lutte contre la précarité énergétique en accompagnant au minimum 1 500 ménages modestes sur les six prochaines années.

Nous permettrons aux personnes à faibles revenus d'engager des travaux énergétiques de leur logement via la mise en place d'un « pass énergétique » qui permettra d'engager, de mettre en œuvre et de financer des travaux d'économies d'énergie via un accompagnement technique complet et une solution de financement personnalisée.

105 AMPLIFIER L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Depuis 2016, nous nous sommes lancés dans une politique de développement de l'énergie solaire avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics de la métropole (dépôt du tram, Ateliers des Capucins, écoles, futur gymnase Foch etc.) et la mise en ligne d'un cadastre solaire et d'un accompagnement des particuliers via la plateforme Tinergie.

Nous proposons d'amplifier l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics dont une partie sera utilisée en autoconsommation et de renforcer le soutien aux particuliers, notamment financier.

CONSTRUIRE ET RÉNOVER RESPONSABLE

Le secteur du bâtiment consomme de nombreuses ressources (matériaux de construction, énergie pour les travaux, sol, etc.). Il est possible de tenir compte à la fois des enjeux économiques et sociaux et d'utiliser des matériaux écologiques et renouvelables.

106 ENCOURAGER L'UTILISATION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ALTERNATIFS

Le sable est une denrée de plus en plus rare ; la production d'une tonne de béton émet une tonne de CO_2 et ce matériau a des qualités énergétiques limitées. À cela s'ajoute le transport de la matière et la gestion de ses déchets.

Nous devons pousser les futures constructions du territoire à s'intéresser à d'autres matières plus durables et aux qualités énergétiques fortes, que ce soit du ciment à bas carbone, du bois ou même de la terre. Trois leviers permettront cette incitation : le Plan local d'urbanisme (PLU), les appels à projets et les règlements de ZAC.

107 STRUCTURER UNE FILIÈRE DE RÉCUPÉRATION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Structurer une filière du déchet de construction permettra d'en réduire les impacts écologiques. La déconstruction devra également suivre la même voie.

La structuration de cette filière permettra également la création d'une matériauthèque du réemploi dédiée à tout un chacun et en particulier aux artistes. Dans un besoin constant et perpétuel de ressources matérielles, dans un souci d'économies publiques et d'attitudes responsables et environnementales, cette matériauthèque de ressources et de matériaux du réemploi s'inscrira pleinement dans une dynamique de Fab City. Ainsi architectes, paysagistes, urbanistes, etc. pourront laisser cours librement à leur imagination et accéder gratuitement à cette ressource maîtrisée par la collectivité. Nous ne parlerons dès lors plus à Brest de déchets mais de ressources.

Par exemple, les espaces verts qui gèrent quelques hectares de bois pourraient aisément servir à la construction de mobiliers urbains ou d'autres équipements publics, en circuit court et en gestion directe, avant qu'ils ne servent à la chaufferie de Sotraval.

RÉDUIRE ET TRIER NOS DÉCHETS

Les consommateurs jouent un rôle essentiel dans le tri et la réduction des déchets mais nous devons les inciter et encourager les comportements vertueux. En ce sens, le tri des déchets est évidemment fondamental, mais la réduction peut également être encouragée : vêtements, livres, meubles, appareils électriques, vaisselle ou bibelots peuvent être réparés et connaître une seconde vie.

108 ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

À travers des ateliers, des actions de promotion (Défis zéros déchets), de la mise à disposition d'outils (composteurs, lombricomposteur, bacs, etc.), il s'agira de réussir à réduire année après année le nombre de déchets jetés par les familles.

Nous proposerons des ateliers pédagogiques gratuits pour réduire les consommations d'eau et d'énergie, pour réduire la consommation de produits et d'emballages, pour trier les déchets individuels et fabriquer des produits ménagers bios. Nous pourrons également fournir sur demande des emballages réutilisables (consignes) aux familles.

109 AMPLIFIER LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS DU TERRITOIRE

La réduction des déchets jetés par foyer a atteint un plateau depuis plusieurs années. Si des efforts ont été faits, par les acteurs publics comme privés, nous devons aujourd'hui passer à la vitesse supérieure pour garantir un meilleur tri des déchets et donc un meilleur recyclage.

Afin de passer un cap dans l'objectif d'améliorer encore le recyclage, notamment des bio-déchets, nous généraliserons l'installation et la mise à disposition de composteurs pour les particuliers.

Concernant l'enlèvement des ordures ménagères, nous étudierons la mise en place d'un dispositif de tri sélectif pour chaque foyer brestois.

Enfin, il existe actuellement cinq déchèteries sur le territoire de Brest métropole. Ces espaces permettent de déposer déchets électriques, spécifiques, verts mais aussi gravats, métaux, encombrants, etc. Afin d'amplifier la capacité, nous créerons une déchetterie verte supplémentaire sur le territoire de la métropole.

110 LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Déchets de construction, déchets verts, sacs et films plastiques, canettes, pneus et autres incontournables mégots de cigarettes… 90 % des communes seraient concernées par ce problème. Selon l'ADEME, les dépôts sauvages représenteraient 21 kg par an et par habitant. Nous poursuivrons la lutte contre ce fléau qui pollue notre environnement et qui détruit des espaces naturels.

Nous devons sensibiliser tous les acteurs du territoire face à ce problème par des campagnes de communication et de sensibilisation globales et ciblées (particuliers, professionnels, etc.). Nous souhaitons encourager le civisme, mais nous proposons aussi de renforcer les outils de lutte contre ces dépôts et d'augmenter les sanctions financières.

111 CRÉER DES RESSOURCERIES DANS LES QUARTIERS BRESTOIS

Que faire des appareils électroniques qui fonctionnent encore mais dont nous ne voulons plus ? Des meubles dont nous devons nous séparer pour cause de déménagement ? Ou des nombreux objets qui pourraient être utiles à d'autres (vaisselle, vêtements…) ? Si plusieurs acteurs sont susceptibles d'être intéressés comme le réseau Emmaüs ou la filière Relais, de nouvelles organisations sont appelées à se multiplier : les ressourceries.

Le principe est simple : la ressourcerie collecte les objets pour les réparer ou les détourner et les revendre sans but lucratif. Les ressourceries collectent, valorisent, revendent et sensibilisent pour prolonger la durée de vie des produits et inciter au changement de comportement.

Nous proposons, en lien avec les acteurs du territoire déjà impliqués, d'amplifier la dynamique et d'accompagner l'implantation d'un réseau de ressourceries, dans chaque quartier brestois. L'intérêt de créer plusieurs lieux de collecte est de renforcer la visibilité et l'incitation à utiliser ce système. Au sein de ces lieux, des ateliers de type « Repair Café », déjà présents à Brest, seront aussi utiles pour permettre aux habitants de restaurer des objets en bout de course (petit électroménager, informatique etc.).

Ces ressourceries seront installées au même endroit ou à proximité des épiceries solidaires dont nous proposons également la création.

CONCILIER ACTIVITÉS AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

L'agriculture sur notre territoire représente 844 salariés répartis dans 172 exploitations, dont 27 installations nouvelles de jeunes agriculteurs en 5 ans. Nous avons engagé avec le monde agricole une dynamique constructive, notamment grâce au partenariat renouvelé entre la Chambre d'agriculture de Bretagne et Brest métropole en juin 2019. Les synergies sont nombreuses : projet alimentaire métropolitain, rapprochement des équipes dans le contexte de la labellisation Capital French Tech, animations et visites auprès des jeunes brestois, etc. Conscients des enjeux et du besoin de travailler de concert, nous poursuivrons cette démarche de co-construction avec le monde agricole.

Protéger l'activité agricole et le foncier qui en est le socle est fondamental, car ces espaces contribuent à la souveraineté alimentaire de nos territoires et permettent l'emploi agricole non délocalisable. Notre territoire s'inscrit déjà dans cette démarche. Depuis 2012, un travail trimestriel est en cours entre notre collectivité et le monde agricole via une cellule foncière (lieu d'échange, d'information et de décisions). Cette expertise fine permet de rendre compatibles les besoins de la métropole et les besoins en foncier des agriculteurs (stratégie de réserves foncières, gestion économe du foncier, compensation et échanges de terres cultivables).

Par ailleurs, les terres agricoles sont une ressource naturelle à protéger. En ce sens, tout projet d'aménagement soumis à étude d'impact environnemental et systématique et entraînant une emprise foncière de plus de 5 hectares de terres agricoles est soumis à l'étude « Éviter Réduire ou Compenser ». Les flux financiers générés seront réinvestis dans l'économie agricole. Ainsi, nous nous engageons à réviser le projet de la zone d'aménagement concertée de Fontaine Margot afin d'en réduire le nombre de logements et préserver les terres qui devaient les accueillir.

112 IMPULSER ET SOUTENIR L'AGRICULTURE URBAINE ET BIOLOGIQUE À BREST

L'agriculture urbaine est une façon de cultiver responsable, de diminuer les émissions de CO_2 et les coûts de production. Les villes sont confrontées à des défis environnementaux et les consommateurs souhaitent de plus en plus accéder à une alimentation locale, biologique et durable : l'agriculture bio en ville est alors un moyen de répondre à ces attentes et à la nécessaire transition des villes vers plus de durabilité.

Il conviendra donc de croiser nos expertises plus fortement pour poursuivre le chantier de l'agriculture urbaine qui est un vrai support pour renouer le lien entre le secteur agricole et la population. Il existe déjà beaucoup d'initiatives associatives sur notre territoire type Vert le jardin.

Il faudra poursuivre cet effort et notamment dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain à Bellevue. Nous souhaitons développer l'agriculture urbaine de production en mobilisant les acteurs et les habitants (usages collectifs et usages individualisés). En s'appuyant sur les entreprises locales, il s'agira d'introduire dans les

trames urbaines des activités agricoles gérées par des professionnels. Cette orientation pose en quartier prioritaire le sujet du « mieux manger ». Le projet d'agriculture urbaine devra donc être un des leviers du projet alimentaire et réciproquement.

113 CRÉER UN FONDS EN FAVEUR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES URBAINES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Les fermes urbaines génèrent des emplois, depuis la production jusqu'à la vente et la distribution.

Brest métropole favorisera l'implantation d'exploitations agricoles innovantes en bord de ville. Cette initiative pourra s'intégrer dans les friches urbaines et industrielles, dans des espaces plus urbains, des exploitations de petites tailles ou à la production alternative (champignon en sous-sol…). Cela permettra également de contribuer au Plan alimentaire de territoire.

Pour encourager et accompagner les nouvelles installations de producteurs en maraichage nous créerons un incubateur pour le maraichage (sous la forme d'un espace test agricole). Cette démarche, en lien avec nos partenaires permettra de soutenir l'emploi, les productions locales et le partage de nouvelles manières de produire prenant en compte les nouveaux enjeux environnementaux.

114 CRÉER UNE FERME URBAINE BIO DANS LES VALLONS DE LA PENFELD

Afin de soutenir l'agriculture urbaine, nous proposons la création d'une ferme urbaine bio et pédagogique pérenne, facilement accessible pour les écoles, et qui aura pour but de créer des liens entre les enfants des écoles et des équipements de quartier, de faciliter les transmissions et d'éduquer les enfants et les parents aux enjeux de saisonnalité, de circuits courts, de bien-être animal, de préservation des ressources et d'alimentation. Elle produirait également des produits frais, bio, pour les acteurs de la solidarité alimentaire.

Ce projet sera mené en lien avec Vert le jardin, les instituts médico-éducatifs (IME), les classes ULIS, le CCAS et les associations d'éducation populaire et caritatives afin que les productions puissent alimenter le réseau des épiceries solidaires. Nous y associerons également étroitement le master Agro de l'UBO.

Cette ferme sera également accessible pour les enfants sur les temps extrascolaires en lien avec les structures de quartier. Elle sera accessible et adaptée aux enfants avec des besoins spécifiques.

115 FAVORISER LES CIRCUITS COURTS, LE RECOURS À UNE AGRICULTURE SANS PESTICIDE ET LES TRANSITIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Les circuits courts permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire, et ainsi agir pour réduire les trajets polluants.

En lien avec la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs locaux, nous souhaitons développer les partenariats et la logistique avec les exploitations locales, pour leur permettre d'approvisionner les équipements de notre ville, et de proposer plus aisément leurs productions aux habitants.

Nous soutiendrons les initiatives qui permettent par exemple le portage de paniers de producteurs locaux. Dans la même logique, nous soutiendrons le développement du réseau d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en leur mettant à disposition des locaux dédiés pour l'organisation des points de distribution et l'installation de distributeurs automatiques sous forme de casiers proposant l'achat de denrées alimentaires (fruits, légumes, œufs, etc.).

INITIER UNE VASTE MOBILISATION TERRITORIALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCHELLE DE NOTRE MÉTROPOLE

Si les bonnes pratiques isolées, qu'elles soient le fait de notre collectivité ou d'autres acteurs, constituent un premier pas utile, nous ne saurions nous en satisfaire et la réponse au défi climatique à l'échelle de notre territoire passera par une modification radicale et collective de nos pratiques et de nos politiques publiques.

116 CRÉER UNE COP 26 TERRITORIALE

Nous proposons une vaste mobilisation de transition écologique à l'échelle de nos collectivités, dont l'impulsion politique pourrait se traduire dans une COP 26 territoriale.

Celle-ci intégrera un Agenda 2030 de territoire et regroupera des représentants de tous les acteurs du territoire (citoyens, communes de la métropole, élus et administrations, entreprises, chercheurs, associations et syndicats) avec le soutien de l'ADEME et des associations environnementales. Elle couvrira tous les champs de l'action publique : logement, mobilités, aménagement, agriculture – y compris urbaine –, économie, santé, bien-être citadin, etc.

117 METTRE EN PLACE UN GIEC LOCAL

Afin de garder la même organisation qu'au niveau international, un GIEC local sera créé afin de définir et d'orienter les décisions et d'en assurer le suivi quantitatif et qualitatif. Il s'appuiera sur l'UBO, l'IFREMER, le conservatoire botanique, l'IUEM, etc. Enfin, un conseil d'évaluation de la transition à la composition mixte et paritaire s'assurera de la transparence et de la sincérité de la démarche.

118 CRÉER UNE ASSEMBLÉE DU TEMPS LONG

Face à l'urgence écologique et climatique, notre capacité à nous organiser collectivement pour y répondre est mise à l'épreuve. La proposition d'une assemblée du temps long a pour objectif d'intégrer de façon plus transversale et systématique, au-delà des échéances électorales, la prise en compte des enjeux écologiques, sociaux, climatiques et démocratiques pour qu'ils permettent de formuler des réponses justes et durables pour notre territoire. L'assemblée sera composée d'habitant.es tiré.es au sort, d'élu.es du conseil municipal, d'élu.es communautaires, de représentant.es associatif.ves et du secteur marchand local, de représentants des conseils citoyens et de leurs collèges jeunes ainsi que d'expert.es des enjeux écologiques, sociaux, environnementaux.

119 ÉDICTER UNE CHARTE BRESTOISE DES COMMUNS

Nous ouvrirons le chantier de la création d'une charte brestoise des Communs, en commençant par la proposer sur les sujets de proximité. A terme, à l'image de ce qui a pu être initié à Bologne en Italie, l'objectif est de proposer un cadre de gouvernance partagée aux habitant.e.s qui voudraient se saisir de la gestion d'une ressource commune du territoire (espace public ou patrimonial, ressource naturelle, données numériques, etc.).

120 ÉDICTER UNE CHARTE ÉCORESPONSABLE POUR LES COLLECTIVITÉS

Si nous souhaitons agir fortement pour que notre territoire réduise son empreinte carbone, nous voulons aussi que la municipalité et ses services donnent l'exemple en la matière. Si des efforts conséquents ont déjà été entrepris, nous devons aller plus loin.

Nous proposons donc que la collectivité et l'ensemble de ses opérateurs adoptent une charte écoresponsable de bonnes pratiques. Cette charte couvrira de larges champs de l'action publique : sensibiliser les services de la ville au tri (trier les papiers, le verre, le matériel bureautique, etc.), éviter le gaspillage d'encre et de papier, limiter et valoriser les matières organiques de la collectivité, utiliser du matériel non jetable, éviter les produits toxiques, former les agents et les élus à l'éco-exemplarité, remplacer la flotte de véhicules légers par des véhicules électriques, etc.

121 CRÉER UN DÉBAT ANNUEL D'ORIENTATION CLIMATIQUE

Dans le même ordre d'idée et afin de mieux gouverner, nous mettrons en place un débat annuel d'orientation climatique au sein de nos assemblées municipale et métropolitaine, sur le modèle du débat d'orientation budgétaire et qui aurait lieu juste après celui-ci. Il n'existe pas aujourd'hui de moment de présentation aux conseils municipal et métropolitain de l'ensemble de l'action climatique. Ce débat permettra notamment de présenter l'impact des investissements envisagés sur les émissions de GES.

En cohérence avec la COP26 territoriale, un document de support retracera la trajectoire prévue pour les émissions de GES et pour la consommation d'énergie, ainsi que les résultats obtenus. Il tracera les orientations en matière climatique dans les différents secteurs. Il comportera une analyse des dépenses (investissement, subvention, communication, etc.) pouvant aboutir à une augmentation ou une diminution des émissions supplémentaires de GES des services municipaux et métropolitains (patrimoine et compétences) par rapport à l'année précédente.

Une telle démarche permettra de prendre en compte le critère climatique dans les choix d'investissement à opérer dans le budget qui sera adopté un peu plus tard et dans le budget carbone dont nous proposerons la création.

122 METTRE EN PLACE UN BUDGET CARBONE

Pour répondre aux enjeux climatiques, il est nécessaire de diminuer rapidement les émissions de gaz à effets de serre. Dans ce domaine comme dans d'autres, les acteurs publics doivent être exemplaires. Pour pouvoir juger de l'impact des mesures, il est nécessaire de disposer d'un budget carbone fidèle à la réalité, afin de pouvoir prioriser les efforts à fournir. Nous instituerons d'ici la fin du mandat un budget carbone annuel qui serait voté par les assemblées en même temps que le budget monétaire. Il aura un objectif de diminution d'une année sur l'autre.

123 DIFFUSER LA CONNAISSANCE SUR LES SUJETS D'ÉCOLOGIE

Par ailleurs, nous croyons beaucoup à la diffusion de la connaissance au plus grand nombre, à la pédagogie et aux transmissions, notamment sur des sujets qui touchent tous les citoyens. C'est pourquoi nous avons institué les rendez-vous des « Lundis de la Santé » qui connaissent un très beau succès depuis plusieurs années.

Sous un format similaire, c'est-à-dire grâce des conférences grand public animées par des experts, des scientifiques et des acteurs du secteur, nous souhaitons organiser des rencontres régulières (3 à 4 fois par semestre) sur les sujets de l'écologie, du développement durable, de la réduction des déchets, des transports publics, de la nature, des consommations d'énergie, des gestes quotidiens, etc.

PROMOUVONS UN **MODÈLE BRESTOIS DE PARTICIPATION** ET UN NOUVEAU PACTE CITOYEN LOCAL

Nous devons être les promoteurs d'une écologie ambitieuse, innovante, participative et populaire. Une écologie qui tienne compte des réalités vécues par nos concitoyens, notamment des plus modestes.

À nos yeux, l'urgence écologique est donc naturellement liée à une autre urgence qui nous oblige, non moins importante : l'urgence démocratique. Des récents mouvements sociaux a émergé une demande récurrente de nos concitoyens : participer activement au débat politique, y compris en dehors des périodes de campagne électorale.

Nous lions ces deux urgences car la réalisation de l'impératif écologique implique la participation active de toutes et tous (citoyens, associations, entreprises, syndicats, etc.) : la transversalité entraîne la définition d'objectifs partagés, le débat et donc la participation de toutes les parties à l'atteinte des objectifs.

Or, nos concitoyens expriment justement une forte volonté d'être davantage intégrés dans l'élaboration des décisions et des politiques publiques. Les mouvements sociaux, celui des « Gilets jaunes », les marches pour le climat témoignent d'un besoin et d'une volonté forte des citoyens d'être étroitement associés au débat politique y compris en dehors des périodes de campagne électorale.

Et c'est bel et bien à l'échelle municipale que la démarche participative se diffuse en général le mieux, souvent à l'initiative d'élus locaux qui promeuvent les expériences de transition citoyenne les plus avancées. Les municipalités sont devenues les lieux de l'innovation sociale et politique, car elles disposent des leviers et de la proximité pour susciter la contribution des citoyens.

Il ne saurait néanmoins exister de modèle unique de démocratie participative : Brest doit tracer sa propre voie en la matière et nous devons prendre en compte les caractéristiques sociales uniques de notre territoire.

À ce titre, si les conseils consultatifs de quartier (CCQ) brestois, créés en 2003, ont eu leur pertinence et leur rôle, ils attirent désormais majoritairement des publics seniors et excluent bien souvent les jeunes et les publics déjà éloignés de la vie municipale. Ils doivent donc être largement revisités pour prendre leur autonomie par rapport à la sphère politique et clairement entrer dans le processus de décision de nos collectivités.

Nous proposons donc aux Brestoises et aux Brestois un nouveau pacte citoyen local qui redonnera du souffle à notre vie démocratique locale.

Ce pacte redéfinira le lien que les Brestoises et les Brestois entretiennent avec les institutions politiques locales et replacera les premiers au centre des décisions des secondes.

124 CRÉER SEPT CONSEILS CITOYENS BRESTOIS

En lieu et place des CCQ actuels, nous proposons ainsi de créer sept conseils citoyens brestois (Bellevue, Brest Centre, Europe, Lambézellec, Quatre-Moulins, Saint-Marc, Saint Pierre).

Ces conseils constitueront la véritable clef de voûte du nouveau pacte. Ce changement de dénomination doit marquer notre ambition : outre leurs moyens qui seront à la hauteur de leur importance, leur composition – paritaire – sera repensée pour intégrer une part de tirage au sort (50 %), afin d'assurer une juste représentation des habitants du quartier. Le tirage au sort devra permettre une mobilisation spécifique vis-à-vis des citoyens les plus éloignés de l'action publique. Il sera réalisé sur la base de la liste électorale mais aussi du répertoire d'immeubles localisés (utilisé par l'INSEE dans le cadre du recensement), ou encore des fichiers des organismes HLM afin de ne pas exclure les résidents étrangers.

Afin de faire connaître ces conseils citoyens des nouveaux publics, nous assurerons des actions au pied des immeubles à la fois pour les jeunes et les habitants.

Un collège jeune spécifique sera créé au sein de chaque conseil citoyen et sera associé étroitement aux travaux.

Une Commission de suivi des conseils citoyens brestois sera mise en place, composée de membres desdits conseils, d'élus et de personnalités qualifiées, afin de suivre le travail et le fonctionnement de ces nouvelles instances.

Afin de garantir un fonctionnement pleinement indépendant, leur portage juridique pourrait ainsi passer par une association de gestion, sans lien de subordination entre la ville et les conseils.

Les compétences de ces conseils citoyens, largement étendues par rapport à celles des CCQ, pourraient couvrir :

- Une participation directe et une capacité d'impulsion dans tous les dispositifs de démocratie locale à l'échelle du territoire (budget participatif, démarches de concertation sur les grands projets, « lieux à réinventer », organisation des « Rencontres de quartier », fonds d'initiative citoyenne, etc.)
- La capacité de susciter la création de comité consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, dont par exemple sur les grands projets, ou sur une politique publique municipale.
- Une capacité d'impulsion et d'organisation quant au droit de pétition citoyen.

125 OUVRIR LA CRÉATION DE COMITÉS CONSULTATIFS THÉMATIQUES

Nous associerons les Brestoises et les Brestois aux réflexions sur les problématiques majeures qui touchent notre territoire. Pour affronter les défis de demain, nous devons nous doter de toutes les sources de réflexion afin d'arbitrer au mieux des choix politiques forts, sur le temps long.

Nous proposons donc de créer des comités consultatifs, qui réfléchiront chacun à un thème précis, durant un temps imparti. Sur proposition du maire, ou des conseils citoyens brestois, ces comités consultatifs associeront des citoyens engagés sur un thème précis, mais aussi et surtout des citoyens brestois tirés au sort. Les thèmes seront très variés (égalité femmes/hommes, discriminations, mobilités, accessibilité, laïcité, etc.) et les comités consultatifs rendront un rapport qui sera débattu en conseil municipal lors de séances spéciales.

126 CRÉER UN DROIT D'ADRESSE CITOYEN EN CONSEIL MUNICIPAL

Nous proposons ensuite de créer un droit d'adresse citoyen en conseil municipal, afin de rénover le fonctionnement de nos institutions locales et d'ouvrir notre assemblée aux Brestoises et aux Brestois.

Nous réformerons le règlement intérieur de notre Conseil municipal afin d'ouvrir la possibilité pour les Brestoises et les Brestois d'intervenir ou de poser une question en ouverture du conseil municipal. La demande devra parvenir 72 heures avant la séance.

127 INSTAURER LA PÉTITION CITOYENNE POUR INSCRIRE DES SUJETS AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous proposons également d'ouvrir la possibilité d'inscrire des sujets au vote du Conseil municipal par voie de pétition citoyenne.

Les Brestoises et les Brestois pourront demander l'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal de toute question, proposition ou demande d'organisation d'une consultation locale (qui aura valeur d'avis), sur un sujet de compétence de la commune, afin que le conseil en débatte.

L'inscription à l'ordre du jour interviendra aux conditions suivantes :

- un minimum de 2000 signatures validées de résidents brestois ;
- un champ de compétence municipale.

Un conseil municipal par an sera réservé spécifiquement à l'examen des cinq pétitions ayant recueilli le plus de votes de la part des électeurs brestois sur l'année écoulée. Chaque électeur n'aura le droit de voter qu'une fois par an pour une proposition de pétition. À la suite de ce débat, le maire pourra décider de mettre au vote cette pétition au sein du conseil, ou d'organiser une consultation citoyenne sur le sujet, par le biais d'un scrutin.

Les conseils citoyens pourraient être à la manœuvre pour l'organisation de ces pétitions (impulsion de sujets soumis à pétition, organisation de la pétition, etc.).

128 AUGMENTER LE BUDGET PARTICIPATIF

Les deux premières éditions du budget participatif brestois, décidées par la majorité de gauche, ont rencontré un réel succès citoyen. Près de 300 projets ont été proposés par les habitantes et les habitants et les premières réalisations commencent à voir le jour. Avec un budget conséquent – près de 500 000 € – et des résultats concrets, cette première expérience nous pousse à continuer l'aventure.

Nous voulons aller plus loin, c'est pourquoi nous proposons d'augmenter le budget participatif à hauteur de 2 millions d'euros, avec une édition tous les deux ans (soit environ 6 % du budget d'investissement de la ville). Nous souhaitons que l'année entre deux éditions du budget participatif puisse servir à la mise en valeur des projets sélectionnés et en cours de réalisation.

Une partie du budget participatif sera spécifiquement dédiée aux jeunes des quartiers populaires qui souhaiteraient pouvoir porter des projets. Le « réseau de réussite éducative » pour les jeunes de 16 à 27 ans sera associé à cette démarche afin d'accompagner les jeunes à la formulation de leur projet dans le cadre du budget participatif brestois.

129 CRÉER UN PROJET PARTICIPATIF « 10 LIEUX À RÉINVENTER »

Enfin, nous proposons de confier au terme d'un processus participatif, 10 lieux du patrimoine brestois à des projets citoyens. Notre ville est riche d'un patrimoine que nous souhaitons davantage mettre en valeur. Nous croyons également à la valeur des tiers-lieux, qui permettent de réinvestir des lieux méconnus de notre ville, et d'en faire des moteurs du lien social.

Tout comme lors d'un budget participatif, les projets en lice, proposés ici par des collectifs ou associations, feront l'objet d'un vote par les citoyens, puis d'une instruction par les services de collectivité. Il s'agit ici bien d'une démarche de co-construction. Tout comme le budget participatif, une partie de ce projet participatif sera dédiée aux jeunes des quartiers en collaboration étroite avec le réseau de réussite éducative.

130 DÉSIGNER LE PREMIER ADJOINT COMME ÉLU EN CHARGE DE L'ANIMATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La mise en place de tous ces nouveaux outils nécessite un portage politique fort, incarné par un élu déterminé à mener à bien ces sujets. Il est donc proposé que le premier adjoint soit notamment chargé de l'animation de la participation citoyenne.

131 METTRE EN PLACE UNE CHARTE DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS ET LES SERVICES

Le respect d'un socle de principes éthiques de respect, d'honneur, d'impartialité, de diligence, de dignité, de probité, d'intégrité et d'exemplarité est au fondement de la confiance des citoyens dans l'action de leurs représentants. Nous proposerons la rédaction d'une charte de déontologie ainsi que la création d'un référent déontologue qui vérifiera son application.

Cette charte fixera le cadre de règles et de bonnes pratiques qui s'appliqueront aux conseillers municipaux, quelles que soient leurs fonctions, dans l'exercice de leur mandat et de leurs représentations dans les divers organismes associés à la Collectivité.

INSCRIRE LES TRANSITIONS DANS LE QUOTIDIEN DES HABITANTS, VEILLER AUX CONDITIONS SOCIALES DES CITOYENS FACE AUX CHANGEMENTS QUI VIENNENT, PRÉPARER NOTRE TERRITOIRE AUX GRANDS DÉFIS DE DEMAIN ET ENFIN DÉFENDRE UN NOUVEAU MODÈLE, ÉCOLOGIQUE, CITOYEN ET POPULAIRE QUI SOIT VECTEUR DE PROGRÈS SOCIAL, VOILÀ LES NOUVEAUX IMPÉRATIFS DE NOTRE TEMPS.

BREST, CŒUR BATTANT D'UNE MÉTROPOLE PROSPÈRE ET SOLIDAIRE

En 2014, le taux de chômage dans le pays de Brest était de 9,6 %. Il a connu une baisse drastique et atteint aujourd'hui les 7 % ; l'évolution de l'emploi salarié privé a été particulièrement dynamique et ce, malgré les difficultés. Brest s'est donc bien défendue et a continué de créer des emplois, en particulier dans le secteur tertiaire. L'action volontariste de notre collectivité a accompagné et soutenu cette dynamique et nous devons conforter les entreprises qui nous aident à maintenir ce niveau d'emploi dans leurs domaines d'excellence. Nous devons continuer de soutenir les activités émergentes et les porteurs de projets ainsi que le développement de leurs structures. Nous devons également continuer d'assurer notre soutien aux activités du centre-ville.

En matière de développement économique, la collectivité a également montré avec ses partenaires (chambres consulaires, réseaux, entreprises, conseil de développement, etc.) son engagement : Stratégie métropolitaine de développement économique, Forum de l'économie, assises du commerce en 2015, développement de nouvelles zones d'activités pour le commerce, le tertiaire, l'industrie et l'artisanat (les Capucins, l'Hermitage, Lavallot, Le Spernot, Lanvian…) ou encore soutien financier à l'économie sociale et solidaire. Tout cela doit se poursuivre.

Ce sont tous ces acteurs qui contribuent à porter la dynamique de notre territoire.

Nous devons également accompagner les transitions à l'œuvre et donc engager un nouveau pacte productif respectueux des ressources et socialement responsable, qui ne doit laisser personne au bord du chemin.

CONFORTONS BREST EN TANT QUE **MOTEUR ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION** DE L'OUEST BRETON

En devenant Métropole, Brest a pleinement assumé sa mission de moteur économique de l'Ouest breton et a conforté son développement et son dynamisme. Dans les domaines de la mer, de la Défense, de l'agri-agro, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de la santé, de la culture ou encore des transports, Brest a su endosser le rôle de métropole solidaire attachée à la réussite des transitions : une métropole qui agit pour tirer vers le haut les autres territoires.

CONFIRMER BREST COMME LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE DE LA POINTE BRETONNE

Notre bassin d'emplois représente 466 000 habitants et repose sur des activités et un tissu économique très diversifiés (grands groupes, équipementiers, petites et moyennes entreprises, etc.). Grâce à ses filières d'excellence (sciences et technologies de la mer, numérique, santé, finance, etc.) notre ville est une véritable locomotive économique pour le reste de la pointe bretonne. Cette dynamique doit être confirmée.

132 LANCER UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE « CAP 2030 »

Nous devons cette réussite à notre capacité collective à envisager l'avenir du développement de notre territoire. Ainsi, la stratégie métropolitaine de développement économique (SMDE), élaborée avec les acteurs économiques publics et privés du territoire, s'est parfaitement inscrite dans cette logique et s'est fixée de nombreux défis : attirer de nouveaux habitants, promouvoir le territoire et accueillir les nouveaux venus, encourager l'initiative, l'innovation et développer les compétences, partir à la conquête des marchés nationaux et internationaux dans nos domaines d'excellence, faire grandir les dimensions économiques métropolitaines et les pôles d'excellence ; le tout en relevant le défi des transitions (énergétiques, numériques, sociales).

La SMDE a permis de conforter un dialogue entre la métropole et les chambres consulaires, les acteurs économiques, entreprises et structures d'intervention dans le champ de l'économie. Aujourd'hui, 140 des 156 objectifs sont mis en œuvre.

Comme en 2015, la nouvelle stratégie devra associer largement les acteurs privés et publics du développement et relever les nouveaux défis du territoire (promulgation du SRADDET, transition, émergence de nouvelles filières, etc.).

La nouvelle stratégie devra également explorer de nouvelles filières économiques. Il conviendra de bien prolonger les acquis en cours comme Brest + Capitale French Tech, le Campus mondial de la mer, le soutien renforcé avec le Technopôle vers les entreprises innovantes, Brest Life pour amplifier notre marketing territorial et notre attractivité, le Forum de l'économie…

133 POURSUIVRE ET CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT DU CAMPUS MONDIAL DE LA MER

La mer est le porte-drapeau de l'excellence scientifique de la pointe bretonne. L'inscription de l'UBO au sein du classement de Shanghai (12e) dans la thématique océanographie en est

une illustration. Au niveau recherche, la mer occupe 1800 personnes dont 820 chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que 340 doctorants.

Brest, c'est également une concentration exceptionnelle d'organismes, d'entreprises, de centres de décisions, de donneurs d'ordre, de fonction stratégiques liées à la mer : préfecture maritime, base de défense, UBO, instituts de recherche tels que l'Institut universitaire européen de la Mer (IUEM), l'Ifremer, ou encore l'Institut Paul-Emile Victor (IPEV), le SHOM, le CEDRE, l'ENSTA, l'École Navale, Le CEREMA...

La mer enfin est source d'innovation et de développement économique. Et la croissance bleue est depuis longtemps un axe fort de développement de notre territoire. Historiquement, le Technopôle et le pôle de compétitivité mer par son ancrage territorial, y contribuent.

Avec le lancement du Campus Mondial de la Mer en 2016, Brest poursuit son ambition pour revendiquer et conforter son rôle parmi les premières places mondiales de la recherche et de l'innovation dans le secteur maritime.

Nous proposons donc de poursuivre et conforter le développement du Campus mondial de la Mer comme vecteur de notoriété nationale et internationale (conférences, publications, réseau d'ambassadeurs...) et comme source d'innovation et de création d'activités nouvelles dans le secteur de la mer.

134 ACCUEILLIR LE FUTUR CENTRE NATIONAL DE COORDINATION DE LA CYBERSÉCURITÉ POUR LE MARITIME

Brest regroupe aujourd'hui de nombreux acteurs industriels (Naval Group, Thales, Brittany Ferries, etc.), militaires (Maritime Information Cooperation and Awareness Center, Maritime Security Centre – Horn of Africa, centre support cyberdéfense de la marine nationale au sein de la base de défense Brest-Lorient) ou académiques (l'ENSTA Bretagne et l'École Navale, écoles d'ingénieurs sous tutelle du Ministère des Armées, l'IMT Atlantique, école d'ingénieurs sous tutelle du Ministère chargé de l'Industrie et du Numérique, l'UBO, l'ENIB et l'ISEN Yncréa Ouest et de nombreux laboratoires de recherche) qui constituent une communauté d'acteurs aux compétences reconnues sur le sujet de la cybersécurité maritime et de la sûreté.

Nous proposons donc d'accueillir le futur centre national de coordination de la cybersécurité pour le maritime afin de conforter le positionnement de Brest dans ce domaine.

135 AMÉNAGER LE PREMIER TERMINAL ET COMPTOIR DE FRET À LA VOILE

Brest peut devenir une ville pionnière sur le fret à la voile qui commence à se développer. C'est un enjeu majeur pour réduire les pollutions liées aux transports commerciaux. Nous proposerons aux navires à voile des facilités portuaires attractives : prix, moyens de manutention adaptés, stockage, diffusion/distribution. Cette démarche environnementale inédite donnera à Brest un véritable rayonnement comme ville engagée et innovante.

CONFIRMER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION COMME ATOUTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Riche de plus de 29 000 étudiants, Brest est le deuxième pôle d'enseignement supérieur de Bretagne. Avec son Université et ses grandes écoles, il offre aux étudiants un large choix de formations et s'illustre dans des domaines d'excellence (mer, numérique, santé, Défense nationale, agri/agro, sciences de l'homme, etc.) qui contribuent au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale. Par son système d'enseignement et de formation, de recherche, les liens développés avec les structures d'innovation et le monde de l'entreprise, il constitue un atout essentiel pour le développement et l'avenir du territoire.

Nous sommes toutefois confrontés à des défis : la globalisation de l'enseignement supérieur entraîne une compétition croissante au niveau national et international. Pour être visible et être en capacité d'attirer des étudiants et enseignants-chercheurs, les territoires doivent développer de solides stratégies. L'université, comme les grandes écoles, sont soumises à concurrence. L'attractivité dépend à la fois des spécialités, du niveau d'excellence, du rayonnement des établissements mais également de l'attractivité globale du territoire. Pour attirer des étudiants et des chercheurs, il faut aussi être performant en termes de qualité de vie (logement, transports, loisirs, etc.). Afin de permettre à notre territoire, à l'ensemble de nos institutions de formation et de recherche d'affronter ces défis, nous serons à leurs côtés avec de forts engagements : Soutien à l'immobilier,

aux équipements scientifiques et projets de recherche, aux structures de valorisation de la recherche et de l'innovation, aux colloques et manifestations, aux associations et à la vie étudiante… nos politiques contribuent activement au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur notre territoire.

Nous poursuivrons notre soutien à la recherche et l'innovation dans les domaines d'excellence que sont la mer, la santé, le numérique, les finances, l'agro-agri et accompagnerons l'émergence de secteurs à fort potentiel comme le spatial, la cyberdéfense, le bâtiment intelligent, l'art ou encore le design. Nous renforcerons les coordinations entre les différents acteurs et la collectivité dans le cadre de la conférence territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche et conforterons le soutien au Technopôle Brest Iroise, au pôle de compétitivité Mer Brest Atlantique, et à la Capitale Brest Tech+.

136 AGIR POUR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOS ÉTABLISSEMENTS

Nous amplifierons la réussite du dispositif d'accueil des étudiants Brest Life experience et soutiendrons les initiatives sociales et citoyennes des associations étudiantes. Nous participerons également, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur, à l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Nous tenons également à soutenir l'ouverture de nouvelles formations afin de renforcer l'attractivité des établissements existants et l'installation de nouveaux établissements correspondant aux besoins de demain.

Enfin, nous accompagnerons les initiatives des établissements dans la construction de campus ouverts sur la ville et permettant la mixité des usages.

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉMERGENTES ET INNOVANTES

Les activités d'excellence de demain sont déjà sous nos yeux : il est de notre responsabilité de savoir les repérer et les accompagner dans leur développement afin d'en faire les fers de lance de notre développement économique de demain.

137 CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES INNOVANTES

La métropole doit pouvoir soutenir plus fortement sur son territoire l'émergence d'activités, d'entreprises innovantes et/ou à fort potentiel de création d'emplois (numérique, énergie, biotechnologies, SMART GRID, économie circulaire, etc.).

En ce sens, nous proposons la création d'un fonds d'investissement dans les entreprises innovantes et/ou à fort potentiel de création d'emploi.

138 CRÉER UN FONDS COOPÉRATIF LOCAL D'INVESTISSEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le fonds d'investissement local est un outil financier qui permettra de soutenir les entreprises du territoire. Le capital déposé sera directement affecté au démarrage d'activités. Il sera composé d'une dotation de Brest métropole (50% maximum) ainsi que de dotations d'autres collectivités y ayant un intérêt et de fonds privés (fondations, banque des territoires, fonds de dotation, etc.), et bien entendu de fonds provenant de particulier.e.s, car l'objectif est de faire participer tou.te.s les habitant.e.s qui souhaitent investir dans la dynamique économique du territoire. Les entreprises dont les objectifs s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement de la ville pourront bénéficier d'une aide financière sous la forme d'un prêt, d'une garantie de prêt ou autres types de financement.

139 CRÉER UNE PLATEFORME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Le développement du territoire dépend également des capacités d'initiative locale. Ces initiatives doivent être encouragées, notamment dans les classes d'âge les plus jeunes. Nous créerons un lieu d'accueil et d'échanges où tout porteur d'idée ou de projet (économique ou autre) trouvera une écoute et une assistance méthodologique pour aller plus loin ou non. Ce sera un lieu de type « cantine » où des espaces seront mis à disposition des porteurs de projet afin de les aider, les orienter ou travailler la mise au point de leur projet.

140 DÉVELOPPER UN SERVICE PUBLIC DE LA DONNÉE ET DU NUMÉRIQUE

Les collectivités territoriales, par les compétences que la loi leur a confiées, produisent des données publiques en très grand nombre (en matière de transport, citoyenneté, démographie, géographie, économie, environnement, culture, urbanisme, éducation, santé, etc.).

La collecte et l'utilisation des données sont désormais un enjeu majeur pour les territoires, sous réserve de savoir les manipuler. Cette nouvelle étape de la transition numérique des territoires pose alors divers enjeux : politiques, sociétaux, économiques, de transparence, écologiques, etc.

Nous nous engageons donc :

- À traiter des données dans le cadre de projets d'intérêt général et délibérés ;
- À garantir la souveraineté, la sécurisation et la transparence sur l'utilisation des données ;
- À mobiliser le potentiel des données numériques au service de la transition écologique.

Enfin, l'innovation numérique peut-être un réel levier au service de la citoyenneté dans le cadre de la recherche de maîtrise locale de l'enjeu des big datas. Nous poursuivrons en ce sens le développement d'un réseau public (data center, boucle locale numérique GIX) et les programmes d'éducation au numérique pour tous (écoles du numérique).

141 CRÉER UN ESPACE PARTAGÉ AUTOUR DE LA FABRICATION

Brest a une longue tradition ouvrière, qu'elle doit notamment à ses ports. Cette tradition du faire perdure au-delà du monde des entreprises dans un grand nombre d'associations ou de personnes qui s'investissent dans de nombreux savoirs-faires : métallurgie, textiles, menuiserie, alimentation, fabrication numérique, etc.

Nous voulons développer un lieu avec les associatifs et professionnels de la fabrication à Brest, pour donner une vitrine à ces activités et pour accueillir un atelier partagé qui permette la découverte, l'exploration, la curiosité autour de ces savoirs faires manuels.

Véritable « *Makerspace* », lieu de transmissions, de découvertes, d'expérimentations, co-construit avec les acteurs, tels que la Caisse à Clous, Brest mérite un tel lieu.

RENFORÇONS L'ATTRACTIVITÉ DU CŒUR DE VILLE

Être le cœur battant d'une métropole ambitieuse, cela implique d'assurer l'attractivité du centre-ville de Brest. Le commerce et l'artisanat brestois et de la métropole subissent de profondes mutations structurelles : confrontés aux nouvelles orientations de consommation des ménages et à la concurrence des achats en ligne, ils souffrent en périphérie mais surtout en centralité. Dans l'objectif d'accompagner ces changements, Brest, à travers ses documents d'urbanisme, a été une des premières métropoles à imposer des règles strictes sur l'urbanisme commercial afin de garder une cohérence entre les centralités et les périphéries.

Le taux moyen de locaux vacants est dans la moyenne nationale mais certaines zones sont très impactées comme Recouvrance et le Haut-Jaurès : il est indispensable de continuer à développer une relation constante avec les commerçants et de doter la collectivité des moyens adaptés pour permettre de maintenir et de développer cet indispensable outil d'attractivité. Secteurs stratégiques, l'économie sociale et solidaire et l'artisanat (notamment dans les domaines de la construction et des métiers de bouche) devront également faire l'objet d'une attention constante.

Il est déjà possible de déceler certains signaux positifs :

- → les bonnes relations entre la collectivité et les acteurs à la suite des premières assises du commerce et de la proximité ;
- → le recrutement d'un manager de centre-ville ;
- → la réhabilitation en cours des Halles Saint-Louis ;
- → le succès du Générateur pour redynamiser le Haut-Jaurès ;
- → le projet lancé pour sauvegarder les trésors de la lithothèque de l'ancienne imprimerie Pam, qui pourrait être un lieu très attractif pour celles et ceux qui aujourd'hui cherchent des lieux atypiques favorisant les croisements entre différentes activités porteuses de sens et de valeurs.

Les efforts devront être poursuivis afin de renforcer cette bonne dynamique.

142 PORTER LE CENTRE-VILLE

Grâce à l'opération de revitalisation des territoires (ORT) obtenue de l'État, nous faciliterons la rénovation du parc de logements anciens, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain en cœur de métropole.

Nous permettrons le renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville en simplifiant les démarches administratives des commerçants et nous opposant aux projets non souhaités en périphérie.

Enfin, cette opération permettra d'engager la réhabilitation en profondeur de 300 à 400 logements/an. Elle facilitera les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site. Elle permettra enfin de mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

143 VALORISER LE CENTRE-VILLE ET LE FAIRE CONNAÎTRE

Le centre-ville brestois est parfois difficile à trouver et à appréhender pour celles et ceux qui n'habitent pas Brest. Sa configuration et sa topographie participent de cette difficulté. Un travail d'identité et de visibilité sera mis en œuvre qui aura vocation à créer un jalonnement spécifique, un mobilier urbain particulier, des panneaux distinctifs, pour amener les gens jusqu'au centre-ville depuis n'importe quelle

entrée de ville et, une fois sur place, de faciliter leur prise d'informations pour savoir où sont les endroits intéressants, les commerces, les lieux touristiques.

En lien avec les différents acteurs (Vitrines de Brest…), nous mettrons en œuvre une campagne de communication, d'attractivité, qui favorise la stratégie de « reconquête » du centre-ville.

144 CRÉER UNE FONCIÈRE IMMOBILIÈRE

Cette foncière immobilière permettra l'acquisition de murs commerciaux vides pour les mettre en location à des prix raisonnables et lutter contre la vacance des commerces.

Elle favorisera l'installation de nouvelles activités (innovantes et/ou éphémères) en plein cœur de ville.

145 ÉTENDRE LE DISPOSITIF DE GÉNÉRATEUR ET RENFORCER SON VOLET FISCAL

Le « Générateur », dispositif mis en œuvre sur le Haut-Jaurès, apporte une aide financière aux propriétaires de locaux vides, aux commerçants et artisans déjà installés, pour rénover leurs locaux commerciaux. Il permet également de proposer des locaux à des loyers plus bas à des porteurs de projets. Le Générateur a, à ce jour, permis l'installation de 15 nouveaux projets sur le secteur.

Nous proposons donc de l'étendre vers d'autres zones stratégiques et des secteurs fragiles de la Ville comme Kérinou et Recouvrance.

À cela s'ajoutera à Recouvrance et Kérinou la mise en œuvre du dispositif prévu par l'article 48 du PLF 2020 qui consiste en une exonération partielle ou totale de contribution économique territoriale et de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les commerces dans le cadre de l'ORT.

146 RÉÉQUILIBRER LE STATIONNEMENT DE CENTRE-VILLE

Un stationnement efficace pour les riverains et les visiteurs est un enjeu de préservation de l'attractivité de notre Centre-ville. Mais il se fait trop souvent aujourd'hui au détriment des autres modes de mobilités : piétons, vélos, etc.

D'ici 2023 un profond réaménagement de notre politique de stationnement pourra être mis en œuvre à l'occasion de la fin du contrat de délégation de service public.

Il permettra de penser :

- La réalisation de parkings capacitaires (en silo ou enterrés) proches et en connexion du Centre-ville et qui accueilleront également les vélos.
- De nouveaux modes de tarification plus simples et efficaces ainsi que l'évolution de la zone bleue.

147 TERMINER LA TRANSFORMATION DES HALLES SAINT-LOUIS

L'intérieur des Halles Saint-Louis sera réaménagé afin de proposer, d'une part, un nouvel espace couvert de 1 000 m² en centre-ville et d'autre part, des halles gourmandes métropolitaines qui accueilleront des commerces de bouches offrant des produits locaux de qualité et des animations autour des arts de la table.

Nous étudierons également la piétonnisation des abords des halles afin de revaloriser le parvis de l'église, le pourtour des Halles et de donner plus d'espaces de qualité, notamment au marché dominical.

DÉFINISSONS UN **NOUVEAU PACTE PRODUCTIF** BRESTOIS

148 POURSUIVRE ET AMPLIFIER L'APPEL À PROJETS « RÉUSSIR LES TRANSITIONS »

Nous proposons de poursuivre et d'amplifier l'appel à projets « Réussir les transitions » qui vise à faire de Brest métropole un « territoire intelligent » mettant la dimension humaine au cœur de son développement. Il s'agit de soutenir des initiatives répondant aux différentes transitions auxquelles la société est confrontée : numériques, écologiques et sociales.

Toutes les opportunités de développement durable de l'économie sur le territoire sont étudiées dans le cadre de cet appel à projets. Les secteurs économiques brestois (défense, sûreté-sécurité, sciences et technologies marines, industries navales, commerce maritime, pêche et aquaculture, algues, activités maritimes et de loisirs, énergies marines, agriculture et filières alimentaires, économie sociale et solidaire, numérique, industries créatives, banque-assurance, santé, économie, touristique, etc.) sont les creusets d'émergence de ces projets.

Cet appel à projets, qui s'élève aujourd'hui à 500 000 euros/an et qui sera amené à augmenter, a vocation à couvrir un large champ d'applications en lien avec les transitions. Il pourra également favoriser l'émergence de coopératives locales dans les domaines où il existe des carences.

149 ENGAGER UNE POLITIQUE DE RÉNOVATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) sera en vigueur à partir de 2021. Un travail devra être lancé sans attendre pour mesurer les conséquences de certaines de ses dispositions sur l'offre foncière à moyen et long terme à destination des entreprises.

Si Brest métropole doit conforter son potentiel foncier pour accueillir et permettre le développement des entreprises et d'activités productives et industrielles comme sur la future zone d'activités de Lanvian, elle doit aussi s'inscrire dans une trajectoire de modération de la consommation foncière et de préservation des terres agricoles.

Pour ce faire, nous proposons, en lien avec les professionnels, d'engager une politique d'accompagnement de rénovation des zones d'activités existantes (requalification des espaces et bâtis, etc.) ou de friches.

150 ÉLABORER UN SCHÉMA DES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

Dans le cadre de leurs missions, la ville de Brest et Brest métropole par la commande publique font appel à de nombreux prestataires, que ce soit en matière de travaux, de fournitures ou de services.

Dans ce cadre, la Ville de Brest et Brest métropole agissent de manière volontariste en faveur du retour à l'emploi des publics prioritaires et des personnes en situation de handicap. En développant la clause d'insertion dans les délégations de service public, l'objectif est de doubler le nombre d'heures d'insertion à hauteur de 90 000 heures par an.

La commande publique est également un levier très important de la collectivité pour accompagner les entreprises vers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), et agir pour les transitions.

Nous irons au-delà du strict cadre prévu par la loi en adoptant un schéma des achats publics responsables qui fera la promotion de clauses dans les marchés publics de nos collectivités permettant de :

- → Coordonner l'achat public au service du développement durable
- → Soutenir l'inclusion, la non-discrimination et la promotion de l'égalité
- → Favoriser la transition écologique et l'économie circulaire et le réemploi par des clauses systématiques dans les marchés publics de nos collectivités
- → Promouvoir l'ESS et faciliter l'accès à la commande publique aux TPE/PME

151 RENDRE ACCESSIBLE LA COMMANDE PUBLIQUE AUX ENTREPRISES LOCALES

Dans tous les territoires, la commande publique est un moteur essentiel de l'activité économique : Ville, Métropole, Université, Hôpital… de nombreux acteurs publics passent chaque année des marchés importants. Pour que ces marchés soient accessibles aux entreprises locales, dans le respect des règles de la concurrence, il est nécessaire pour le donneur d'ordre de faire un travail préalable. La ville de Brest et Brest métropole ont entamé déjà ce chantier sur leurs marchés publics.

Nous voulons que cette démarche soit portée par l'ensemble des acteurs publics du territoire, afin que l'ensemble de la commande publique contribue pleinement à l'activité économique locale.

Nous travaillerons avec les autres acteurs publics locaux, Hôpital et Université au premier chef, pour que l'ensemble de nos marchés publics soient pensés pour être accessibles aux PME du territoire.

Nous travaillerons à mettre en réseau les acheteurs publics et à partager notre connaissance du tissu économique local avec eux à cette fin.

CONTINUONS DE FAIRE DE BREST **UNE VILLE OUVERTE SUR LE MONDE**, ACCESSIBLE ET ATTIRANTE

Notre territoire possède d'énormes atouts (dynamisme, secteurs de pointes, etc.) mais également des faiblesses structurelles qu'il est indispensable de dépasser collectivement. Parmi elle, son éloignement géographique des centres de décision nécessite d'être encore travaillé.

Néanmoins et malgré cet éloignement géographique, notre ville attire de plus en plus de visiteurs qui apprécient notre cadre de vie et notre patrimoine culturel, historique et naturel. Cette tendance doit être confortée.

Enfin, notre ville a toujours eu une tradition d'ouverture sur le monde. Ville des grandes expéditions, Brest s'est toujours pensée dans son rapport au monde et à l'autre et est par nature une métropole ouverte vers l'international. Située à la pointe de l'Europe, son identité européenne n'en est pas moins fort.

ASSURER COLLECTIVEMENT L'ACCESSIBILITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

La Bretagne, comme plus généralement l'Ouest français, est perçue à l'extérieur de façon positive et jouit d'une véritable force d'attraction. Un déséquilibre demeure néanmoins au sein de l'ensemble breton : la métropole brestoise et son pays, à l'extrême ouest de notre région, sont situés au bout d'une péninsule, à 600 km de la capitale et avec à mi-chemin, sur la route, deux autres métropoles, Rennes et Nantes.

Malgré cet éloignement, Brest et son territoire ont su conserver des forces atypiques dans ce déséquilibre breton croissant contre lequel tous devraient s'unir. Brest devra être le moteur de cet impératif d'intérêt général de l'équilibre breton et la question de l'accessibilité de notre pointe bretonne en sera le cheval de bataille.

L'accessibilité est une question forcément globale : ferroviaire, routière, aérienne, maritime, numérique…

152 OBTENIR UN PLAN D'INVESTISSEMENT, DE FINANCEMENT ET UN CALENDRIER POUR METTRE BREST À 3H DE PARIS ET 1H30 DE RENNES

L'achèvement de la ligne à grande vitesse entre Paris et Rennes en juillet 2018 a permis de mettre la capitale à 3 h 25 de Brest, faisant économiser 45 minutes de trajet aux voyageurs par rapport à l'ancienne ligne. Ce gain de temps s'est traduit par une augmentation de la fréquentation, notamment à Brest.

Mais l'objectif de mettre Brest à 3 h de Paris et 1h30 de Rennes demeure et engage l'attractivité et la compétitivité de notre territoire, comme rappelé dans le Pacte d'accessibilité pour la Bretagne.

Nous nous engageons à poursuivre notre action afin d'obtenir un plan d'investissement, de financement et un calendrier pour atteindre cet objectif.

153 INSCRIRE LE PORT DE BREST RÉSEAU TRANSEUROPÉEN DE TRANSPORT

L'autre enjeu est de conforter et développer l'outil portuaire, en obtenant l'intégration du port de Brest au réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Cette intégration ouvrirait la porte à une extension future du corridor atlantique jusqu'à la pointe bretonne et permettrait d'envisager un financement européen pour l'amélioration des infrastructures portuaires et ferroviaires (multimodalité). À ce titre, les engagements pris dans le cadre du Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne signé par le Premier ministre en février 2019 devront être respectés.

154 SOUTENIR LA CRÉATION EN 2021 DE LA SOCIÉTÉ PORTUAIRE

La création en 2021 de la Société Portuaire associant les partenaires historiques (Région, CCIMBO, Brest métropole) permettra de porter une nouvelle ambition pour le développement du port, avec notamment le développement des activités liées aux énergies marines renouvelables et la demande d'intégration du port de Brest au réseau central de transport européen (RTE).

155 ÉQUIPER LE PORT D'UN ÉLÉVATEUR À BATEAUX

Nous accompagnerons également la création d'une infrastructure dédiée à la petite et moyenne réparation navale. Cet équipement sera doté d'un élévateur à bateaux calibré aux besoins des industriels brestois.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Le Finistère fait partie des 10 départements français les plus visités. Brest, par sa forte identité maritime, sa vie culturelle et ses grands évènements, ses lieux et quartiers emblématiques, ses équipements (Quartz, Océanopolis, Musée de Marine, Les Capucins et le téléphérique, les ports, etc.), son histoire et son patrimoine, bénéficie de nombreux atouts pour développer son attractivité touristique et notamment le tourisme urbain et professionnel.

Ces dernières années, la ville a connu une dynamique : augmentation du nombre de touristes d'agrément (surtout d'été), augmentation du nombre de visiteurs étrangers, accueil de nombreux congrès et colloques, accueil de paquebots… Cette dynamique, génératrice de retombées économiques, sera confortée.

Soucieux des impacts écologiques de la destination de croisière que nous sommes devenus, nous travaillerons avec nos partenaires à améliorer les conditions d'accueil des paquebots.

156 INITIER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Nous initierons une stratégie de développement touristique en lien avec les différents acteurs (Office du tourisme, Brest'Aim, Brest Terres Océanes, CCI, etc.).

157 ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE DU BUREAU DES CONGRÈS

Avec nos partenaires de l'office de tourisme et de Brest'Aim, nous avons lancé en 2018 un nouveau service afin de fournir des propositions clés en main aux organisateurs de séminaires et de congrès, qui représentent en moyenne plus de 40 000 visiteurs à venir chaque année dans le cadre d'évènements et de manifestations d'envergure locale, régionale ou nationale et qui infuse l'économie locale.

Le développement du tourisme d'affaires est complémentaire au développement du tourisme d'agrément et nous devrons mobiliser des ressources en faveur de la montée en puissance du bureau des congrès, guichet unique des évènements professionnels.

158 RÉNOVER L'OFFICE DU TOURISME

Nous souhaitons renforcer l'office du tourisme afin d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, les conditions de travail des agents, ainsi que d'assurer une plus grande lisibilité du bâtiment et de l'offre touristique brestoise.

159 ÉTUDIER LA MODERNISATION DE BREST EXPO

Construit au début des années 1970, le parc de Penfeld a été modernisé à plusieurs reprises. Brest Expo, outil polyvalent essentiel pour le développement économique de la pointe Bretagne, devra faire l'objet d'une importante rénovation. C'est l'ensemble du site qui devra être repensé pour tenir compte de son environnement (Rives de Penfeld, Fort de Penfeld…), et de sa connexion à la deuxième ligne de tram

160 ENGAGER LA MÉTAMORPHOSE D'OCÉANOPOLIS

Inauguré en 1990, Océanopolis est une vitrine du savoir-faire brestois dans le domaine de sciences de la mer. Il est aujourd'hui l'un des centres les plus importants de culture scientifique dédié aux océans.

20 ans après son extension, nous voulons donner un élan nouveau à ce navire amiral du tourisme en Bretagne.

Entre 2020 et 2025, ce sont 24 millions d'euros qui seront engagés pour une profonde transformation de cet équipement majeur, notamment les pavillons tropical et polaire. Par ailleurs, des aménagements seront réalisés pour faire du site d'Océanopolis un véritable parc urbain et paysager plus ouvert sur la promenade du Moulin Blanc.

161 CRÉER UN PARCOURS OCÉANS POUR VALORISER LA VOCATION TOURISTIQUE ET MARITIME DE BREST

Océanopolis et le centre des excellences maritimes 70.8 aux Capucins seront reliés par un parcours Océan qui passera par la découverte de la Rade de Brest, du futur Centre national des phares et Musée de la Marine, sans oublier le Port des records qui devient l'un des hauts lieux de la course au large, après la Brest Atlantiques, The Transat en mai 2020, et Brest Océans en 2023.

162 CRÉER DES PARCOURS URBAINS ET D'INTERPRÉTATION

Nous créerons des parcours urbains et d'interprétation valorisant le patrimoine maritime, portuaire et industriel matériel et immatériel pour donner à voir et à comprendre la richesse de notre front de mer, des Capucins jusqu'au port du Moulin Blanc.

163 METTRE EN LUMIÈRE LE PORT URBAIN

En concertation avec nos partenaires (CCI…), nous souhaitons souligner la valeur patrimoniale du port urbain en élaborant un plan de mise en lumière.

CONTINUONS D'AFFIRMER L'IDENTITÉ EUROPÉENNE DE BREST

Brest ne serait pas Brest sans l'Europe. Composante indissociable de l'ambition métropolitaine, l'échelle européenne, par ses financements et ses partenariats, structure de nombreux projets qui impactent directement la vie économique, sociale et citoyenne des Brestoises et des Brestois : Ateliers des Capucins, téléphérique, quai des énergies marines renouvelables, insertion des jeunes, mobilité internationale des étudiants, lutte contre la précarité énergétique des ménages pauvres, adaptation au changement climatique par des solutions basées sur la nature…

Dans un contexte incertain qui secoue une Europe affectée par le Brexit, et alors que les politiques européennes se renégocient pour la période 2021-2027, nous nous mobilisons pour rendre concrète notre Stratégie métropolitaine européenne territoriale et pour faire vivre une Europe des territoires sociale, solidaire et proche des habitantes et des habitants.

164 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION DE LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE EUROPÉENNE DE TERRITOIRE

Dans le cadre de la stratégie métropolitaine de développement économique, notre métropole s'est dotée d'une stratégie métropolitaine européenne de territoire. Celle-ci prévoit un plan d'actions devant concourir à la mise en mouvement de tous les acteurs territoriaux (collectivités, associations, entreprises, écoles, citoyens…) afin de capter toutes les ressources possibles et de développer toutes les opportunités issues du cadre européen.

Dans le même ordre d'idée et dans le cadre de nos politiques contractuelles, nous mobiliserons les programmes et les financements européens, en synergie avec les autres acteurs que sont l'État, la Région Bretagne et le Département du Finistère.

165 DEVENIR LE FER DE LANCE DE LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Nous renouvellerons l'appel à projet commun Breizh Team Europe (Ville, Métropole, Département, Région) pour une pédagogie innovante des enjeux européens auprès des jeunes et des publics particuliers.

Nous travaillerons en synergie avec le Département pour devenir Centre d'Information Europe Directe afin de systématiser l'éducation à l'Europe dans les écoles et les collèges ainsi que d'informer et former les TPE/PME aux projets européens.

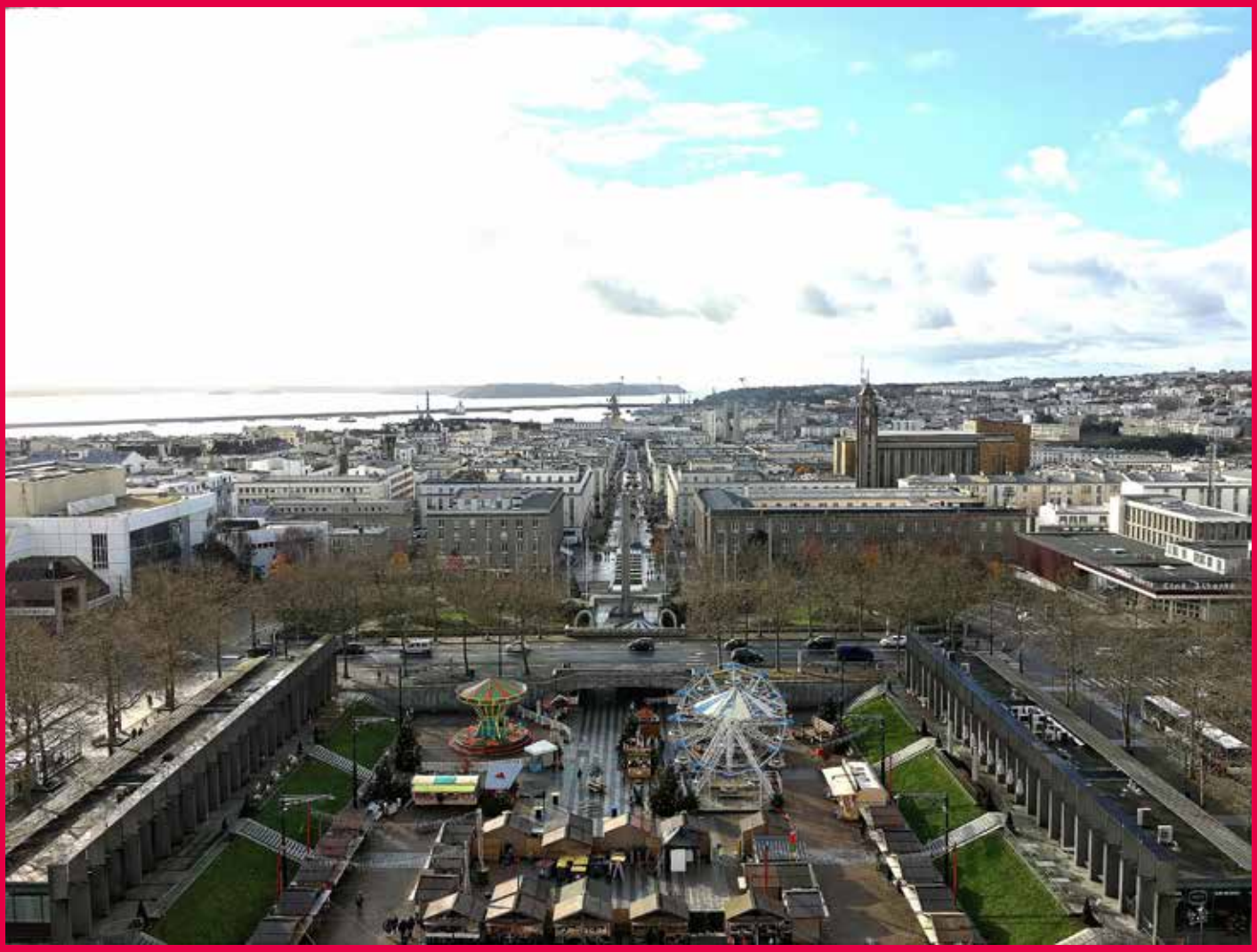

BREST AU CŒUR !

UNION DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES AVEC FRANÇOIS CUILLANDRE

BREST **A-GALON !**